

L'A.B.C. des nouvelles

M. Gustave Toupin est réélu pour un second terme président de la Corporation des agronomes au congrès de Québec. Les deux vice-présidents, MM. Roland Lépérance et Ls-de-Gonzague Fortin sont également réélus vice-présidents.

S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, prononce une magistrale conférence, inspirée de la Lettre pastorale des évêques sur le problème rural de 1937, au banquet annuel de la Corporation.

Les congressistes de la Corporation prennent connaissance de trois rapports sur des enquêtes commencées à des congrès précédents et portant sur l'industrie laitière, la mission de l'agronome de comté et l'agronome dans le monde des affaires.

M. J.-B. Lemoine représente l'U.C.C. à deux congrès sur l'industrie laitière tenus à Toronto les 25 et 26 juin et en donne un compte rendu pour les lecteurs de la "Terre de Chez Nous".

D'après un porte-parole du gouvernement provincial, on adoucirait graduellement les restrictions sur les importations de bétail et de viande en provenance de l'Ouest imposées en février à cause de la fièvre aphteuse en Saskatchewan.

Le gouvernement d'Ottawa chercherait à se défaire, même à perte, des 35 millions de livres de porc en conserve qui lui restent. On espère vendre cet excédent au Canada et aux Etats-Unis.

La Société canadienne d'établissement rural reçoit la Corporation des agronomes en congrès à Québec. M. C.-E. Couture est le conférencier invité à cette réception.

Québec adoucit l'interdiction

Le gouvernement de la province de Québec a décidé de relâcher graduellement les restrictions sur l'importation de viande des provinces de l'Ouest, a annoncé jeudi dernier un porte-parole du gouvernement.

Imposées le 29 février à la suite de la découverte de la fièvre aphteuse dans le sud de la Saskatchewan, les restrictions avaient presque suspendu les arrivées de bestiaux morts ou vivants de l'Ouest dans le Québec.

D'après ce porte-parole, le vétérinaire en chef J.-M. Veilleux a reçu instruction d'émettre des permis d'importation de viande du Manitoba, du nord de l'Alberta et du nord de la Saskatchewan. Le relâchement des restrictions est déjà commencé et un certain nombre de permis ont été émis à des maisons de salaison du Manitoba.

Toujours suivant le même porte-parole, le gouvernement du Québec ne projette pas de retirer immédiatement toutes les restrictions, mais de rétablir graduellement le mouvement normal de la viande entre les provinces de l'Ouest et la province de Québec.

Des permis seront accordés pour chaque livraison des régions concernées jusqu'à ce que les restrictions soient officiellement abolies.

Des permis seront émis pour les animaux vivants ou fraîchement tués. Les conditions spéciales attachées aux importations de viande de l'Ouest prévoient que les boeufs vivants doivent être abattus en arrivant à Montréal et que la viande importée ne devra pas sortir de la province.

Depuis l'imposition des restrictions, la province recevait ses approvisionnements de viande surtout de l'Ontario. Antérieurement, les provinces de l'Ouest fournissaient plus de 50 pour cent des besoins du Québec.



Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, était le conférencier d'honneur au banquet du congrès général de la Corporation des Agronomes. Sur cette photo, qui fut prise quelques instants avant le repas, on reconnaît, de gauche à droite, M. René Monette, secrétaire général de la Corporation, M. Roland Lépérance, premier vice-président général, Mgr A.-M. Parent, C.S., vice-recteur de l'Université Laval, Mgr

Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, M. Gustave Toupin, président général des agronomes, Son Excellence Mgr Roy, M. Napoléon Leblanc, président de la section de Québec de la Corporation, M. Ls-de-G. Fortin, deuxième vice-président général, M. P. Nadeau, président de la section de Montréal, et le R. P. Georges-Henri Lévesque, le doyen de la faculté des Sciences sociales de Laval.

L'agronome et le problème rural à la lumière de la lettre pastorale collective publiée en 1937

Les agronomes et la création d'un conseil provincial de l'industrie laitière

Intéressantes conclusions d'un rapport sur les problèmes actuels de l'industrie laitière présenté au congrès général de la Corporation des agronomes—La menace des huiles végétales

Pour l'orientation de l'industrie laitière, dans les voies les plus recommandables et la coordination de ses nombreuses ramifications, la Corporation des Agronomes de la province de Québec appuie l'idée déjà émise par divers organismes de la création d'un Conseil provincial véritablement représentatif de l'industrie laitière.

Telle est l'une des principales conclusions du rapport sur l'industrie laitière présenté au congrès des Agronomes, vendredi dernier, par M. Roland Lépérance, premier vice-président de la Corporation, au nom d'un comité dont il est le président et qui est formé des agronomes Paul-Eugène Bégin, Jean-Marie Bonin, Edouard Brochu, Roland Camirand, Peter Nadeau, Alphonse Savoie et Richard Thibodeau.

C'est l'aboutissant du travail d'étude commencé lors des congrès précédents de la Corporation et poursuivi dans les sections au cours de l'année dernière.

Menace sérieuse

Une autre conclusion concerne la menace des huiles végétales, "menace réelle et sérieuse que l'industrie laitière doit affronter, semble-t-il, par trois moyens principaux: 1) l'abaissement du coût de production du beurre par tous les moyens connus, plus particulièrement par la fusion des petites fabriques; 2) une amélioration incessante de la qualité du beurre; 3) la valorisation aussi rapide que possible des solides non gras du lait, principalement sous la forme de lait écrémé en poudre".

La Corporation des agronomes approuve de tout coeur la campagne entreprise par le Service provincial de l'Industrie animale en vue de l'amélioration, à la ferme, de la qualité du lait et de la crème et invite les corporations régionales à participer à cette campagne. La Corporation souhaite à cet effet la réalisation de l'idée de payer une prime à la qualité du lait et de la crème reçus dans les usines de transformation.

Dans le secteur de la distribu-

tion du lait en nature, le Comité se demande s'il n'y aurait pas lieu de réviser nos actuelles méthodes de paiement et fixations des prix de ce lait.

Le rapport

La première partie du rapport traite de la valeur du lait. De tous les constituants du lait, le gras est le plus imitable. Il se consomme déjà, au Canada, 100 millions de livres de margarine par année, et la question se pose de savoir quelle est la valeur nutritive comparative du beurre et cet envahissant substitut qui s'appelle margarine et se déguise sous divers autres noms.

Sur une question qui ressortit encore aux controverses scientifiques, il convient, note le rapport, de réserver tout jugement définitif, d'autant plus que les recherches

(suite à la page 23)

Un double danger: gaspillage et déracinement — Les trois grands remèdes: l'estime de la profession agricole, le relèvement de l'enseignement et l'association professionnelle — La mission de l'agronome — Conférence de S.E. Mgr Maurice Roy

Conférencier d'honneur au banquet annuel de la Corporation des Agronomes, Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a prononcé un remarquable discours où il a passé en revue le "problème rural", en 1952, à la lumière de l'enseignement contenu dans la célèbre Lettre pastorale collective de l'Episcopat québécois et rappelé les devoirs de l'agronome de cette province relativement au grave problème que pose dans les campagnes l'industrialisation et la modernisation et à l'application des trois grands remèdes proposés dans la Lettre et qui 2) améliorer l'enseignement à la campagne et 3) instaurer l'association professionnelle.

Le banquet était présidé conjointement par M. Napoléon Leblanc, président de la section de Québec de la Corporation et par M. Gustave Toupin, président général de la Corporation, qui ont respectivement présenté et remercié le distingué conférencier.

A titre de visiteur royal et chancelier apostolique de l'Université Laval, Mgr Roy a tout d'abord dit aux agronomes que s'ils doivent beaucoup à l'Université en général

(Laval ou autre), l'Université leur doit en retour une grande part de son prestige. "Vous n'êtes pas, dit-il, les hommes chargés de répandre des techniques, l'Eglise compte sur vous pour garder à notre société l'agriculture, sacrée et vénérable, si humaine, la chose la plus ancienne et aussi la plus nouvelle qui soit au monde — pour relever le niveau professionnel de notre classe agricole".

Dans une évocation saisissante, le conférencier fait voir le cultivateur dans son champ, en temps de paix comme après les batailles, (suite à la page 23)

La situation de l'industrie laitière étudiée aux deux réunions de Toronto

Pendant que M. Abel Marion se rendait à Winnipeg, où il a prononcé le 25 juin, un discours au banquet de la Fédération d'Agriculture du Manitoba, de son côté,

M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président de l'U.C.C., se rendait à Toronto, où devait avoir lieu, le 25 juin, une réunion du Comité national d'administration de la publicité des produits laitiers. Le lendemain, 26 juin, à Toronto également, M. Lemoine représentait l'U.C.C. à une réunion conjointe des dirigeants de la Fédération canadienne des producteurs de lait et du Conseil national de l'Industrie laitière.

La première organisation est composée des producteurs, tandis que la seconde groupe les propriétaires de laiteries et les commerçants de produits laitiers. M. Lemoine a bien voulu donner pour les lecteurs de la "Terre de Chez

Nous" quelques détails sur ces deux assemblées.

La réunion du 25 juin

A la réunion du 25 juin, il a été question de la publicité en faveur des produits laitiers. Jusqu'ici, bien qu'il soit difficile de donner des précisions, les résultats de la campagne de publicité entreprise cette année en faveur des produits laitiers s'annoncent bons. Malgré une tendance marquée vers la baisse des prix des produits laitiers, les rapports parvenus au comité de publicité sont encourageants. On continue d'espérer une souscription plus forte que celle de l'an dernier qui avait été de \$305.000, dont environ \$75.000 pour la province de Québec.

Ce ne sera toutefois pas avant quelques semaines qu'on aura com-

(suite à la page 23)

M. Gustave Toupin réélu président

M. Gustave Toupin, professeur à l'Institut agricole d'Okla, a été réélu président général de la Corporation des Agronomes à la fin du congrès tenu à Québec du 26 au 28 juin auquel environ 500 agronomes ont pris part.

M. Toupin en est à son second terme. Ont aussi été réélus les premier et deuxième vice-présidents généraux, MM. Roland Lépérance, du Service de l'Information et des Recherches du Ministère de l'Agriculture, à Québec, et M. Louis-de-Gonzague Fortin, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

De même, les membres du comité d'appel, MM. Stéphane Boily, Elzéar Campagna et J.-A. Proulx, le syndic, M. Henri-C. Bois, et le vérificateur, M. Raymond Houde, ont été maintenus à leurs postes respectifs. Le secrétaire général de la Corporation est M. René Monette.

Le Saint-Père et l'organisation professionnelle

L'Encyclique Quadragesimo Anno recommandait... "l'organisation professionnelle" dans les diverses branches de la production. Rien ne semblait à Pie XI plus propre à triompher du libéralisme économique que l'établissement, pour l'économie sociale, d'un statut de droit public fondé précisément sur la communauté de responsabilité entre tous ceux qui prennent part à la production. Ce point de l'Encyclique fut l'objet d'une levée de boucliers; les uns y voyaient une cession aux courants politiques modernes, les autres un retour au moyen âge. Il eût été incomparablement plus sage de déposer les vieux préjugés inconsistants et de se mettre de bonne foi et de bon cœur à la réalisation de la chose elle-même et de ses multiples applications pratiques. Ainsi s'exprimait Pie XII dans son allocution du 7 mai 1949 aux membres de l'Union internationale des associations patronales catholiques.

Si l'ordre corporatif a mauvaise presse, c'est qu'on l'identifie trop souvent avec le régime corporatif fasciste ou avec les corporations médiévales. Graves confusions... Aujourd'hui tous — ou à peu près — savent combien le Saint-Siège encourage le mouvement syndical chrétien, partout où il est possible, et même, en certaines circonstances, le mouvement syndical neutre, vraiment respectueux des convictions religieuses de ses membres, ainsi que des exigences du droit naturel. Mais on sait moins que le Saint-Siège considère le syndicalisme comme une phase intermédiaire; comme une étape, et non pas comme un but. L'idéal à réaliser, ce n'est pas le syndicat puissant, mais l'ordre corporatif. Le syndicat contribue à la paix sociale; mais l'ordre corporatif la réalise.

On se souvient des éloges et des encouragements prodigués par Pie XI au syndicalisme chrétien dans la première partie de Quadragesimo Anno. Mais on oublie peut-être que dans la troisième partie de la même Encyclique, Pie XI préconise un dépassement du syndicalisme. Le Pape voudrait que, tout en défendant les intérêts de leurs associés, les dirigeants syndicalistes s'emploient à frayer la voie à un ordre corporatif.

Puissent les libres associations (syndicales) qui fleurissent déjà et portent de si heureux fruits, se donner pour tâche, en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à des organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens à en procurer la réalisation.

Le Successeur de Pie XI a repris ces consignes. Lors de son audience du 11 octobre 1949 au Mouvement ouvrier chrétien de Belgique, il ne ménagea pas ses éloges aux syndicats chrétiens. Il s'attarda à énumérer les raisons pour lesquelles il bénissait de tout cœur leur activité. Puis, à la fin de son discours, il invita son auditoire à dépasser le syndicalisme et à instaurer l'ordre corporatif.

"La force de l'organisation, si puissante qu'on veuille la supposer, n'est pas, d'elle-même, et prise en soi, un élément d'ordre; l'histoire récente et actuelle en fournit constamment la preuve tragique: quiconque a des yeux pour voir s'en peut aisément convaincre. Aujourd'hui comme hier, dans l'avenir comme dans le passé, une situation ferme et solide ne peut s'édifier que sur des bases jetées par la nature — en réalité par le Créateur — comme fondements de la véritable stabilité. Voilà pourquoi Nous ne Nous lassons pas de recommander instamment l'élaboration d'un statut de droit public de la vie économique, de toute la vie sociale en général, selon l'organisation professionnelle."

Cette idée a mauvaise presse aujourd'hui. Quel sera son achèvement dans la seconde moitié du vingtième siècle? Parce qu'elle répond à une exigence profonde de la nature, on peut bien augurer de son développement. Pour ce qui touche particulièrement l'Italie, on y relève aujourd'hui les

(Suite à la page 14)

UN ARBRE PEUT FOURNIR UN MILLION D'ALLUMETTES UNE ALLUMETTE PEUT DÉTRUIRE UN MILLION D'ARBRES !



ATTENTION AUX FEUX DE FORETS

Journaux et revues

M. Chaloult doit être réélu

On avait cru d'abord que M. René Chaloult serait élu par acclamation dans le comté de Québec. Il le méritait par les services éminents qu'il a rendus à ses compatriotes. Juriste distingué, orateur de marque, M. Chaloult défend courageusement les causes nationales. Il est nécessaire que nos parlements comptent quelques hommes de sa trempe. Les comités qui les élisent s'honorent les premiers. Les cultivateurs se souviendront, d'ailleurs, que M. Chaloult a risqué pour eux le camp de concentration pendant la guerre et qu'à maintes reprises il a fait d'ardents plaidoyers pour la colonisation. Si ce n'était que de la basse partisanerie et des mesquines ambitions, estime le "Devoir", de Montréal, M. Chaloult n'aurait pas eu d'adversaire. Le "Devoir" écrit:

Les libéraux n'auraient certes pas nui à leurs affaires s'ils s'étaient abstenus de présenter un candidat contre Me René Chaloult, dans le comté de Québec. Ils auraient mieux prouvé que le vote nationaliste et indépendant les intéresse, en laissant élire sans opposition le seul candidat nationaliste et indépendant de la province.

Sans doute, M. Chaloult les a souvent et vigoureusement combattus; mais d'abord cela se passait au temps de M. Godbout. Puis, plus ils l'attaquent et plus ils le forcent à contre-attaquer; plus ils mobilisent leurs partisans contre lui et plus ils l'obligent à se chercher des partisans ailleurs.

Enfin qui, même parmi les adversaires de M. Chaloult, oserait nier que sa présence en Chambre n'ait rendu de grands services? C'est s'il n'y était pas qu'on s'en rendrait compte; mais alors il serait trop tard. M. Chaloult est député depuis 1936. Il est toujours resté fidèle à ses idées. Il les a éloquentement défendues. Il n'est pas un back-bencher: il fait honneur au comté qu'il représente.

Dans la lutte actuelle, outre l'adversaire libéral, M. Chaloult a contre lui un candidat "Union nationale" indépendant.

M. Duplessis avait annoncé que son parti ne ferait pas la lutte au député du comté de Québec. M. J.-D. Bégin, ministre des élections, a honoré la parole de son chef en déclarant publiquement qu'il ne reconnaît et n'appuie pas cet "indépendant". Mais pour une fois la discipline de parti ne joue pas: un Dr Larochelle fait à M. Chaloult une lutte de corsaire, lance contre lui tous les ragots de conciergerie qu'il a pu ramasser, et lui reproche en somme d'avoir beaucoup de talent et de représenter admirablement le comté à la Législature.

On accuse souvent les ouvriers de faire de la démagogie: il faut voir ce que ce médecin trouve à dire! Il n'est question que de patronage, de pensions, d'emplois au Parlement, d'augmentations de salaire, de protection, de camions à louer et autres "principes" aussi décisifs. On reconnaît l'enseignement! Nous souhaiions que M. Chaloult l'emporte encore une fois le 16 juillet prochain. Sa présence à l'Assemblée législative est nécessaire. Elle est utile à son comté comme à la province. Espérons qu'il se trouvera assez de libéraux et de duplessistes pour le comprendre, et que, alliés aux indépendants, ils rendront sa victoire certaine.

Après le congrès

"Le Front ouvrier", hebdomadaire de Montréal, estime que les ouvriers n'ont pris qu'une part restreinte au troisième congrès de la Langue française. La chose s'explique par les conditions de vie qui leur sont imposées. M. Louis Lamontagne, qui signe l'article dont il est ici question, conclut qu'il faut créer autour de nos ouvriers une atmosphère française. Comment? Il le dit dans les vœux qu'il formule et qui suivent:

Aussi étrange que cela puisse paraître, à la lumière de ces faits,

nous formulons à la suite du Congrès les vœux suivants. Il faut mettre en oeuvre toutes les solutions à la crise du logement. Les conditions actuelles rendent la vie de famille impossible aux ouvriers les mieux intentionnés. Elles anéantissent les plus belles traditions de la civilisation de notre groupe canadien-français.

Il faut appuyer en fait les quelques mouvements qui se sont formés pour prendre en main les intérêts de la famille: L.O.C., Ecoles des Parents, etc.

Il faut entrer dans le grand courant d'éducation populaire lancé par le syndicalisme, la coopération, l'action catholique ouvrière et comprendre qu'à travers toutes les revendications que font ces mouvements, il y a une grande, une constante recherche pour amener tous les ouvriers à goûter ce qu'il y a de meilleur et de plus authentique dans la culture française inspirée par toute la tradition chrétienne.

Il faut admettre qu'un certain bien-être est nécessaire pour accéder à la culture et accepter que les ouvriers le possèdent.

La classe ouvrière voit grossir ses rangs d'année en année. La province de Québec est engagée dans une ère d'industrialisation qui ne fera qu'accroître l'importance de celle-ci. Si nous voulons conserver vivante la culture française dans la province de Québec, c'est du côté de la classe ouvrière que tous les efforts doivent se concentrer.

Gouvernement idéal

"L'Action Populaire", de Joliette, est un journal indépendant. Elle ne prend donc parti que pour le gouvernement idéal. A quelles conditions un gouvernement mériterait-il cet éloge qualificatif? Le signataire de l'article, M. Léo Forest, les énumère. Le gouvernement la solution de la question so-

Éphémérides

Des numéros de la "Terre de Chez Nous" publiés le 6 juillet 1932 — il y a vingt ans, — et le 7 juillet 1937, — il y a quinze ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent:

Voilà vingt ans...

Dans son article éditorial, M. R. M. Pucet demande aux cultivateurs de ne pas oublier leur congrès régional, mais de bien se préparer par l'étude et la réflexion à faire de cette journée un succès tant par le nombre des présences que par l'attention apportée à l'étude.

* * *

M. Paul Boucher donne un travail sur la nécessité de l'étude au sein de l'U.C.C. "La cause maîtresse du marasme agricole, écrit-il, c'est en définitive le manque de culture rationnelle. Si on savait toute l'importance pour les familles et les individus des problèmes que les autorités civiles sont appelées à résoudre, on élargirait aux charges publiques des hommes qualifiés pour de telles responsabilités."

* * *

Voilà quinze ans...

Dans une causerie donnée à la radio, le R. P. Léon Lebel fait le bilan agricole de la session. Il résume ainsi ses impressions, "Si nous comparons les lois proprement agricoles avec le reste de la législation que la Chambre a discutée depuis un an, peut-on vraiment dire que l'agriculture tient la première place dans l'estime et l'attention de nos législateurs?"

* * *

Le rédacteur met les cultivateurs en garde contre le colportage et ces "vendeurs" de toutes sortes qui parcourent les campagnes. Il demande aux conseils municipaux d'imposer une taxe à tous ces étrangers qui viennent faire une concurrence injuste aux marchands de nos paroisses.

tholique et chrétien comme la population qu'il gouverne; il serait le défenseur des familles nombreuses; il veillerait à la prospérité générale et à la modeste aisance de chacun; il envisagerait chrétiennement la solution de la question sociale, etc. Il se souviendrait aussi qu'en dépit des départs, les campagnes existent toujours. Et nous citons ici cette partie de l'article qui concerne l'agriculture.

Enfin notre province industrialisée aux deux tiers est agricole pour l'autre tiers. C'est le travail de ce tiers de la population qui contribue à nourrir l'ensemble. Le gouvernement idéal verrait à favoriser la prospérité de l'agriculture, l'écoulement de nos produits sur une base qui ne devienne pas la merci des trusts et aider à la spécialisation des cultures selon les régions. Il aurait à cœur d'encourager de fait l'amour de la terre, le retour à la terre abandonnée, et pour le surplus de population terrienne, des ouvertures attrayantes en pays de colonisation. Il saurait également protéger la classe agricole en lui rendant agréable et féconde en réalisations sa vie d'association professionnelle et en répondant par sa législation aux vœux légitimes de cette association professionnelle si hautement recommandée.

Nous n'avons pas tout dit, mais nous avons touché, il nous semble, aux points principaux sur lesquels un gouvernement idéal devrait appuyer sa législation afin de mettre à profit, pour le plus grand bien de toute la province, notre capital humain d'abord et, au service de celui-ci, notre capital-resources naturelles. Inutile d'ajouter que les hommes appelés à former un tel gouvernement devraient joindre à la pratique d'une vie intégrale les qualités du cœur et de l'esprit qui font les hommes compétents, dévoués, clairvoyants, désintéressés, au-dessus des coteries et dégagés des ambitions plus ou moins louables de leur entourage immédiat.

La Terre DE CHEZ NOUS

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermiers. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marion est président et M. Thibault Belzile, secrétaire général.

DIRECTEUR: Dominique Beaudin.

REDACTEURS: Bernard Dérubé et Georges N. Fortin.

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" fait partie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada. Son tirage dépasse 80,000, et est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire, Montréal.



Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal

Autorisée comme envoi postal de deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

LES LIVRES

Histoire du Canada par les textes

Une lacune très grave dans notre enseignement vient enfin d'être comblée: trois jeunes historiens du Canada français se sont unis pour publier une collection de textes historiques qui couvrent l'histoire du Canada depuis ses origines jusqu'à nos jours. MM. Michel Brunet et Guy Frégault, professeurs d'histoire à l'Université de Montréal, et M. Marcel Trudel, professeur d'histoire à l'Université Laval, ont, d'un commun accord, choisi un certain nombre de textes, les plus essentiels ou les plus caractéristiques de notre histoire, pour les mettre à la portée des étudiants et du public en général.

Combien de lecteurs ont eu l'occasion de prendre contact avec les sources de notre histoire? Bien des gens s'imaginent que le Traité de Paris concerne exclusivement le Canada, d'autres n'ont jamais lu l'article 4 de ce traité; que d'orateurs se résignent à répéter les pages de tel ou tel historien parce qu'ils n'ont pas sous la main le texte essentiel qui étofferait leurs discours! Nos étudiants de rhétorique et des classes primaires supérieures trouveront dans cette Histoire du Canada par les textes (Montréal, Éditions Fides) les sources qui illustreront les cours de leurs professeurs. Traité d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, capitulation de Montréal, Traité de Paris, Serment du Test, instructions à Murray, Acte de Québec, Acte de 1791, Acte d'Union, programme-manifeste de La Fontaine, Statut de Westminster, descriptions de la vie canadienne à diverses époques, discours importants des chefs politiques, statistiques vitales, etc.: voilà seulement une partie de ce que nous apporte ce nouveau manuel. Chacun des documents s'accompagne d'une introduction qui le situe, qui l'explique et qui indique les principales études à consulter.

Les trois auteurs de cette oeuvre historique d'un genre nouveau au Canada français représentent nos deux universités canadiennes françaises du Québec. Ne sommes-nous pas témoins d'un fait unique dans l'histoire de notre enseignement? Cette entente exceptionnelle entre les historiens du Canada français constitue un gage d'objectivité scientifique.

Volume relié de 297 pages, format 7x9 1/2, en vente partout et aux Éditions Fides, 25, rue St-Jacques, Montréal, au prix de \$3.50 (par la poste: \$3.75).

MONTREAL, MERCREDI, LE 2 JUILLET 1952

L'influence électorale des cultivateurs

En abordant cette question, la "Terre de Chez Nous" n'a nullement l'intention de se mêler de politique. Elle ne prêche ni pour ni contre un parti. Les membres de l'U.C.C. voteront le 16 juillet pour qui ils voudront après avoir consulté leur bon sens et leur conscience. Ce que veulent les cultivateurs de toute allégeance politique, c'est que leurs justes revendications soient entendues et que le rôle de premier plan qu'ils jouent soit reconnu dans les lois autant que dans les discours.

En ces dernières années, la population des villes s'est considérablement accrue. A cette augmentation, les campagnes ont fourni une bonne part. La province elle-même est en croissance et l'industrie exploite davantage son territoire et ses ressources. Il faut se résigner à voir les faits comme ils sont. Le développement industriel du Québec a procuré des emplois aux ruraux qui ont quitté les terres et qui, sans cet essor, auraient fui pour les Etats-Unis ou d'autres provinces canadiennes. Si notre province avait prospéré vers 1875 comme aujourd'hui, elle aurait gardé chez elle ceux qui sont devenus les ancêtres de trois millions de Franco-Américains.

Il y a donc un bon côté à l'industrialisation du Québec et à la croissance de ses villes. Il y en a aussi un mauvais. Car il en résulte des problèmes graves. Même si on concède que le territoire québécois est appelé à un grand avenir industriel, il est faux de soutenir que c'est la fin de son développement agricole. D'autre part, le peuple canadien-français est devenu dans sa majorité un peuple d'ouvriers et de salariés. Il faut, d'un côté, ralentir l'exode rural et, de l'autre, aider à l'adaptation des nouvelles générations de travailleurs urbains.

Stimulés par leurs syndicats, les ouvriers réclament sans cesse une plus large place dans la vie de la nation. C'est ainsi qu'en ces derniers temps certains de leurs chefs ont affirmé avec force que les salariés n'avaient pas "leur part à l'Assemblée législative de la province". A leur avis, il existe trop de comtés ruraux et le principe de la représentation proportionnelle ne joue pas suffisamment. Il est certain qu'un jour ou l'autre la réforme de la carte électorale sera exigée avec plus de vigueur.

La province de Québec compte 92 comtés. Si les divisions strictement urbaines forment la minorité, on peut également dire que les circonscriptions purement rurales ne sont guère plus nombreuses. Il existe un grand nombre de comtés mixtes. Dans plusieurs cas, une petite ville ou quelques villages importants exercent l'influence principale. Les partisans d'une réforme prétendent que le gouvernement ne tient compte que du vote rural prépondérant, ce qui est vite dit, mais beaucoup moins rapidement démontré.

Au lendemain de la guerre, les provinces anglo-canadiennes ont formé des partis agraires sous le nom de fermiers-unis. Ces partis ont détenu le pouvoir dans les Prairies et ont joui d'une grande influence à Ottawa. Mais aucun de leurs candidats n'a été élu dans Québec qui est resté fidèle à ses vieilles allégeances.

Dans le Parlement québécois qui vient d'être dissous, onze députés seulement étaient classés comme cultivateurs. Il y avait également un agronome. Cela veut dire que les comtés ruraux n'abusent pas de leur force. Il est vrai que le nombre des députés ouvriers n'était que de trois ou de quatre. Mais à qui la faute? Comme les cultivateurs, sous le système actuel, les ouvriers élisent des avocats, des notaires, des médecins, des marchands, des industriels, des agents d'assurances ou de compagnies. Pour leur part, les avocats, selon la tradition d'ailleurs, étaient au nombre d'une vingtaine et, s'il faut chicaner quelqu'un, on peut sûrement dire que le Barreau était trop représenté.

Sous le système actuel, c'est un parti qui dirige la province et avec lui les hommes influents qu'il a à sa tête. La première réforme que devraient prôner les ouvriers serait donc l'élection de représentants qualifiés dans les comtés qu'ils dominent. La ville de Montréal, à elle seule, élit tout de même vingt députés. C'est d'assez près le quart de la députation québécoise.

Quant aux cultivateurs, il est fort souhaitable qu'ils envoient au Parlement un plus grand nombre de représentants compétents. Mais, quand ce fait serait acquis, il serait encore nécessaire pour eux de se grouper hors de la politique, d'avoir une association professionnelle forte, et de constituer la corporation de l'Agriculture dans cette province. Les gouvernements les meilleurs ont besoin de la collaboration d'un conseil ou d'une chambre agricole indépendante de la politique. La prétendue influence électorale des ruraux demeure autrement bien insuffisante.

Dominique BEAUDIN

Surplus de fromage

Le Rural Co-Operator, organe de la Fédération ontarienne de l'agriculture, écrit au sujet du fromage un bout d'article plein d'à-propos. Il suggère aux producteurs de chercher leur clientèle au Canada. Il écrit :

"Le Canada ne consomme que peu de fromage par rapport aux autres pays. La consommation n'est ici que de cinq livres par personne. Or, la population est de 14,000,000. Si chaque Canadien mangeait deux livres de plus de fromage dans l'année, l'augmentation de la consommation serait de 28,000,000."

Et alors ce surplus de 15 à 20 millions de livres qu'on prévoit pour 1952 serait vendu d'avance. Ceux qui voient à la publicité des produits laitiers recherchent évidemment la clientèle canadienne et tentent d'accroître la consommation du fromage. Mais comme il a été dit ici à maintes reprises, il faudrait améliorer la présentation de ce produit.

La grosse meule se présente assez mal et passe encore pour le morceau qui en est taillé. Le plus grave, c'est que la conservation du fromage n'est pas assurée et que la qualité n'est pas assez surveillée. Par contre, on présente des fromages de valeur quelconque en des emballages attrayants et c'est cette pâteuse fadeur que le public achète. Il faudrait que le fromage, tel que produit dans nos fromageries, soit offert aux consommateurs de façon attrayante et qu'il se conserve en bon état jusqu'à son arrivée à la cuisine. La publicité rapportera dans la mesure où ce petit problème sera heureusement réglé. Dans la vente du fromage, l'ordre manque. Le produit de première qualité qui provient de nos fabriques n'atteint à peu près pas les consommateurs et ne peut être reconnu d'eux. Le public achète des marques de commerce... mais très peu de fromage.

D. BEAUDIN.

* * *

S.E. Mgr Roy au congrès des agronomes

La Corporation des agronomes de la province de Québec a tenu son congrès annuel jeudi, vendredi et samedi de la semaine dernière à Québec. C'est un événement d'autant plus important qu'il marquait à la fois le quarantième anniversaire des débuts de la carrière agronomique, dont l'origine chez nous remonte à 1912, le quinzième de la fondation de la Corporation et le dixième anniversaire de l'obtention de sa charte comme profession fermée. A l'occasion du troisième Congrès de la langue française qui vient d'avoir lieu à Québec, la vieille cité de Champlain ne pouvait être mieux choisie pour la tenue de ces assises annuelles.

On n'a pas manqué de rappeler l'histoire brève mais féconde de ces quarante ans de vie agronomique chez nous et de tirer du passé des leçons utiles pour l'avenir. La profession d'agronome, qu'on considérait un peu, même trop, il y a une vingtaine d'années, comme un pis aller ou le refuge des gens instruits qui ne pouvaient faire autre chose, est maintenant en train de conquérir ses lettres de noblesse. Non seulement on n'a pas honte de se dire de la profession, mais c'est devenu un titre enviable.

Toute la société, en commençant par l'autorité religieuse, les chefs de l'administration civile et, il va sans dire, les cultivateurs eux-mêmes, tiennent maintenant en haute estime les membres de la profession agronomique. On en a eu une nouvelle preuve par la présence de la plus haute autorité de l'archidiocèse de Québec, S.E. Mgr Maurice Roy, comme conférencier d'honneur au banquet offert par la Corporation.

Mgr Roy a rappelé fort à propos la lettre pastorale des évêques sur le problème rural. Commentant les principaux points de ce document qui n'a pas vieilli malgré les années — il date déjà de 15 ans — le distingué conférencier a profité de l'occasion pour rappeler le besoin pour les cultivateurs comme pour les agronomes d'une association professionnelle. Il a demandé aux agronomes de favoriser de toutes leurs forces l'association professionnelle, l'U.C.C., dans le milieu rural où ils ont à travailler. Soulignant que l'U.C.C. devrait compter plus de membres, Mgr Roy demande aux agronomes de "faire comprendre aux cultivateurs la nécessité de l'Union, cette forme pratique de la charité."

Comme il y a quinze ans (en 1937), lors de la publication de la Lettre pastorale des évêques, l'Eglise, par la voix d'un de ses chefs, s'intéresse à l'association professionnelle agricole, tant pour le cultivateur que pour l'agronome, la recommande instamment et exhorte les principaux intéressés à travailler de toutes leurs forces à l'instaurer chez nous. On ne pouvait, dans les circonstances, trouver de voix plus autorisée que celle-là pour indiquer à chacun le sens du devoir. Pour un agronome, c'est

d'abord d'adhérer à sa corporation, ensuite de "favoriser dans le milieu rural l'U.C.C."

Venant de si haut, ce conseil donné au corps agronomique en une occasion aussi solennelle a l'aspect d'une pressante exhortation. Il devrait être d'autant plus facile de le faire passer partout dans la pratique que les relations entre les cultivateurs et les agronomes tendent à devenir de jour en jour plus cordiales.

B. BERUBE.

* * *

Il faut avoir l'oeil ouvert

A Toronto, ces jours derniers, producteurs de lait et industriels intéressés dans la transportation et le commerce des produits laitiers ont tenu une réunion conjointe pour étudier la situation de l'industrie laitière qui se corse un peu plus chaque jour depuis la découverte de la fièvre aphteuse et les divers embargos qui en ont résulté. M. Lemoine a rapporté de cette assemblée d'utiles réflexions et des suggestions qui peuvent atténuer, sinon faire disparaître, la menace d'une crise.

Il semble évident, à la lumière de ce qu'on a discuté à Toronto, que l'industrie laitière chez nous est à un tournant de son histoire et devra être conçue selon des normes un peu différentes des habitudes acquises dans le passé si on veut qu'elle survive. Il ne s'agit pas de tout mettre au rancart, encore moins de faire table rase du passé. Mais il faut avoir l'oeil ouvert pour éviter un désastre plus grand encore.

Il y a notamment la menace toujours présente et sans cesse grandissante de la concurrence des huiles végétales utilisées, par exemple aux Etats-Unis, à la fabrication de bien d'autres produits que la margarine. On fabriquerait même chez nos voisins des laits évaporés et de la crème glacée en utilisant les gras végétaux.

On n'en est pas encore rendu là au Canada et il faut espérer que cette concurrence tardera à nous atteindre. Mais il faut se préparer à toute éventualité. On envisage diverses mesures pour parer à cette menace qui nous causerait beaucoup plus de tort qu'à nos voisins si elle allait devenir réalité. On parle même d'un certain changement des structures de base de notre industrie laitière, par exemple une nouvelle appréciation de la valeur des solides non-gras contenus dans le lait.

Le dernier congrès de la Corporation des agronomes s'est aussi fait l'écho de cette inquiétude générale en mettant en vedette cette année le problème de l'industrie laitière, notamment la possibilité d'une réorganisation des structures.

Il faut évidemment y aller prudemment dans ces sortes de réformes et ne pas prendre le risque d'administrer un remède qui donnerait le coup de mort au patient. Mais il faut voir clair et réagir quand il en est encore temps. Demain, il sera peut-être trop tard.

B. BERUBE



L'été canadien étouffe tellement il est lassé entre le printemps et l'hiver...

Les sueurs du temps des foins coûtent cette année plus cher qu'elles ne rapportent.

Je n'ai pas lu les discours électoraux, mais j'espère bien qu'ils promettent la loi des conventions collectives en agriculture.

La fièvre aphteuse, assure-t-on, est disparue, mais elle n'a pas fini de nous faire aphter...

Le véritable imitateur de saint Jean-Baptiste, notre patron, est dans le désert des terres où il combat les sauterelles et produit le miel! Et le héros national du 24 juin, en 1952, c'est encore l'habitant.

Des congrès comme celui que vient de tenir à Québec la Corporation des agronomes ont une influence heureuse sur nos destinées agricoles.

On croit que le bon air de la campagne ne vaut rien. Pourtant, les citadins en villégiature estivale payent de \$100 à \$500 par année pour le plaisir d'en jouir!

En agriculture aujourd'hui, défendre toute la classe agricole, c'est la meilleure façon de se défendre soi-même. Le meilleur moyen? Faire partie de l'U.C.C.

Le FAUCILLEUR



Derrière mon hublot

Ces jours-ci, les agronomes de notre province ont tenu leurs "Etats généraux annuels".

Il a fallu peu d'années pour que preuve soit faite que l'agronome est le meilleur allié de l'agriculteur. Quand on en supprime un dans un comté, en un rien de temps une requête se couvre de centaines de signatures réclamant ses services. Et s'amène à Québec une délégation pour présenter la requête. Cela en dit long.

L'agronome est devenu un serviteur positivement indispensable.

* * *

La Holstein, cette masse ruminante...

* * *

Le métier d'habitant, dit X..., c'est, durant les gros travaux, se lever chaque jour avant le jour.

* * *

Bang! C'est encore la porte de la grange qui bat au vent! Un simple crochet coûtant dix cents au plus supprimerait bris et ennui. On parle de le fixer depuis dix ans, mais on remet toujours la chose à plus tard.

* * *

A la fin de la veillée, Jules..., qui doit partir le lendemain pour la ville, fait ses adieux. Il y a un petit moment d'émotion. Puis un des assistants conclut dans une langue pleine de couleur: "La séparation, c'est des fois ben dur."

* * *

Il y a moyen de faire avec des vêtements propres des besognes qui, nécessairement, ne sont pas toujours propres.

* * *

Ce soir, A... étrille les chevaux. Ils en avaient grand besoin. Les Anglais ont coutume de dire qu'un bon étrillage vaut un repas.

* * *

Le chien est l'ami de l'homme mais l'ennemi des vaches.

* * *

Du sommet de la colline qui surplombe la ferme, on voit une de ces choses qui rappellent le vieux temps: un pont couvert. Ces vestiges disparaissent peu à peu et sont remplacés par des ponts en béton.

Le Nouveau-Brunswick se vante d'en avoir le plus grand nombre et en construit de nouveaux pour attirer les touristes. Il y en a environ 300 actuellement en usage. J'ai vu celui qui franchit la rivière Saint-Jean à Hartland. Construit en 1920, il a une longueur de 1,300 pieds, et on le désigne comme le plus long au monde. En 1943, on y a accolé une travée (également couverte) pour le passage des piétons. C'est une particularité assez rare. Le Nouveau-Brunswick a le plus grand nombre de ponts de toutes sortes parce que, pour une superficie donnée, il y a là plus de cours d'eau qu'en toute autre partie du pays.

Dans notre province, celui de Cap-Chat, en Gaspésie, passe pour le plus long. Il mesure 1,000 pieds, paraît-il. Aux Cap-Chatteux de corriger s'il y a lieu.

Sur ces anciens ponts un avis prohibait la vitesse — à une époque où la vitesse était cependant bien réduite. \$20 d'amende, etc., etc. Walk or pay, pouvait-on lire sur maints ponts dans les Cantons de l'Est. Mais jamais, au grand jamais, on ne vit quelqu'un payer une amende. L'avertissement était sans doute mis là pour la forme. Heureuse époque.

* * *

Veillée chez M. X... à Charlesbourg. Heure veloutée, douceur du crépuscule. Nous restons aussi tard que possible dans la balançoire. Les propos savoureux de mes hôtes m'amuse, mais un voisin s'amène et le charme est rompu. C'est un amer, un mécontent. Il se lance dans des comparaisons outrées sur les heures de travail aux champs et les heures de travail dans les usines de ville. A son dire, 8 heures de travail en ville, c'est une "invention du diable". Et il me regarde avec méfiance comme si j'étais responsable des revendications, sans cesse grandissantes il est vrai, de la classe ouvrière. A l'entendre, le cultivateur, lui, est forcé de trimer 16 et même 17 heures par jour, ce qui est exact en temps de fenaison (soit de 20 à 25 jours par année), mais grandement exagéré le reste du temps.

J'essaie de démontrer qu'il n'y a pas de comparaisons valables entre travailler au champ et travailler à l'usine. Ces comparaisons sont vaines et même irritantes; elles portent habituellement sur des cas extrêmes et induisent à des généralisations beaucoup trop simplificatrices. S'il y a des millions d'ouvriers qui se ressemblent, il n'en est pas ainsi des cultivateurs. Chaque ferme pose un cas différent. Il faut, par ailleurs, bien se garder de farder le labeur rustique. Il est parfois très dur. Mais il faut également savoir que le travail mécanique à l'usine accable vite son homme. Il est tellement déprimant que la plupart des industriels en sont arrivés à la conclusion qu'un ouvrier donne en 8 heures de labeur un meilleur rendement qu'en dix heures. Donner le même coup de marteau pendant 8 heures, sous l'œil pas toujours bienveillant, loin de là, d'un contremaître ou d'un sous-contremaître, n'est pas le paradis que l'on croit. Il y a une énorme différence entre travailler pour soi et travailler pour les autres. On apprend habituellement ça quand il est trop tard.

La discussion tourne sans profit sur ce thème éternel jusqu'au moment où, après force détours, je fais avouer à mon irascible interlocuteur qu'il est propriétaire d'une ferme valant, au plus bas chiffre, \$20,000. Il est âgé de 48 ans et n'a pas de dettes. Il est spacieusement logé et tire convenablement son épingle du jeu. Bon! lui dis-je, jugeons l'arbre à ses fruits. Partez demain matin et, dans un quartier ouvrier de Québec, comptez les ouvriers qui, à votre âge, ont un bien de \$20,000. Vous allez faire bien des maisons, vous allez monter bien des escaliers avant d'en trouver plusieurs.

Mais mon homme, comme on dit vulgairement, n'en continue pas moins à jaspiner.

* * *

Le petit coin aux blagues.

Un homme qui n'est jamais allé à l'école peut dérober quelque chose dans un wagon à fret, mais s'il a reçu une éducation universitaire il peut arriver à voler tout le chemin de fer.

C'est un immense avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser.

N'importe qui peut sympathiser avec un ami qui souffre, mais ça prend une riche nature pour sympathiser avec un ami qui réussit.

On ne saurait jamais être assez soigneux dans le choix de ses ennemis.

* * *

Et pour finir.

Un beau gars d'habitant s'en revenait des champs avec, aux bras, un lièvre et un panier, une fourche et un cheval qu'il tenait en laisse.

Comme elle le faisait parfois, la fille du voisin l'accompagnait jusque chez lui. Comme ils passaient par un petit bosquet obscur, la demoiselle rompit le silence en disant:

— J'aime pas passer par ici parce que j'ai peur que tu me voles un bec.

— Comment veux-tu que je m'y prenne, répondit le gars tout étonné. Tu vois bien que j'ai les bras occupés.

— Dis pas ça, rétorqua sa compagne. Ce serait ben facile. Tu n'aurais qu'à mettre le lièvre sous le panier, planter la fourche en terre et

Le docteur Jean-Charles Magnan

Par Albert Rioux, agronome

Un doctorat honorifique bien mérité: celui que l'Université Laval vient de conférer au directeur du Service de l'Enseignement agricole.

M. Jean-Charles Magnan a mérité cet honneur insigne parce qu'il fut et reste l'homme d'une idée. D'une idée féconde qu'il exprime par une de ces formules pittoresques dont il a le secret: "le cerveau avant le veau".

Le cerveau est le chef-d'œuvre du Créateur. C'est lui qui inspire et dirige tous les actes humains, le geste du semeur comme les recherches des savants. Pour donner son plein rendement, le cerveau doit être cultivé et fertilisé par l'étude, discipliné par la volonté, que, dès le réveil de la na-

lité. Agronome, Jean-Charles Magnan, il faut travailler, engraisser et enseigner le sol pour en obtenir d'abondantes récoltes. Fils d'un éducateur de grande classe, il savait dès le début de sa carrière qu'à moins d'être cultivé dès le printemps de la vie, le cerveau reste rocailleux, couvert de ronces et d'épines, incapable de produire de belles moissons.

Nommé agronome en 1912, il lance une souscription pour construire dans le comté de Portneuf une école d'agriculture qui préparera les jeunes cultivateurs à leur future profession. Mais cette initiative ne cadrerait pas avec le programme officiel du temps. M. Magnan dut rembourser les souscripteurs et remettre à plus tard la réalisation de son rêve.

Il croit à la nécessité d'une élite pour entraîner la masse vers le progrès. Et cette élite doit se recruter chez les jeunes. Il entreprend une véritable croisade de la jeunesse agricole. Il mobilise les curés, ses confrères agronomes, les maires, les commissaires d'écoles pour organiser des jardins scolaires, des cercles de jeunes agriculteurs, des concours, des distributions de prix, des démonstrations spectaculaires. Il est l'initiateur des œuvres de jeunesse agricole qui s'épanouissent aujourd'hui, promettant de beaux lendemains pour notre agriculture. Chaque année, la fête des jeunes agriculteurs qu'il monte à l'Exposition provinciale est une véritable apothéose rehaussée par la présence des plus hautes autorités religieuses et civiles.

En 1936, le choix de Jean-Charles Magnan s'imposait comme premier titulaire du Service de l'Enseignement agricole nouvellement créé au Ministère de l'Agriculture. C'est là qu'il va déployer son merveilleux talent d'organisateur, d'éveilleur, de pédagogue. Sous son impulsion treize nouvelles écoles d'agriculture surgissent à travers la province. Jean-Charles Magnan a convaincu les cultivateurs et les chefs politiques que chaque région devait avoir son école moyenne d'agriculture pour préparer une élite qui entraîne par l'exemple, remplace la routine par la science, fournit des chefs aux coopératives, aux cercles d'études et à toutes les associations agricoles et sociales.

Pendant l'hiver, ces écoles enseignent la technique agricole aux jeunes agriculteurs, et, pendant l'été, la plupart se transforment en écoles ménagères pour préparer les futures femmes de cultivateurs. Elles sont le centre de ralliement de toutes les organisations agricoles, l'âme et le cerveau de l'agriculture dans le territoire qu'elles desservent. Jean-Charles Magnan a pris sa revanche sur son échec de 1912. Il a trouvé des dirigeants qui lui ont fourni les moyens de réaliser son programme.

Il a consacré quarante ans de sa vie à la jeunesse agricole. Et sa carrière est loin d'être terminée. Il pourrait redire avec Clément: "Quand on est jeune, c'est pour toujours." Parce qu'il est resté jeune, il comprend la jeunesse, il sait lui parler, exalter son enthousiasme, sa fierté,

y attacher le cheval.

P. S. — Nos félicitations à M. Jean-Charles Lefebvre, pionnier de la Baie du Febvre, comté de Yamaska. Agé de 90 ans, ce cultivateur modèle travaille encore assidûment sur sa ferme avec son fils Auguste. Fait digne d'une mention toute particulière: M. Lefebvre a établi cinq de ses fils sur des fermes dans un même rang de la paroisse. Nous rêvons de repasser par là, un jour, pour admirer ce remarquable accomplissement, comme disent les Anglais.

Armand LETOURNEAU

A. L.



Consolidation de la paroisse de Belcourt

La publicité faite par le conseil municipal de Belcourt, Abitibi, dans certains journaux et publications agricoles, pour inviter les aspirants-colons, a été une heureuse initiative. Et cette initiative sera couronnée de succès.

En effet, en une seule semaine, dix cultivateurs (quatre de la région de Québec et six de la région du Lac St-Jean) ont acheté, à Belcourt, de belles terres à des conditions très avantageuses. D'autres cultivateurs ont annoncé leur venue pour la fin de juin, et ils achèteront, eux aussi, des terres.

Jeudi de la semaine dernière, un groupe de six cultivateurs du Lac St-Jean, dirigés par Emile Lévesque, inspecteur du ministère de la Colonisation, visitèrent, à Belcourt, certaines terres à vendre à des prix très bas. Trois heures après leur arrivée, ces cultivateurs avaient fait leur choix. Et il fallait voir la joie de ces gens qui avaient conclu des marchés plus avantageux qu'ils l'avaient espéré.

Ces gens sont des connaisseurs. Ils savent ce qu'est une bonne terre. Ce sont de véritables cultivateurs. Ils vendent à bon prix leurs belles terres du Lac St-Jean, pour s'en acheter en Abitibi d'aussi belles, mais à des prix bien plus bas. Ces cultivateurs s'en viennent en Abitibi parce qu'ils sont capables de résoudre le problème d'établissement de leurs fils sur des terres; ce qu'ils ne pouvaient faire chez eux. Bientôt le ministère de la Colonisation transportera gratuitement à Belcourt ces familles, ainsi que leur ménage, leurs animaux et leur roulant.

Ces sortes d'établissements sont un actif précieux pour les paroisses de colonisation. Ils donnent une injection de vie aux organisations agricoles de ces jeunes paroisses, qui languissent trop souvent parce que les véritables cultivateurs ne sont pas assez nombreux. S'il y avait dix bons cultivateurs de plus dans la plupart des paroisses de l'Abitibi, l'administration des bureaux et l'organisation des marchés seraient plus faciles. C'est avec ces cultivateurs que les paroisses de colonisation seront consolidées.

Ils sont nombreux, dans les vieilles paroisses de la province, les cultivateurs qui ne sont pas capables de résoudre, dans leur région, le problème d'établissement de leurs fils, parce que le prix des terres est trop élevé. Elles sont nombreuses, en Abitibi, les belles terres, en grande partie défrichées et bâties, qui apporteraient une solution heureuse à ce problème difficile des cultivateurs. Les dix cultivateurs établis ces jours-ci à Belcourt ont trouvé cette solution, et ils ne le regretteront jamais.

Les paroisses abitibiennes possèdent aujourd'hui tous les services sociaux que l'on trouve dans les vieilles paroisses. Elles possèdent même l'électrification rurale. L'Abitibi ne devrait donc plus faire peur à nos habitants qui veulent établir leurs fils sur des terres.

Les missionnaires colonisateurs et le ministère de la Colonisation seront toujours heureux de favoriser l'établissement de véritables cultivateurs en pays de colonisation.

Les Missionnaires-Colonisateurs de l'Abitibi

La session fédérale le 20 novembre

Le premier ministre, l'hon. Louis Saint-Laurent, a annoncé, jeudi dernier, que le Parlement sera convoqué en session le 20 novembre prochain, après qu'il aura disposé des affaires courantes.

M. Saint-Laurent a donné l'avertissement que si la Chambre devait siéger d'urgence avant cette date, elle serait immédiatement convoquée.

Nouvel évêque de St-Paul, en Alberta

Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada, a annoncé, samedi dernier, la nomination par Sa Sainteté Pie XII du R.P. Louis-Philippe Lussier, Rédemptoriste, comme évêque de St-Paul, Alberta.

Le nouvel évêque, âgé de 40 ans, était depuis sept ans directeur des pèlerinages à la basilique de Ste-Anne de Beaupré. Il est très bien connu parmi les milliers de pèlerins qui ont visité la basilique venant de tous les coins du Canada et des Etats-Unis.

Il succède à Mgr Maurice Baudoux, nommé il y a deux mois archevêque de St-Boniface, au Manitoba.

Mgr Lussier est né à Weedon, Québec, et a fait ses études à Woodstock, Ontario, et à l'Université de Toronto.

Le congrès de Pax Romana au Canada

Le XXIIe Congrès de Pax Romana — mouvement international à deux branches qui réunit des étudiants et des intellectuels catholiques — se tiendra au Canada, du 26 août au 1er septembre. Les séances auront lieu alternativement à Toronto, Québec et Montréal. Le sujet à l'étude sera la mission de l'Université. C'est un honneur pour le Canada d'avoir été choisi comme siège de ces importantes assises. Elles devraient grouper les personnalités catholiques les plus éminentes de notre pays. Dans son message au XXIIe congrès tenu à Amsterdam, en 1950, Pie XII indiquait aux étudiants et aux intellectuels catholiques du monde entier un double devoir: présence à la pensée contemporaine, service de l'Eglise. Le congrès de Montréal aidera à remplir ces deux tâches.

Les 40 ans de la carrière agronomique

Discours de M. G. Toupin à l'ouverture du congrès général de la Corporation

"L'expansion constante de la profession agronomique depuis 1912 en démontre la nécessité et la haute valeur. Soyons-en heureux en ce quarantième anniversaire de l'ouverture de notre carrière et trouvez-y pour l'avenir de nouveaux motifs de foi en notre sublime mission providentielle."

Voilà ce que déclarait, vendredi dernier, devant plus de 500 agronomes réunis au Château Frontenac, le Dr Gustave Toupin, président général de la Corporation des agronomes de la province de Québec, en ouvrant le congrès annuel de cette corporation.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le président a rendu hommage à l'Université Laval, la plus ancienne université française d'Amérique. "Ce centenaire de l'Université Laval, qui renferme tant de hautes pensées, tant de généreux élans et tant de sacrifices éveillé, j'en suis certain, mille souvenirs dans vos esprits."

Le président a rappelé alors le souvenir de l'abbé François Pilote, fondateur, en 1859, de la première école d'agriculture au Canada, l'Ecole de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, aujourd'hui faculté de l'Université Laval. Il a ensuite remercié l'Université d'avoir, à cette occasion, honoré la profession agronomique en décernant à l'un de ses membres les plus méritants, M. Jean-Charles Magnan, grand apôtre et initiateur de l'enseignement agricole moyen chez nous, un doctorat "honoris causa".

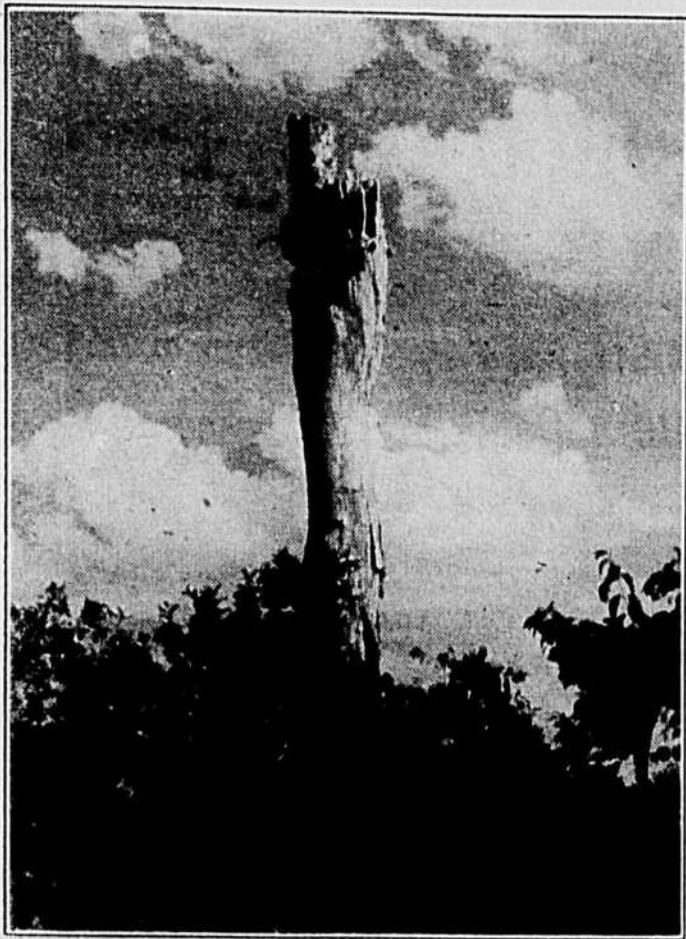
ANNIVERSAIRES

M. Toupin souligna ensuite que 1952 marque le quarantième anniversaire de la profession agronomique et le dixième de l'établissement de la Corporation des Agronomes dans les cadres de profession fermée. La carrière agronomique chez nous a débuté au cours de l'année 1912-13 avec la nomination par le ministère provincial de l'Agriculture, des cinq premiers agronomes de comté: Raphaël A. Rousseau, dans Bagot et Drummond; Jean-Charles Magnan, dans Portneuf et Champlain; Abel Raymond, dans Bellechasse et Dorchester; Henri Cloutier, dans Rouville et Iberville; Alphonse Roy, dans Montmorency et Québec. Outre ces cinq bacheliers, il y en avait 42 en disponibilité: dix-huit étaient gradués de la première promotion, en 1911, à l'Institut agricole d'Oka et au Collège MacDonald, et 24 étaient de la promotion de 1912 de ces mêmes institutions. Aujourd'hui, précise le président, nous comptons plus d'un millier d'agronomes, dont 435 répartis dans douze grands services du ministère de l'Agriculture de Québec et au-delà de 500 distribués dans à peu près toutes les sphères de l'économie agricole du pays. Depuis sa naissance, la profession a développé, par la plume et la parole, l'éclat de puissants organismes d'éducation, de crédit et de vente, et toute une série d'associations professionnelles qui sont devenues les grandes forces de notre agriculture présente.

La Corporation des Agronomes de la province de Québec, fondée en 1937, obtenait sa charte professionnelle en 1942. "L'une des grandes réalisations de notre association, dont vous devez tous être fiers en ces jours d'anniversaire", déclare le président, qui énumère quelques-unes des œuvres accomplies: contrôles pour l'admission à l'étude et à l'exercice, fondation de la revue "Agriculture", foyer de rayonnement professionnel, publication de monographies, bourses d'études postsecondaires, service d'assurance-vie, d'assurance automobile, d'assurance-hospitalisation, amélioration des salaires, etc. Fidèle à son rôle, conclut M. Toupin, notre Corporation a magnifiquement travaillé au perfectionnement de notre savoir professionnel et à la défense de nos intérêts économiques.

Après l'allocution du président, les congressistes ont abordé l'étude des rapports des comités et

(suite à la page 19)



Témoin d'un passé où la forêt vierge disputait l'espace aux terres cultivées, un vieux tronc rabougri dresse fièrement sa masse déchaquetée par le vent et les intempéries au milieu des jeunes pousses qui "plient mais ne rompent pas" sous le souffle de l'Aquilon...

(Photo de Chez Nous)

Au congrès des agronomes

La Corporation des agronomes et le mouvement de retour à la terre

"C'est à l'avenir du pays qu'il faut songer", déclare M. C.-E. Couture — La Corporation reçue par la Société canadienne d'établissement rural — Allocutions de MM. Gustave Toupin, Nolasque April et C.-E. Couture

"La province de Québec, par la force des choses, dans vingt-cinq ans sera industrialisée. Mais c'est à l'avenir du pays et des générations futures qu'il nous faut présentement songer. Les provinces de l'ouest offrent des sols riches aux jeunes agriculteurs canadiens-français et catholiques."

Voilà ce que déclarait M. C.-E. Couture, agent général de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux, lors du dîner offert, jeudi dernier, à la Corporation des Agronomes par la Société canadienne d'établissement rural.

Ce dîner était sous la présidence de M. Henri Boisvert, N.P., président de la Société canadienne d'établissement rural. En souhaitant la bienvenue aux agronomes, il a précisé que la Société avait voulu favoriser cette rencontre à l'occasion du congrès annuel de la Corporation des Agronomes qui se

tenait, ces jours derniers, au Château Frontenac à Québec.

M. Boisvert a remercié les agronomes, qui ont offert leur précieuse collaboration à la Société d'établissement rural depuis sa fondation en 1946. Il a rappelé que l'agronome joue un rôle éminemment utile dans son milieu et qu'il peut, par sa science et son influence, contribuer à ralentir l'exode des ruraux vers les villes.

Le notaire Boisvert a ajouté: "L'habitant canadien-français est l'homme d'esprit le plus clair, le plus juste que j'aie jamais rencontré. Il est celui qui pense le plus et qui est le plus humain dans notre société."

Le président a présenté et remercié lui-même les orateurs.

Le Dr Gustave Toupin

Le président de la Corporation des Agronomes a surtout insisté sur l'urgence nécessaire d'une cohésion des forces rurales pour éviter le gaspillage des énergies. Il a remercié la Société canadienne d'établissement rural d'avoir pris l'initiative de cette rencontre et il a exprimé le vœu que "vienne le jour où la Corporation des Agronomes aura assez d'épine dorsale pour prendre l'initiative d'inviter des représentants des divers groupes ruraux pour étudier la possibilité de conjuguer les forces et de former un organisme supérieur de coordination".

Il a ajouté: "La Corporation des Agronomes, fidèle à sa mission, veut étudier avec eux par quels moyens et quelle stratégie on parviendra à former cette espèce d'organisme supérieur de coordination dans le secteur de l'Agriculture".

M. Nolasque April

Ancien président de la Corporation des Agronomes et directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, M. April s'est toujours activement occupé du problème de l'établissement rural. Plus de 80% des gradués de l'institution qu'il dirige

Le gouvernement ne sait comment disposer de 35 millions de livres de porc

Ottawa vendrait cette viande à perte — Le coût est de 63.8 cents la livre — Mise sur le marché au Canada et aux Etats-Unis — Déclaration de M. Gardiner

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, a déclaré jeudi dernier aux Communes, que le gouvernement a l'intention de mettre bientôt en vente au Canada ou aux Etats-Unis autant de porc en conserve que possible, à un prix inférieur au coût.

M. Gardiner venait de dire que le gouvernement a acheté quelque 35,000,000 de livres de porc excédentaire mais qu'il ne sait pas où il pourra le vendre même à 63.8 cents la livre, soit le prix coûtant.

Le ministre a ajouté: "Je suis absolument certain qu'il ne peut se vendre à ce prix au Canada et qu'il ne peut se vendre à un prix qui s'en rapproche aux Etats-Unis".

Le gouvernement n'en a pas moins déclaré que ce porc doit être vendu, bien qu'il ne rende compte qu'il doit accepter "une perte".

En plus des 35,000,000 de livres de porc en conserve, le gouvernement a en outre 15,000,000 de livres de flanes de Wiltshire, mais M. Gardiner n'a pas indiqué ce que le gouvernement entend faire à leur sujet.

Le marché anglais

M. Gardiner a dit qu'une raison pour laquelle le Canada ne peut vendre plus de viandes à la Grande-Bretagne est qu'elle a conclu avec d'autres pays des accords de troc.

La Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, a fait savoir au Canada, immédiatement après la dernière guerre, qu'elle avait l'intention de réduire ses achats de viandes et de négocier des ententes commerciales avec d'autres pays.

Un député avait demandé au ministre s'il avait l'assurance que l'on pourrait trouver des débouchés si la production agricole était augmentée. Il venait de rappeler que

sont établis sur une terre.

Dans sa brève allocution, M. April a rappelé les circonstances qui ont permis la fondation de la Société canadienne d'établissement rural, principalement le Congrès national de colonisation tenu à Boucherville en 1946.

Il a noté avec satisfaction le magnifique travail déjà accompli par cette jeune Société, qui a rendu possible l'établissement de plus de 200 familles agricoles dans les différents secteurs agricoles français du pays.

En soulignant le fait que la Corporation des Agronomes est représentée au conseil d'administration de la Société d'établissement rural, il a exprimé l'opinion que l'agronome est l'un de ceux qui peuvent le plus contribuer à maintenir dans nos campagnes une forte population agricole.

M. C.-E. Couture

Conférencier invité à cette occasion, M. Couture a demandé aux agronomes de faire de la propagande en faveur de l'œuvre de l'établissement rural.

Conférencier invité à cette oc-

(Suite à la page 15)

M. Gardiner avait déjà dit aux cultivateurs canadiens de ne pas accroître leur production parce qu'il n'était pas sûr de trouver des débouchés. A son avis, le besoin de viandes reste grand dans plusieurs parties du monde.

L'état actuel du marché

Analysant l'état actuel du marché des animaux sur pied, M. Gardiner a dit que les prix des bestiaux sont relativement bons et que la quantité encore mise en marché "n'entraîne pas de difficultés sérieuses", en dépit de l'embargo américain. Il a soutenu que le prix du bœuf n'est actuellement inférieur que d'un cent ou deux à celui d'avant l'épizootie.

Le débat s'est engagé peu après que les députés eurent entrepris l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture, au montant de \$74,000,000, pour la première fois de la session.

Durant le débat sur l'agriculture, M. Gardiner a déclaré à la Chambre son espoir qu'en temps et lieu le Canada pourra disposer de tout le grain gelé de la récolte de 1950 qui a dû être placé dans une catégorie inférieure.

Au sujet de l'entente tripartite avec la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande pour disposer d'une partie du bœuf canadien, il a révélé que jusqu'à maintenant le Royaume-Uni a accepté la livraison d'environ 30,000,000 de livres, dont la moitié est déjà livrée.

Le député de Roberval et les cultivateurs

M. Paul Spence, nouveau député de Roberval, élu aux récentes élections partielles fédérales, a réclamé un meilleur traitement pour les agriculteurs canadiens.

Elu aux élections du 26 mai, M. Spence a prononcé son premier discours durant l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture.

Parlant en français, M. Spence a dit que les cultivateurs souffrent des bas prix payés pour leurs produits.

Les cultivateurs avaient convenu de vendre aux prix fixés durant la guerre, prévoyant qu'ils obtiendraient des prix justes après la guerre. Mais, dit-il, ils n'obtiennent pas un juste traitement.

Il a lu des lettres reçues d'organisations agricoles de sa région et affirmant que les cultivateurs obtiennent des "prix de famine" pour leurs produits. Ces organisations demandent au ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, de manifester aux cultivateurs de l'est du pays le même intérêt qu'il accorde aux cultivateurs de l'ouest.

Le député de Roberval s'éleva contre la "négligence" du gouvernement à l'endroit des cultivateurs de l'est. Il protesta également contre le fait que le Canada importe du fromage et du beurre qui viennent en concurrence avec les produits canadiens.

Quand on sort de L'ÉCOLE FÉDÉRALE...

"Avec le MILLIARD et DEMI QUE DUPLESSIS a eu à sa DISPOSITION en 8 ans, NOUS (les libéraux) pourrions maintenir nos troupes EN CORÉE pendant un an"

Extrait d'une causerie prononcée par M. Geo. Emile LAPALME, devant les membres du Club de Réforme, à Québec, samedi 26 avril 1952.

UN-33

RÉALISATIONS ou MOBILISATION?

Succursales
MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC-OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SABBRE

Fédération

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre de:
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT

Autres résolutions de la conférence de l'est

La semaine dernière, nous avons rappelé les raisons de l'existence de la Conférence agricole de l'Est. Nous avons aussi attiré l'attention sur la résolution soumise à la Fédération canadienne de l'Agriculture à sa réunion semi-annuelle, à Ottawa, résolution concernant le problème des grains de l'ouest. La Conférence de l'Est veut que la Fédération canadienne fasse le nécessaire pour la tenue d'une réunion spéciale des principales organisations agricoles intéressées avec les autorités du gouvernement fédéral en vue de l'établissement d'un système de vente des grains plus conforme aux intérêts des producteurs de l'est du pays.

La Conférence de l'Est a également porté à la connaissance de la Fédération canadienne certains autres problèmes d'intérêt commun pour la classe agricole.

A cause de la rareté des boîtes à beurre, à l'heure actuelle, rareté occasionnée par l'augmentation de la production du beurre et aussi par la nécessité d'entreposer ce beurre dans un état qui puisse permettre l'exportation de surplus à n'importe quel moment, la Conférence suggère à la Fédération canadienne d'examiner ce problème à la lumière des exigences présentes de la classification. Une de ces exigences, par exemple, veut que les coins des boîtes à beurre soient collés. Nous savons pertinemment qu'à notre usine de Victoriaville, nous pourrions fabriquer beaucoup plus de boîtes à beurre en bois, n'étant du temps perdu au collage des coins de ces boîtes.

Une autre recommandation de la Conférence de l'Est concerne l'opportunité ou la non-opportunité d'adopter un nouveau mode de classification des pores. D'après ce mode de classification, il y aurait beaucoup plus de catégories qu'il n'y en a présentement. Il y a de grands risques à courir que l'extension de l'échelle soit faite au détriment de l'éleveur, selon l'avis de nos experts.

La Conférence de l'Est insiste de nouveau auprès de la Fédération canadienne pour qu'elle fasse pression à Ottawa pour le respect intégral de la Loi des Aliments du Bétail, particulièrement en ce qui concerne les protéines, mais aussi la qualité de tous les autres ingrédients qui entrent dans la composition des moules.

Une autre résolution a trait au prix des engrais chimiques. Elle revient sur le tapis encore une fois, et c'est avec raison, étant donné l'étroite relation qui existe entre le prix des engrais chimiques et le maintien de la fertilité du sol à l'aide de ces engrais. La Conférence presse la Fédération canadienne de s'aboucher avec les autorités fédérales pour qu'il y ait une enquête sur les motifs qui ont amené l'augmentation du prix des engrais chimiques et qu'on puisse établir si ces augmentations sont justifiées.

La Conférence suggère de nouveau à la Fédération canadienne d'attirer l'attention des manufacturiers de machines agricoles du Canada sur le fait que les cultivateurs canadiens ont à redire contre la conception mécanique de bon nombre de machines et d'instruments agricoles, et que, souvent, ils encourrent des pertes dues à la faiblesse mécanique et à l'insuffisance d'essais sérieux de ces machines et instruments. Ce qui revient à dire qu'il y a sur le marché beaucoup trop de

(suite à la page 19)

L'industrie laitière n'a pas bonne presse partout

Quand la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait insiste pour obtenir des fonds en vue de la continuation de sa campagne de publicité en faveur des produits laitiers, elle est parfaitement consciente du fait que l'industrie laitière n'a pas bonne presse dans tous les milieux.

Pour le prouver, nous donnons ci-après la substance d'un article éditorial d'un important journal de Toronto, le Financial Post, que le dernier bulletin de la Fédération Canadienne de l'Agriculture s'applique à réfuter.

Voici trois prétendus arguments mis de l'avant par l'éditeur de ce journal avec la réfutation de la Fédération Canadienne :

1 — "Il n'y a pas d'industrie au Canada qui ait été traitée plus généreusement par les autorités et par les contribuables."

"On a garanti des prix-planchers 'élevés' pour les produits laitiers", prétend l'auteur de l'article.

"Ceci est contraire aux faits", dit la Fédération. "Le prix-plancher pour le beurre est de 58¢; celui du fromage en 1951 était de 28¢. On peut difficilement prétendre que ce sont là des prix-planchers 'élevés' en regard du coût de production qui, lui, est très élevé à l'heure actuelle."

2 — "Il y a eu de généreux octrois."

Il n'y a aucune sorte d'octroi accordé à l'industrie laitière. Le seul subside jamais accordé le fut pendant la dernière guerre et il fut accordé en vertu de la législation concernant le contrôle des prix dans le seul but de permettre aux consommateurs d'acheter des produits laitiers à des prix bien en-dessous du niveau du coût de production du temps. Dans le temps, l'honorable J. L. Isley, dont relevait l'application du programme de contrôle des prix, disait : "Les subsides ne sont payés que lorsqu'il n'y a pas d'autres moyens plus efficaces d'assurer aux consommateurs l'obtention de produits à des prix en rapport avec le plafond autorisé... et on doit se rendre parfaitement compte que ces subsides sont payés dans l'intérêt des consommateurs."

En parlant de subsides, l'éditeur du Financial Post pensait probablement à l'industrie minière (l'or en particulier) qui demeure l'industrie qui reçoit le plus de subsides au Canada. Ce qu'il faut dire, c'est que l'industrie de l'or, grâce aux subsides, est en mesure de déclarer un profit net de 9% sur les investissements de capitaux, après provisions faites pour le paiement des taxes, alors que l'industrie laitière, sans subsides, récompense la capitalisation à raison de seulement 3% et moins sur la moyenne des fermes canadiennes.

Et puisque l'on parle de subsides, notons que pour la seule année 1950-51, l'industrie de l'or en a obtenu pour \$8,360,000.00.

L'industrie laitière pour cinq années, soit de 1946 à 1951, n'a coûté au gouvernement, en vertu de la politique de soutien des prix, que la somme de \$1,576,000.00. Ce n'est pas précisément, comme le prétend le Financial Post, "une très coûteuse assistance" à l'industrie laitière (\$315,000.00 par année, en moyenne).

3 — "Il y a, en outre, la protection tarifaire appréciable pour la plupart des produits (laitiers)."

Remarquons que les plus redoutables concurrents de l'industrie laitière canadienne sont l'Australie et la Nouvelle Zélande. Or, les seuls droits prélevés sur les produits laitiers importés de ces pays sont de 1¢ la livre de fromage, 1¢ la livre de lait en poudre et 5¢ la livre de beurre, soit 3% pour le fromage, 6% pour le lait en poudre et 12% pour le beurre, tandis que pour un grand nombre d'industries, les droits prélevés varient entre 20% et 25%.

Il y a lieu encore de faire remarquer que les droits prélevés sur les huiles végétales qui entrent dans nombre de produits en concurrence avec les produits laitiers canadiens ne sont que de 1¢ la livre, lorsqu'elles sont importées des Etats-Unis, et qu'il n'y a pas de droits du tout lorsqu'elles proviennent des pays du Commonwealth Britannique.

Nos cultivateurs et nos organismes agricoles partageront certainement notre avis, à savoir que l'industrie laitière canadienne a des détracteurs qu'il n'est pas mauvais de pourchasser.

Cela fait ressortir davantage la nécessité de leur opposer les arguments "ad rem" dans les journaux et périodiques, à la radio et ailleurs, tel que s'applique à la faire la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait qui "dit ce qu'il faut dire là où ça doit être dit", ainsi que le soulignait monsieur Cantin dans un interview récent que nous avons rapporté ici même.

T.-E. BOIVIN, agronome.

Un prix-plancher pour la chair de volaille

Recommandation à la Fédération canadienne

Toutes les organisations avicoles du Canada se sont unies pour demander à la Fédération Canadienne de l'Agriculture de soumettre au gouvernement d'Ottawa une demande pour la fixation d'un prix-plancher pour la chair de volaille. Des milliers de producteurs de volaille sont actuellement alertés par la tendance à la baisse des prix des produits avicoles. En fait, la chair de volaille n'a jamais auparavant été aussi dévalorisée. Et si la situation allait durer, elle entraînerait des pertes considérables aux aviculteurs. Il en découlerait un

état de choses qui, en définitive, serait nuisible même au consommateur, puisque des prix trop bas décourageraient l'aviculteur et le retournement de l'industrie avicole.

Lorsqu'il y a pénurie de produits, le niveau des prix s'élève au détriment du consommateur. C'est dire que des prix convenables stabilisent la production et font l'affaire du producteur comme du consommateur.

Il y a surplus de chair de volaille en entrepôt à l'heure actuelle. Au 1er janvier 1952, les stocks en entrepôt au Canada atteignaient 34,000,000 de livres,

Le consommateur est-il justifié de se plaindre du prix des produits laitiers

Nous référons le lecteur à l'article ci-contre avant de lire ce qui suit.

Une heureuse coïncidence nous a fait mettre la main sur quelques chiffres très significatifs qui s'appliquent à certaines denrées agricoles et qui comparent pour les années 1940, 1950 et au 6 juin 1952 le nombre de minutes de travail qu'il faut à un ouvrier en construction pour obtenir l'argent nécessaire à l'achat de ces denrées. Par surcroît, ces données nous viennent de Toronto et s'appliquent à Toronto, (Labour Gazette, Chain Store ads).

Nous nous contentons de citer les chiffres concernant le lait, le beurre, le fromage et les oeufs :

La lecture rapide de ces deux tableaux indique à l'évidence l'état d'infériorité des prix du beurre, du fromage et des oeufs par rapport aux deux dernières années et la faible augmentation du prix d'une pinte de lait.

On remarquera également la très sensible réduction des minutes de travail requis pour gagner l'argent nécessaire à l'achat de ces denrées.

Il est évident que le consommateur a le dessus sur les producteurs lorsqu'il est question de prix des denrées ci-dessus mentionnées, ce dont, d'ailleurs, nous ne sommes pas fâchés. Mais nous n'aimons pas, parce que c'est contraire à la vérité, qu'on accuse le cultivateur d'être un exploitateur quand il est si facile de démontrer qu'il ne reçoit pas, pour la plupart de ses produits, les produits laitiers notamment, un prix en relation avec le coût de production.

Nous ne voulons pas prétendre que tous les consommateurs ont la main légère pour lancer la pierre aux cultivateurs, mais certains jugent parfois si sommaire-

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.

T.-E. Boivin, agronome.

ment la situation des prix de détail de maintes denrées agricoles qu'il est utile que de temps à autre, nous attirions l'attention sur la relation entre les prix au consommateur et le nombre de minutes de travail nécessaires pour se procurer l'argent qui permet d'acheter les produits agricoles. Ces prix au consommateur sont loin d'être l'indice qui doit servir de base pour établir ce que les cultivateurs reçoivent en échange de leurs produits.



Cette photo a été prise au cours de la cérémonie de bénédiction du nouvel immeuble de la Coopérative des produits avicoles de Marieville. On reconnaît sur la photo M. l'abbé E. Thérage, curé de Marieville, qui a procédé à la cérémonie, l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, M. le maire Raoul Daigneault, M. Noé Héneault, représentant du Ministère fédéral de l'Agriculture, ainsi que M. l'agronome J.-A. Mondou. (Photo du Service provincial de Ciné-photographie)

Une gerbe de petites nouvelles

Moins d'acres en culture

La population agricole du Canada a diminué au cours des 10 dernières années, mais par contre, au cours de la même période, on a grandement amélioré les fermes et augmenté l'étendue des terres en culture, selon des statistiques publiées par le service du recensement.

C'est dans l'Ouest que l'augmentation des terres cultivées s'est fait sentir, alors que dans l'Est c'est une diminution qu'on a enregistrée.

En Ontario, le nombre d'acres en culture a baissé de 9,200,000 à 8,600,000, et dans le Québec de 6,100,000 à 5,800,000, de 1941 à 1951.

Une menace sérieuse

Norman Myrick, éditeur de l'*American Milk Review*, a déclaré aux membres de diverses organisations intéressées à l'industrie laitière en congrès à Toronto ces jours derniers, qu'un succédané du lait menace sérieusement leur commerce.

M. Myrick déclare que le véritable gras de beurre, l'ingrédient indispensable à la fabrication des laits en poudre, etc., est remplacé par un gras végétal beaucoup moins coûteux. Idemment le succédané n'a pas encore réduit les ventes de façon appréciable, mais, dit M. Myrick, le loup est dans le troupeau, près de la clôture et prêt à sauter.

Elections en Alberta

le 5 août

L'Alberta élira un nouveau Parlement, mardi le 5 août. Le parti du Crédit social, qui a, pour la première fois, obtenu le pouvoir il y a 17 ans sous la direction de M. William Aberhart, tentera de former son 5e cabinet consécutif. Le premier ministre Ernest C. Manning, âgé de 43 ans, successeur du fondateur du parti, décédé en 1943, a annoncé samedi la date des élections.

M. l'abbé Jacob est nommé vicaire forain

M. l'abbé Ernest Jacob, curé de la paroisse St-Maurice, vient d'être nommé, par S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, vicaire forain du vicariat forain no 3. Il succède à M. l'abbé Jean-Baptiste Pothier-Paquin, décédé récemment. Le siège du vicariat forain no 3 passera donc de St-Narcisse à St-Maurice.

On sait que M. l'abbé Ernest Jacob est aumônier diocésain de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières.

Les provinces n'ont pas été forcées par Ottawa de lever leur embargo

C'est ce que déclare l'hon. M. Gardiner à la Chambre — "... Même si le fédéral avait le droit de le faire", ajoute le ministre — L'intérêt des provinces et l'embargo

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, a laissé entendre vendredi dernier aux Communes que la province de Québec lèvera probablement ses restrictions sur l'importation de viande afin de pouvoir profiter d'une entente impliquant le Canada, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, n'a forcé aucune province à lever les embargos imposés à la suite de l'épizootie de fièvre aphteuse dans le sud de la Saskatchewan, même s'il avait, à son avis, le droit de le faire.

Quand l'épidémie éclata, trois

provinces, le Québec, le Manitoba et la Colombie canadienne imposèrent des embargos pour empêcher la maladie de se propager et éviter une accumulation de viande excédentaire sur les marchés locaux.

Après la conclusion de l'entente avec le Royaume-Uni, M. Gardiner dit que le gouvernement fédéral s'adressa d'abord à l'Ontario et à l'Alberta pour acheter leur excédent de viande parce que l'accumulation était considérable dans ces deux provinces.

"Nous n'avons fait aucun achat au Manitoba tant que cette province n'eut pas levé son embargo. Nous avons acheté très peu en Colombie canadienne avant la levée des restrictions. J'ai remarqué dans la presse une nouvelle selon laquelle la province de Québec s'apprête à lever ses restrictions sur la viande.

"Cela m'amène à dire que nous n'avons forcé personne à lever ces restrictions. Nous étions d'avis que nous pourrions réaliser nos projets (Suite à la page 11)

Les obsèques du chan. Bissonnette

Les paroissiens de Beauharnois ont rendu à leur curé, le chanoine Oscar Bissonnette, un suprême hommage de piété filiale.

Un premier service fut chanté par le R. P. René Bissonnette, des Pères Blancs, frère du défunt, ayant comme diacre, M. Romuald Bissonnette, P.S.S., aussi frère du défunt, et comme sous-diacre, M. l'abbé Gérard Desrochers, vicaire de Beauharnois. Le R. P. Ange-Marie Bissonnette, O.P., un autre frère du défunt, fit un court éloge funèbre.

Un autre service fut chanté par Son Excellence Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. Il était assisté au trône par Mgr Dorais et par M. le chanoine Dominique Julien, supérieur du séminaire, et l'abbé Adrien Patenaude, curé des Cèdres, comme diacres d'honneur. Les diacre et sous-diacre d'office étaient M. Romuald Bissonnette, P.S.S., et le R. P. Ange-Marie Bissonnette, O.P.

On remarquait au sanctuaire Son Excellence Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, et Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, et de nombreux prêtres.

M. le chanoine Bissonnette est, on l'a déjà noté, un ancien aumônier de l'U.C.C. du diocèse de Valleyfield.

Rapport du comité sur la fièvre aphteuse

Des députés de l'opposition ont accusé le gouvernement fédéral de "blanchir" les fonctionnaires fédéraux qui se sont occupés de l'épizootie de fièvre aphteuse dans le sud de la Saskatchewan.

L'accusation a été portée avant l'adoption, par le comité de l'agriculture, d'un rapport aux Communes, qui félicite le Service d'hygiène animale du ministère de sa façon de traiter l'épizootie et ajoute qu'elle "semble avoir été supprimée". Le rapport a été adopté sur division.

La majorité libérale avait auparavant rejeté par un vote de 21 contre 14 un amendement conservateur accusant le même service de "grossière négligence". Les députés C.C.F. avaient appuyé l'amendement, mais ceux du Crédit social s'étaient abstenus de voter.

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a dit en réponse aux critiques de l'opposition, qu'il n'appartient pas au comité mais au ministère de s'occuper du personnel. Il a donné au comité l'assurance suivante: "Nous nous en occupons".

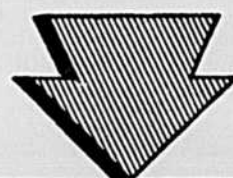
Il a aussi affirmé que les cultivateurs canadiens ont profité du fait que le diagnostic n'ait pas été fait plus tôt, car les États-Unis auraient imposé leur embargo aussitôt qu'il y aurait eu des commentaires sur l'épizootie au Canada.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Il n'existe qu'une publication à défendre constamment et sans jamais flancher les intérêts des cultivateurs canadiens-français: c'est la "Terre de Chez Nous" qui leur appartient.



IMPORTANT

AVIS

✓ Aux CANDIDATS
✓ Aux ORATEURS
✓ Aux ORGANISATEURS
de

L'UNION NATIONALE

par toute la PROVINCE...

Dans une annonce récente critiquant la politique agricole de l'Union Nationale, les libéraux insinuent sans prouver, et faussent la vérité.

Ils dénigrent, selon leur habitude, la loi du Prêt Agricole, et promettent d'augmenter à \$10,000 le maximum pour chaque emprunteur.

Or, sachant que de 1940 à 1944, ils ont diminué les prêts de \$35,000,000 qu'ils étaient à \$15,000,000 et qu'ils ont augmenté le taux d'intérêt de 4% qu'il était à 5.71%, vous avez là un exemple de leur sincérité et de la valeur de leurs promesses.

Les libéraux ont toujours été opposés au crédit agricole dans le passé... le sont encore aujourd'hui... et le seront toujours dans l'avenir.

Quant aux garanties offertes par monsieur Lapalme aux cultivateurs dans cette même annonce, nous y reviendrons bientôt dans un prochain message.

UN-99-8

... veuillez noter cette
mise au point et prévenir
les électeurs de votre région
en conséquence.

**L'ORGANISATION CENTRALE
de
L'UNION NATIONALE**

LE PEUPLE T'ACCUSE, MAURICE DUPLESSIS

EXHIBIT NO 620

de te moquer des cultivateurs

d'ignorer leurs légitimes revendications

L'HISTOIRE DES DEUX Jumeaux

Joseph vit en ONTARIO

Son revenu
annuel
est de

\$4,400

TOUS
DEUX
SONT
CULTIVATEURS

Jean vit dans le QUÉBEC

Son revenu
annuel
est de

\$3,300

Depuis des années, l'U.C.C. réclame un Office des marchés agricoles et des Conventions collectives, qui existent déjà en Ontario. Duplessis crée plutôt des commissions d'enquête qui coûtent cher, ne font rien et ne servent qu'à caser les amis du régime.

ET C'EST AINSI SUR TOUTE LA LIGNE

DUPLESSIS VOUS COÛTE TROP CHER

Le Parti Libéral Provincial

DUPLESSIS TOMBERA COMME LE PONT DE TROIS-RIVIÈRES

"droit et solide comme l'Union Nationale"

(Duplessis, le 6 juin 1948, à Trois-Rivières)



Lapalme garantit
aux cultivateurs

1. Prêt Agricole Augmenter de \$6,000 à \$10,000 le maximum du Prêt Agricole pour tenir compte des changements de prix et de valeur depuis 1936.

2. Office des marchés Créer un Office des marchés agricoles et instituer des conventions collectives en matière de prix agricoles telles que proposées par l'U.C.C. afin que les cultivateurs puissent discuter des prix avec les représentants des acheteurs et des consommateurs et travailler sur une base de profit stable et raisonnable. Rétablir, s'il y a lieu, des primes sur le fromage et la production laitière.

3. Crédit de production Créer un crédit de production affecté directement à l'achat de matériel agricole, à la construction de bâtiments, à l'amélioration des fermes, etc., afin d'augmenter le rendement des terres.

4. Etablissement des jeunes cultivateurs Faciliter au moyen de prêts, l'établissement des 25,000 jeunes cultivateurs qui, chaque année, veulent s'établir sur des terres non bâties et participer à l'expansion de notre agriculture.

5. Conseil agricole Constituer un Conseil agricole consultatif groupant des représentants du gouvernement, des cultivateurs et des consommateurs.

LE PEUPLE T'ACCUSE, MAURICE DUPLESSIS

EXHIBIT
NO 67

de te désintéresser du sort des bûcherons



L'ordonnance No 39 de M. Barrette stipule que le bûcheron doit recevoir un minimum de \$3.60 la corde. En Ontario, le prix de base pour la même corde de bois est fixé à \$7.83.

dans l'ONTARIO

\$ 7.60

7.92

8.16

8.48

8.20 à 9.60

7.85 à 8.20

EMPLOI

journalier

rouleur et skiddeur

charretier

camionneur

cuisinier

homme d'écurie

dans le QUÉBEC

\$ 5.70

6.00

5.70

7.00

5.50 à 8.00

5.40 à 5.70

ET C'EST AINSI SUR TOUTE LA LIGNE

DUPLESSIS VOUS COÛTE TROP CHER

Le Parti Libéral Provincial

DUPLESSIS TOMBERA COMME LE PONT DE TROIS-RIVIÈRES

"droit et solide comme l'Union Nationale"

(Duplessis, le 6 juin 1948, à Trois-Rivières)



le 16 juillet votez
Lapalme
pour une politique
de prospérité agricole

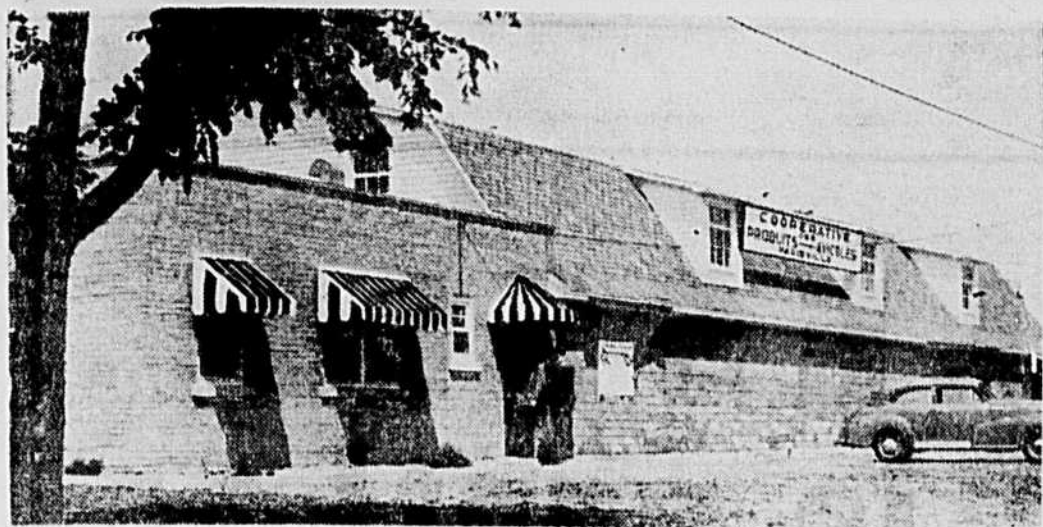


Photo de l'immeuble de la Coopérative des Produits avicoles de Mariville tel qu'il apparaissait le jour de la bénédiction et de l'inauguration qui fut faite ces jours derniers par M. l'abbé E. Thérberge, curé de Mariville. L'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, assistait à la cérémonie. (Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

En marge de l'épidémie de fièvre aphteuse

Un message important du secrétaire de la Société des éleveurs d'animaux de race

A propos de la fermeture du marché américain pour nos vaches laitières — M. Armand Ouellet conseille aux éleveurs de profiter de cette situation pour acheter de bonnes vaches laitières

Récemment, le comité général de la Société des Éleveurs d'animaux de race du Québec se réunissait à Montréal pour étudier le problème de la mévente des bovins et particulièrement des vaches laitières, conséquence de la fermeture du marché américain à la suite de l'éruption de fièvre aphteuse survenue l'hiver dernier en Saskatchewan.

Le comité en est venu à la conclusion que le moyen le plus pratique de corriger la situation dans une bonne mesure serait d'activer autant que possible l'achat par des cultivateurs québécois des bonnes vaches qui, normalement, prennent le chemin des États-Unis. Ce serait, à n'en pas douter, une excellente chose pour ces éleveurs qui comptaient sur le marché américain temporairement fermé et, en même temps, pour les cultivateurs une belle occasion d'améliorer la qualité de leurs troupeaux.

On ne saurait attacher trop d'importance à cette question qui, par suite de circonstances exceptionnelles, affecte notre économie rurale à un certain degré. M. Armand Ouellet, agronome, secrétaire général de la Société des Éleveurs d'animaux de race du Québec, expose dans les lignes suivantes les aspects divers du problème.

«En ce début de juillet, il semble bien que l'épidémie de fièvre aphteuse, survenue l'hiver dernier au Canada, a été complètement maîtrisée et que, dans un avenir rapproché, les mesures extraordinaires de protection contre ce terrible fléau ne seront plus nécessaires. Cependant l'une des conséquences fâcheuses de la présence de cette maladie en un coin du pays pèse encore assez lourdement sur le marché des bestiaux, particulièrement en ce qui a trait à la vente des bovins laitiers. L'embargo imposé par les États-Unis sur toute importation d'animaux en provenance du Canada a entraîné la disparition complète d'un marché très important pour plusieurs milliers d'éleveurs de bovins enregistrés ou croisés de notre province, pour qui la vente de quelques sujets de surplus est toujours un appoint fort appréciable.

Vous aurez une idée plus précise de ce que représente cette disparition lorsque vous saurez qu'en 1949 les exportations aux États-Unis de bovins pour la production se chiffraient à plus de 16,600 têtes en provenance du Québec, que le nombre dépassait 13,000 en 1950 et qu'en 1951 il fut encore près de 9,000 têtes.

Il va de soi que ces exportations ne se font pas à elles seules tout le marché des bovins de production ou d'élevage puisque la demande intérieure reste toujours de beaucoup la plus importante dans ce domaine, mais elles contribuaient singulièrement à soutenir les prix.

Notons donc cette année avec un surplus de bonnes vaches laitières dans les meilleures

régions d'élevage de la province alors que les conditions générales de l'industrie laitière ne sont pas des plus favorables. Il en résulte un problème auquel il faudrait le plus tôt possible apporter une solution au moins partielle, au risque de voir baisser considérablement l'intérêt de nos éleveurs dans la poursuite si nécessaire de l'amélioration de nos troupeaux.

Il y a toutefois à ce problème un aspect plutôt encourageant, c'est que par suite de la fermeture temporaire du marché américain, il est maintenant plus facile pour les cultivateurs du Québec qui le désirent de se procurer des bêtes de la meilleure qualité disponible. En effet l'on peut dire que les acheteurs étrangers prenaient la plupart du temps les meilleures vaches des troupeaux qu'ils visitaient, nous privant ainsi d'une précieuse source d'amélioration de la valeur héréditaire de nos troupeaux laitiers.

C'est en considérant cet aspect du problème que le Comité général de la Société des Éleveurs en est venu à la conclusion qu'il y aurait de nombreux avantages, et pour les éleveurs et pour l'ensemble des cultivateurs, à favoriser par une campagne de publicité appropriée l'achat à l'intérieur de la province de cette partie de nos meilleurs troupeaux qui prenaient jusqu'à cette année le chemin de l'étranger.

Il ne manque pas de cultivateurs, en ces temps quelque peu difficiles, qui croient fermement que le moment serait pour le moins mal choisi de les inviter à se procurer des vaches qui viendraient grossir leurs troupeaux alors que la situation faite à l'industrie laitière semble devenir de moins en moins attrayante. Pourtant n'est-il pas vrai que, même si la vente des produits laitiers n'apporte pas tous les profits qu'il serait légitime d'en escompter, elle demeure sur la plupart de nos fermes l'entreprise la plus stable et la principale source de revenus? N'est-il pas vrai aussi qu'il est bien impossible de concevoir l'agriculture du Québec sans une industrie laitière solidement implantée dans l'immense majorité des fermes? Ces faits n'ont aucunement besoin d'une nouvelle démonstration et ils suffisent à montrer que si l'exploitation des troupeaux laitiers n'est pas toujours aussi avantageuse qu'on pourrait le souhaiter, elle mérite en tout temps, et plus spécialement encore en période difficile, qu'on prenne tous les moyens pratiques d'en tirer le meilleur parti.

Parmi les grands facteurs qui conditionnent le rendement économique d'un troupeau laitier la qualité des unités qui le composent ne peut pas plus être négligée que ne peuvent l'être son alimentation ou son administration. Or, il est clair qu'une foule de troupeaux sont formés de bêtes dont la valeur héréditaire est loin de correspondre à ce minimum d'aptitude laitière requis pour une production tant soit peu payante.

D'autre part, trop nombreux sont les troupeaux où une proportion plus ou moins grande de vaches sont des pensionnaires qui absor-

bent une partie des revenus réalisés avec les bonnes productrices. Le rendement moyen d'à peu près 4,300 livres de lait par vache dans la province est une suffisante indication que les cas ne manquent pas où l'introduction de quelques laitières d'aussi bonne qualité que celles qui étaient vendues à l'exportation, en remplacement de plusieurs moins bonnes jusqu'ici gardées à perte, serait une mesure d'une économie indiscutable. Souvent il serait possible, avec le produit de la vente pour la boucherie de quelques-unes des "pensionnaires", d'acquiescer sans presque débours d'argent deux ou trois bonnes vaches enregistrées ou croisées qui, elles, seraient une véritable actif sur la ferme par les rendements qu'elles donneraient et plus encore peut-être par leur valeur comme souche dans la réorganisation progressive du troupeau.

Aussi longtemps que le beurre sera pour la majorité des cultivateurs du Québec la forme sous laquelle le gros de leur production laitière doit être vendu, le pourcentage de matière grasse contenue dans le lait comptera pour quelque chose dans la valeur économique de la matière première livrée aux fabriques. Et il n'y a encore aucun signe précis que l'état de choses qui a prévalu sur ce point depuis longtemps serait à la veille d'un changement radical. Le beurre continuera vraisemblablement d'être l'un des plus importants produits de notre industrie laitière en dépit de la concurrence des huiles végétales, et s'il est vrai que, du point de vue valeur nutritive, il faudrait accorder un plus grand prix aux solides non gras du lait, il reste que, pour le plus grand nombre de producteurs, la matière grasse continuera de servir de base à l'appréciation de leur marchandise.

A ce sujet, faisant ces jours derniers une revue des rapports du Contrôle laitier postal, j'ai été un peu surpris de voir comme ils ne sont pas rares les troupeaux où le taux de la matière grasse n'atteint même pas 3% pour l'ensemble, alors que le volume total est bien loin de compenser ce faible pourcentage. Cette constatation, qui n'est sûrement pas tout à fait nouvelle, invite à croire qu'il y aurait ici et là de sérieuses lacunes à corriger au chapitre du taux de la matière grasse. Là encore, l'achat de quelques vaches, spécialement choisies pour leurs qualités beurrières, serait certainement de nature à relever à un niveau plus normal la production du lait pour la beurrierie et à accroître ainsi les possibilités de revenu.

Evidemment l'introduction de vaches de meilleure qualité ne suffit pas à corriger toutes les faiblesses et il faut toujours songer que la clef du succès réside dans l'application suivie d'un ensemble de méthodes éprouvées de sélection et d'élevage, d'alimentation et de conduite générale des troupeaux, dont aucune ne peut être mise de côté sans entraîner de fâcheuses conséquences. Il n'en est pas moins vrai que les circonstances se prêtent

(suite à la page 17)

Libérez VOTRE BÉTAIL des mouches

MOUCHES À CHEVAL MOUCHES À CORNES
MOUCHES À BOEUF MOUCHES D'ÉTABLE
MOUCHES DOMESTIQUES MOUCHES SUCEUSES

- N'irrite pas la peau
- Odeur agréable
- Ne contamine pas le lait ni les aliments
- Protège les bêtes aux champs pendant 2 mois

"MUST" SKEE-DOO les tue toutes

Qu'est-ce qui fait monter un homme dans l'estime de gens comme ceux-ci?



SON PATRON

Les patrons aiment invariablement l'homme qui n'hésite pas à assumer des responsabilités. Ils savent aussi que cette attitude est bien marquée chez un homme qui possède de l'assurance-vie. L'assurance-vie peut donc valoir "un a tout de plus" à cet homme, quel que soit son métier.



SON BANQUIER

Les banquiers et autres prêteurs d'argent rendent un service si précieux que leur opinion d'un homme est importante. Pour eux, la possession d'un montant suffisant d'assurance-vie est souvent un facteur important quand il s'agit de consentir un prêt ou de faire autrement crédit à un homme.



SON ÉPOUSE

Plus d'un homme est considéré comme "le meilleur mari du monde" par son épouse. Mais s'il possède de l'assurance-vie — qui pourvoit à la sécurité financière de sa famille — il monte encore plus haut dans l'estime des siens, du fait qu'il se soucie sincèrement de leur bien-être futur.



SES AMIS

ET

SES VOISINS

Quand ils savent qu'un homme possède de l'assurance-vie, ils savent qu'il s'efforce de garantir l'indépendance financière de sa famille et, peut-être aussi, la sécurité de sa retraite. La prudence de bon père de famille et la prévoyance en matière de sécurité financière commandent le respect de tous.

Aujourd'hui, des millions de Canadiens assurent leur propre sécurité et celle de leurs familles — et jouissent d'un plus grand prestige — grâce à leur portefeuille d'assurance-vie!

A VOTRE SERVICE!



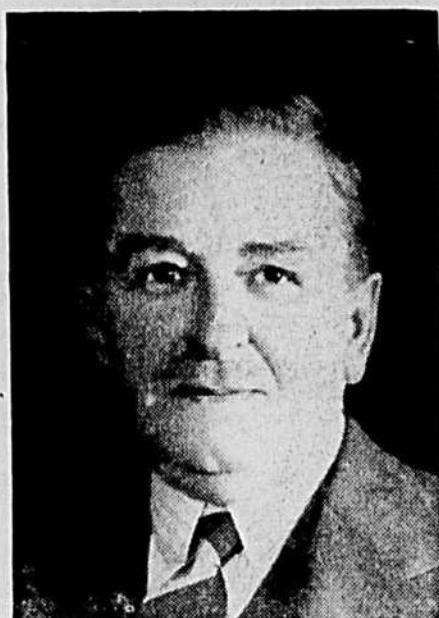
Plus de 50 compagnies d'assurance-vie canadiennes, anglaises et américaines se font concurrence pour offrir aux Canadiens les meilleurs modes d'assurance possibles en ce qui concerne la protection financière de leurs familles et un revenu pour leur retraite. Un représentant compétent de n'importe quelle de ces compagnies vous aidera volontiers à choisir le genre et le montant d'assurance-vie qui répondront le mieux à vos besoins particuliers.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

"Tout bon citoyen possède de l'assurance-vie"

DUPLESSIS

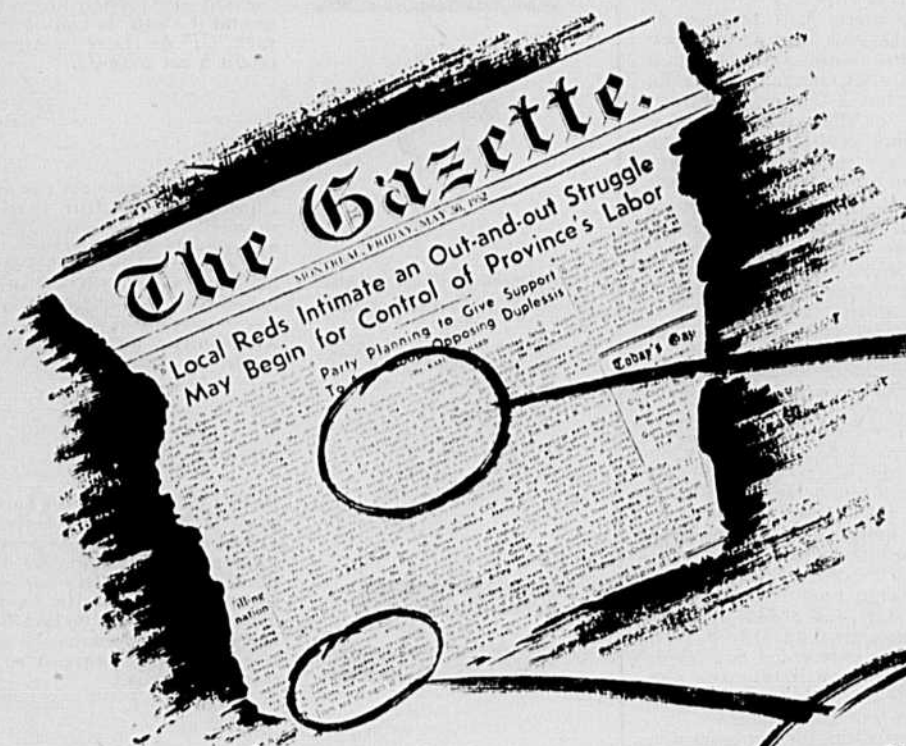
relève le gant!



"La province de Québec possède des traditions religieuses qui sont les premières garanties du présent et de l'avenir, et le gouvernement de Québec est LE SEUL À SE TENIR DEBOUT, sans relâche, devant le communisme" . . . il continuera de le faire dans l'avenir. (DUPLESSIS, 3 juin 1952)

Les COMMUNISTES,
dans un effort suprême pour dominer
le TRAVAIL dans le QUÉBEC,
déclarent la GUERRE à DUPLESSIS
leur ENNEMI No 1

Reproduction d'un article paru dans un grand quotidien anglais de la Métropole révélant le plan de campagne en 6 points tracé par les communistes pour combattre DUPLESSIS et l'UNION NATIONALE.



PLAN de PROPAGANDE Communiste

Projets d'alliance avec le parti C.C.F. et le parti LIBÉRAL dans une "lutte-à-finir" contre DUPLESSIS, défenseur de nos droits, de nos traditions, et champion de notre autonomie.

1. L'usage des journaux quotidiens, des revues unionistes ouvrières et des postes de radio pour la diffusion de mots d'ordre anti-Duplessistes et pour éveiller l'opinion publique sur "les dangers que court l'ouvrier par la perte de sa liberté et de son droit d'association".

2. Création d'alliances politiques avec tout parti qui s'oppose à DUPLESSIS, Y COMPRIS LE PARTI LIBÉRAL

DUPLESSIS relève le gant et oppose à votre offensive sa détermination inébranlable de bannir de sa province et à jamais, ces fauteurs de discorde commandés par MOSCOU . . . messieurs, préparez vos valises!

Laissons Duplessis continuer son oeuvre

Les obsèques de Mme E. Beaudin

D'imposantes obsèques ont été faites samedi dernier, le 28 juin, à Saint-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie, à Mme Evariste Beaudin, décédée le 25 — et non le 18 juin, ainsi que la Terre de Chez Nous l'a annoncé par erreur la semaine dernière, — à l'âge de 80 ans. Elle était, comme on le sait, la mère du directeur de l'organe officiel de l'U.C.C.

La messe solennelle de Requiem a été chantée à 9 heures par M. l'abbé Alcide Beaudin, neveu de la défunte, assisté comme diacre de M. le curé de Saint-Jacques, M. l'abbé Napoléon Briere, qui avait fait la levée du corps, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Antoine Rémy, professeur au collège de Saint-Jean et petit-neveu de Mme Beaudin. On remarquait au chœur les curés de Saint-Edouard de Napierville, M. l'abbé Jacques Barclay, et de l'Acadie, M. l'abbé Robert Corriveau, M. l'abbé Jean Côté, vice-supérieur du collège de Saint-Jean, M. l'abbé Georges Pinard, aumônier de l'U.C.C. de Nicolet, qui représentait cette fédération aux funérailles, et M. l'abbé J.-B. Pinsonneault.

Les membres de la famille ont suivi le cortège à partir du salon mortuaire, chez son gendre et sa fille, M. et Mme Stanislas Demers, cultivateur. En tête, on remarquait, outre l'époux de la défunte, M. Evariste Beaudin, ses fils, MM. Dominique, Nérée, Albert et Joseph Beaudin, ses filles, Mmes Sylvain Serre, J.-M. Lussier et Stanislas Demers, ses gendres et ses brus ainsi que de nombreux petits-enfants.

Une délégation de l'U.C.C., des services d'assurances de l'U.C.C. et de la Terre de Chez Nous a suivi le cortège. On remarquait notamment MM. Thurbil Belzile, secrétaire général, Roger Brisson, des Assurances générales de l'U.C.C., Pierre-Eugène Proulx, de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., Roger Bourdon, comptable à l'U.C.C., L.-P. Poulin, secrétaire général adjoint, Maurice Noisieux, chef du tirage à la Terre de Chez Nous, et Bernard Bérubé, rédacteur au même journal.

On remarquait aussi M. Gérard Filion, directeur du Devoir et ancien secrétaire général de l'U.C.C. pendant une quinzaine d'années, et M. Paul-Emile Alin, ainsi que sa mère, Mme Alin, M. Lionel Sorel, qui représentait la fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean à titre de président diocésain, et nombre d'autres.

La chorale a exécuté une messe de Requiem à quatre voix et l'inhumation a eu lieu aussitôt après au cimetière paroissial de Saint-Jacques-le-Mineur.

Au nom de l'U.C.C. et de ses services, la Terre de Chez Nous réitére à M. Dominique Beaudin et à la famille éprouvée l'expression de ses vives condoléances.

Les provinces...

(suite de la page 7)

sans avoir recours au droit que la loi nous donnait de forcer les gens à faire certaines choses.

"Nous avons procédé ainsi et ces gens ont constaté à la fin qu'ils avaient avantage à marcher avec nous et ils l'ont fait".

En vertu de l'entente tripartite, le Canada expédie du bœuf frais au Royaume-Uni, et la Grande-Bretagne paie avec du bœuf gelé de la Nouvelle-Zélande, que ce pays tente de vendre aux Etats-Unis. Les autorités espèrent ainsi disposer de quelque 60,000,000 à 80,000,000 de livres de bœuf canadien excédentaire ainsi que d'une certaine quantité de porc.

M. Gardiner a parlé ensuite des embargos provinciaux alors que les Communes poursuivaient un débat, mouvementé par moments, sur les crédits du ministère de l'Agriculture.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Nos écoles ménagères

Nos écoles ménagères poursuivent toute l'année leur tâche admirable dans le silence qui accompagne tout travail sérieux et assidu. Sans publicité tapageuse, elles forment l'élite de nos futures maîtresses de maison. Personne, hors les parents des élèves, ne se doute de la besogne accomplie durant une année scolaire par les humbles religieuses, habillées de noir et coiffées de blanc.

Au mois de juin, avant le retour des élèves au foyer paternel, la plupart des institutrices offrent au grand public l'occasion de prendre contact avec les éducatrices et de soulever un coin du voile qui cache leurs réalisations.

Des enfants arrivent là, qui sortent de la petite école du rang, après leur septième année. Elles entrent au Cours familial. Encore timides et gauches, elles sont accueillies en septembre avec des compagnes d'autres paroisses. Elles ne se connaissent pas. Mais au bout de quelques jours, elles ont commencé à nouer des liens d'amitié qui ne se dénoueront qu'à la mort. Car elles étudient ensemble. Elles découvrent ensemble des connaissances, des techniques. Elles se forment ensemble, et ce sont des jours inoubliables.

Au bout de l'année, ce ne sont plus des enfants qui retournent au foyer paternel. Ce sont des jeunes filles qui commencent à s'épanouir. Elles ont commencé à prendre conscience de leurs responsabilités, des possibilités que Dieu a déposées en elles. Elles savent que leurs talents peuvent se développer. Elles se sentent engagées à le faire.

Il faut voir leur sourire rayonnant lorsqu'elles font visiter l'exposition de leurs travaux. Une vingtaine de morceaux exécutés durant l'année, c'est courant. De la couture d'abord: robes d'enfants et d'adultes, habits

de garçonnets, articles de lingerie, manteaux et costumes, on apprend à exécuter tout cela à l'Ecole Ménagère. Et sur tout cela, on reconnaît un fini, une exigence de perfection qui, par la suite, ne se contentera jamais de l'à-peu près. La coupe sera réussie. Le souci du détail sera toujours présent.

Dans la section du tissage, les élèves confectionnent, avec la laine, le fil, le lin, des tissus de tous genres. Les jupes paysannes rivalisent d'originalité. Les plaid, les quadrillés sont chauds et soyeux. De jolies ceintures, de magnifiques parures de chambre, des tapis cotoient des hamacs pour le jardin.

Si nous passons à l'étalage de la broderie, le travail délicat sur crêpes fins, le brin tiré nous ravissent. Combien de jeunes filles ont des doigts de fée et ne l'auraient jamais su sans leur séjour à l'école! Que de fantaisies agréables elles peuvent confectionner avec leur aiguille!

Des élèves suivent aussi des cours de dessin plus avancé et apprennent la technique du cuir et de l'étain repoussé, du travail sur bois. Leur goût se développe et peut s'exprimer avec d'aussi petites choses que des retailles de feutre ou d'indienne. De jolis cadres, aux couleurs gaies, sont là pour l'attester.

Bref, une visite à l'exposition de l'Ecole Ménagère de votre diocèse est très révélatrice. Si vous l'avez omise cette année, ne la manquez pas l'an prochain. Elle vous inspirera.

Si, en passant, vous j cueillez l'idée de faire profiter l'une de vos filles de ces avantages, laissez-vous convaincre. L'avenir justifiera ce sacrifice. Votre foyer en sera beaucoup plus enrichi que vous ne le soupçonnez. Marie-Ange BOUCHARD

Une foule de plus de 12,000 personnes assiste à l'ouverture du congrès eucharistique de Mont-Laurier

Des cérémonies grandioses ont marqué, jeudi soir dernier, l'ouverture, par Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, du grand congrès eucharistique diocésain de Mont-Laurier.

Ce congrès, précédé en juin 1951 des congrès eucharistiques régionaux de Ste-Agathe-des-Monts et de Maniwaki qui remportèrent de véritables succès, a débuté en présence d'une foule estimée à 12,000 personnes.

A 7 h. 30, un imposant cortège se rendit à la rencontre du char marial, qui, depuis le 30 avril dernier, a visité 23 paroisses de la région et qui revenait hier soir de Ste-Anne-du-Lac, la paroisse la plus au nord du diocèse.

Le char marial, précédé du corps de clairons de l'école St-Eugène de Mont-Laurier, était escorté par 150 automobiles. Dans la première voiture, Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, accompagné de ses gardes d'honneur; dans la seconde voiture, Son Exc. Mgr Eugène Limoges, accompagné de l'hon. Albini Paquette et de M. Hermas Lamarche, respectivement commandeur et chevalier de l'ordre équestre du St-Sépulchre; dans la troisième voiture, Son Exc. Mgr Georges-L. Pelletier, évêque des Trois-Rivières, accompagné des chevaliers William Grenier et Josaphat Rouleau; dans la quatrième voiture, Son Exc. Mgr Cousineau, accompagné des chevaliers Paul Campbell et Roger Laurin; dans la cinquième, avait pris place Mgr Robert Jutras, vicaire général du diocèse de Mont-Laurier, accompagné des chevaliers Georges Charbonneau et H. Moquin; dans la sixième, le chancelier de l'évêché, Mgr Cadotte, accompagné du chevalier Jean Brisebois; dans la septième, on remarquait

Mgr Omer Villeneuve, curé de la cathédrale de Mont-Laurier.

En grande pompe la statue de la Vierge traversa la ville de Mont-Laurier et le cortège s'arrêta à l'école St-Eugène, qui sera pour la durée du congrès le foyer marial. Sept jeunes filles vêtues de blanc escortèrent la statue que Mgr Jutras déposa sur l'autel.

Magnifique reposoir

Les plans du reposoir ont été dressés par l'architecte Jean-Charles Fortin, de Val d'Or, et ont été exécutés par l'abbé Ernest Léonard, missionnaire-colonisateur de Mont-Laurier. La population de Mont-Laurier et des paroisses environnantes n'a ménagé ni ses dons ni ses fatigues pour assurer l'érection en un temps record de ce splendide monument à la gloire de Jésus-Hostie. Deux piliers longs de 100 pieds servent de base à l'autel au-dessus duquel s'élève une stèle à claire-voie de 60 pieds de haut. L'écusson du congrès, dans la verrière, découpe la feuille d'érable, le monogramme marial et le calice avec l'hostie.

Dès 7 h., les 10,000 sièges érigés sur le terrain du reposoir étaient presque tous occupés par la foule. A l'arrivée des dignitaires, la foule se leva pendant la réception liturgique faite à Son Exc. Mgr Vachon, président du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux.

S. Exc. Mgr Limoges

Après le chant du Veni Creator, Son Exc. Mgr Limoges prononça une allocution de bienvenue aux congressistes et déclara solennellement ouvert le congrès diocésain.

Mgr Limoges rappela brièvement les événements qui ont marqué la

préparation de ce congrès. Depuis de longs mois, dit-il, nous attendions impatiemment les grandes cérémonies qui vont marquer notre congrès eucharistique. Ces grands jours sont arrivés. Ce soir, votre présence ici par milliers dénote bien que ce congrès, auquel vous vous êtes préparés avec piété et pour le succès duquel vous vous êtes dévoués sans compter, répond bien au grand désir que vous avez de faire un triomphe à votre Dieu. Je vous en félicite et je souhaite ardemment que Jésus-Hostie vous comble de bénédictions et de grâces.

PLUS
pour votre
argent!



VERRE SAFEDGE DANS CHAQUE SAC!

Nouvaine à sainte Maria Goretti

Modèle de la pureté chez les jeunes. — 200,000 personnes en prières. — Sa fête est le 6 juillet.

Le 24 juin 1950, le Souverain Pontife canonisait une fillette de 12 ans, morte martyre, parce qu'elle a voulu rester pure. Au monde entier, mais en particulier aux jeunes, était offert, ce jour-là, en sainte Maria Goretti, une puissante protectrice et un modèle accompli de pureté.

Grâce au Centre Maria-Goretti, entreprise apostolique qui a mission spéciale de la faire connaître, sainte Maria Goretti est maintenant priée et honorée dans des milliers de foyers au Canada. Et la confiance que l'on met en elle, est bien récompensée car nombreuses sont les faveurs, tant spirituelles que temporelles, qui lui sont attribuées.

Au Centre Maria-Goretti des prières spéciales sont adressées chaque jour à la petite sainte, mais les prières deviendront plus ferventes et prendront l'ampleur



d'une véritable croisade à l'occasion de sa fête. On estime qu'environ 200,000 personnes feront la novaine préparatoire à la fête de sainte Maria Goretti, commencée le 28 juin, qui se terminera le 6 juillet, jour de la fête de sainte Maria Goretti. Chaque jour de la novaine, messe et prières spéciales seront donc offertes pour les personnes qui feront parvenir leurs intentions.

Pour favoriser la dévotion et intensifier la prière, une image de sainte Maria Goretti avec prière au verso sera envoyée à tous ceux qui en feront la demande. Depuis le 1er juin, le Centre Maria-Goretti occupe un nouveau local. On voudra maintenant adresser toute correspondance à la nouvelle adresse: Le Centre Maria-Goretti, 3351, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal (26).

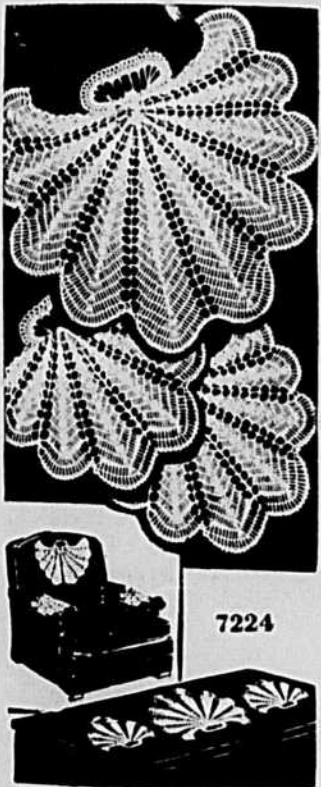
S. Exc. Mgr Vachon

Son Exc. Mgr Vachon, arrivé il y a quelques jours d'Europe, où il a présidé à l'ouverture du congrès eucharistique international de Bar-

(suite à la page 14)

PATRONS

par ALICE BROOKS



7224

PATRON 7224

Napperons en forme de coquilles, vraiment jolis s'ils sont faits chacun en couleurs différentes. Peuvent aussi s'utiliser pour recouvrir fauteuils et buffets.

PATRON 7011

Jolies marguerites couleur de jonquilles. Un rosé très doux et un vert délicat rendent les toiles ravissantes, les anciennes comme les nouvelles. Appliquez rapidement. Broderies non lavables.

Prix: \$0.30 (taxe incluse) chaque patron. Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



7214

PATRON 7214

Vêtement de soleil frais, infroissable et si gentil. Des ouvertures rendent le repassage facile.

PATRON 7185

Ornez vos serviettes de jolis oiseaux bleus. Cachet moderne. Faciles à tricoter. Employez fil ou corde en deux couleurs pour obtenir un effet plus gai.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

En marge du congrès de la langue française

Hommage des cordons bleus d'Ottawa à Sa Majesté la Langue française

Des expressions françaises pour désigner diverses parties du boeuf ordinairement connues sous un nom anglais seulement — Un offert digne de louanges

Les dernières notes du Congrès de la Langue française viennent de s'éteindre. Chacun est retourné à ses occupations quotidiennes. N'est-ce pas le temps, pendant que l'enthousiasme vibre encore dans les esprits, de chercher à concrétiser la résolution de parler mieux et de s'appliquer à employer des expressions françaises pour désigner les choses?

Conscientes de cet état d'esprit et soucieuses de maintenir ces bonnes dispositions, les Economistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada attirent l'attention sur un travail qu'elles ont fait récemment. Après avoir étudié, discuté avec des spécialistes en la matière, elles en sont venues à adopter des expressions françaises "descriptives" et (à leur sens) pratiques pour certains morceaux de boeuf communément désignés par des termes anglais pour lesquels on ne connaissait pas d'équivalent français.

Le résultat de ce travail est publié dans un très intéressant feuillet sur le boeuf que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant à la Section des Consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Disons d'abord que le mot "steak", que tous emploient sans penser, trouve son équivalent français dans le mot "bifteck". Pour les expressions "T-bone" et "Porterhouse", on ne connaissait pas de

traduction française. Cependant, un examen de ces morceaux de viande démontrent à l'évidence que les deux biftecks contenaient le filet mignon, un dans la plus grosse partie et l'autre dans la plus petite; on convint d'appeler le T-bone "petit filet" et le Porterhouse "gros filet".

Ainsi donc, Madame, une tranche de boeuf dans le petit filet c'est une tranche de "T-bone". Il restait le "Club Steak" et le "Wing Roast" qu'on ne pouvait non plus facilement coiffer d'un mot français précis. On en vint à la conclusion que le "Club Steak", tranché de la partie qu'on dénomme les côtes, et appelé côtelettes dans le veau, l'agneau, pouvait tout simplement s'appeler côtelettes de boeuf. Pour la traduction littérale de "Wing Roast", on admit que le mot aile ne s'accordait pas facilement avec le mot boeuf. On revint donc encore une fois au terme descriptif pour traduire par le terme "coquille" ce rôti qui, en réalité, affecte vraiment la forme d'une coquille.

Le terme "sirloin", dérivé de "surlonge", désigne l'ailoyau. Voici donc les parties de boeuf maintenant libellées d'une expression française. Ce travail restera stérile cependant si, dans nos foyers, dans nos magasins, on ne fait pas un effort pour les faire adopter couramment. C'est ainsi qu'on pourra constater la valeur du Congrès de la Langue française.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture, suggèrent que nos marchands placent sur les morceaux de boeuf l'expression française nouvelle à côté de l'expression anglaise connue. Ainsi, la cliente l'apprendra naturellement. Par ailleurs, elles demandent à l'acheteuse de faire l'effort nécessaire pour apprendre ces termes, les employer en achetant et même... mais oui, en parler à ses amies. Pourquoi pas? Tant de choses qu'on débite et qui sont bien moins utiles peut-être. Donc, qu'on se le dise. Le Congrès de la Langue française n'est pas terminé... il vient de commencer seulement et pour quelques-unes, en servant à sa famille avec un sourire bien canadien et français, par exemple, un bifteck dans le "petit filet" tendre, délicieux, cuit à point selon les instructions données dans le feuillet "Le Boeuf" qu'offrent gratuitement les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada.

Dès maintenant, on bifte de sa conversation en français les mots "steak", "T-bone", "porterhouse", "club steak" et "wing roast" pour les remplacer par bifteck, petit filet, gros filet, côtelettes et coquille de boeuf.

Une fleur d'oranger au réveil le matin

Commencez la journée avec une orange entière au déjeuner! Comme variation, au lieu d'un jus d'orange ordinaire, voici comment vous pourrez servir des oranges fraîches en un rien de temps.

Mettez une orange de Californie par personne. Coupez chacune en six ou huit pointes, selon la grosseur du fruit, y laissant l'écorce pour en faciliter la manutention. Pour couper rapidement l'orange, tenez-la sur le bout et taillez-la en huit sections. Laissez tout juste au bas assez d'écorce non coupée pour retenir ensemble les morceaux.

Vous obtiendrez de cette façon comme huit pétales d'orange retenus ensemble à la base par l'écorce et un peu de zeste. Le tout aura l'effet d'une fleur en plein épanouissement.

Servez ces fleurs d'oranger à votre famille, à son réveil. On enlève une section à la fois; elle se mange à la façon d'un morceau de melon.

S. François Xavier

par l'abbé Clovis Rondeau

"Durant toute sa carrière apostolique, François-Xavier a joué avec les miracles; il a commandé à la vie et à la mort, et elles lui ont obéi. Néanmoins, il est un miracle supérieur à tous, c'est celui qui se passait dans l'âme de l'apôtre. En effet, humainement parlant, comment concevoir qu'un homme menant une vie si dénuée et si misérable, livré à toutes les souffrances de la pauvreté et de l'abandon, ne puisse pas être malheureux, et cependant c'était le contraire qui existait. Nous n'avons qu'à feuilleter sa correspondance pour voir combien son âme était joyeuse et, dans toutes ses tribulations, comme il exultait d'allégresse. Par sa vie d'union à Dieu, par son parfait oubli de soi-même, Xavier a trouvé léger ce qui était pesant, il a trouvé aisé ce qui était difficile. Ce fut là le grand secret de son bonheur, de ses continuelles délices." Ces lignes sont extraites de la brochure "Saint François-Xavier" publiée par l'abbé Clovis Rondeau dans la collection de l'oeuvre des Tracts. On la lira avec fruit en cette année du quatrième centenaire de la mort du grand apôtre missionnaire (10 sous aux Editions Belarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal).

À VOTRE SANTÉ



A l'instar des grandes coquettes, La fine mouche prend un bain lacté, Et en sort bien propre et bien nette Contaminant l'aliment exposé.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

La photopectine dans les oranges

Vous entendrez beaucoup parler de la photopectine à l'avenir, la photopectine si favorable à la santé et que la nature offre bien généreusement dans les oranges fraîches.

Ce qui intéresse surtout la ménagère dans la photopectine, c'est qu'elle se trouve en abondance dans la partie charnue des oranges.

Plus des deux tiers de la photopectine sont contenus dans la chair du fruit, dans la mince cloison qui sépare chaque section et même dans cette peau blanche qui adhère tout naturellement quand l'orange est pelée.

Le reste est dans le jus. Il est donc sage de manger chaque matin une orange pelée afin d'en retirer tous les avantages.

Libérez-vous de l'esclavage des laxatifs

Essayez ce délicieux régal au déjeuner! Mangez un plein bol (1/2 tasse environ) de croustillant ALL-BRAN grillé Kellogg, avec du sucre et de la crème. Buvez beaucoup de liquides. ALL-BRAN est une céréale naturellement laxative qui peut vous aider à retrouver votre régularité, perdue à la suite d'un manque de volume dans votre régime. C'est la seule céréale prête à manger qui fournisse tout le volume dont votre régime peut avoir besoin. Pourquoi ne pas l'essayer? Kellogg est si sûr que vous aimerez ALL-BRAN que si vous n'êtes pas entièrement satisfait après 10 jours, envoyez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont., et vous RECEVREZ LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT!

Il ne l'a pas fait!



Un grand nombre d'automobilistes, comme celui-ci qui n'a pas fait l'arrêt réglementaire, ignorent les indications de la route. Si vous voulez conduire votre auto une autre journée, apprenez ce que signifient ces indications avant qu'il ne soit trop tard.

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger,

Montréal 24

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

RENSEIGNEMENTS CONSEILS et SOLUTIONS CONFIDENCES

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. La discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q. — J'aimerais prendre une agence pour vendre du plastique et du nylon. Auriez-vous la bonté de me donner l'adresse la plus rapprochée?

Marie-Luce

R. — Vous demeurez en Ontario. Je ne connais pas les maisons de commerce des villes ontariennes. Je crois que la démarche la plus fructueuse à faire serait d'écrire à la "Canadian Industries Limited", Beaver Hall, Montréal, qui fabrique ces produits, et de demander où la compagnie possède des dépôts, en mentionnant votre désir et les possibilités de votre marché local. Bonne chance.

JEUNE CULTIVATEUR. — Si j'obtiens l'adresse demandée, il me fera plaisir de vous la faire parvenir.

UNE QUI A HÂTE DE SAVOIR. — A 15 ans et demi, vous devez consulter vos parents pour savoir si vous pouvez recevoir un ami. A mon avis, vous êtes trop jeune pour vous engager dans des fréquentations sérieuses. Il vaudrait mieux vous contenter d'assister à des veillées d'amies et en organiser vous-même à la maison, pour chanter, faire jouer des disques, etc.; en un mot, prendre les plaisirs de votre âge. Entre temps, préparez-vous à devenir bonne maîtresse de maison et, dans deux ou trois ans, vous pourrez songer à accueillir l'un ou l'autre jeune homme qui vous aura plu. L'expression "Où est tout simplement une faute d'impression qui s'est glissée dans le courrier. C'est ou qu'il aurait fallu lire.

Une bonne hygiène du cuir chevelu, c'est-à-dire la propreté et le brossage journalier, ainsi que l'emploi d'une des lotions spéciales qui se vendent aux pharmacies peut favoriser la croissance des cheveux, variable cependant selon les individus.

Q. — Je rencontre souvent un jeune homme qui se montre empressé envers moi. Il m'a reconduit à la maison, m'a invité au cinéma. Il paraît timide, mais il est galant et d'une excellente famille. Je ne l'ai pas invité à venir chez moi. Devrais-je le faire?

Jeune institutrice

R. — Si ce jeune homme vous plaît, vous devriez certainement l'inviter, car sa conduite indique que vous l'intéressez.

RAYMONDE. — Il ne me paraît pas à propos de demander à ce prêtre d'être parrain de votre enfant. Aucun lien de parenté ne justifierait votre requête, et les prêtres, en général, préfèrent ne pas être requis pour ce genre de service, d'autant plus que, dans votre cas, la distance à parcourir est considérable. N'auriez-vous pas un neveu ou un cousin célibataire qui pourrait accepter le rôle de parrain? Serge est joli pour un garçon. C'est un prénom d'origine russe. Linda est un diminutif d'un prénom anglais: Bélanda.

Q. — Seriez-vous assez bonne de faire passer dans votre courrier la demande suivante: Nous sommes en pays de colonisation. Nous avons 7 enfants de un an et demi à 12 ans. Y aurait-il une personne charitable qui pourrait m'envoyer du linge ou des chaussures? Je suis adroite et je peux refaire du linge usagé d'adulte pour mes enfants.

Une qui lit votre courrier

R. — Votre message est fait. Je garde votre nom en filière pour le communiquer à toute personne qui m'en fera la demande. J'espère que votre appel ne restera pas sans réponse.

Q. — J'ai 17 ans et j'aime un garçon de 20 ans, sérieux, honnête, poli, mais orgueilleux et indépendant. Il vient de partir pour les États-Unis et nous correspondons. Croyez-vous qu'un jour il m'abandonnera en se moquant de moi? Devrais-je cesser de correspondre?

Brunette amoureuse

R. — Chère brunette, le départ de votre ami vous a bouleversée et votre confiance, que vous dites cependant gran-

de, est ébranlée, non pas par sa conduite, car il n'a rien fait pour vous la faire perdre, mais par des qu'en dira-t-on, des entends-tu. On affiche sans doute dans votre milieu une petite opinion des gens qui vont travailler aux États-Unis, et vous vous êtes laissée impressionner. Il me semble que vous devriez garder votre confiance à ce brave garçon, surtout s'il est aussi honnête et sérieux que vous le dites. Il ne s'agit pas de vous retirer et de laisser la place à une autre si vous tenez à lui. Si ses sentiments changeaient, il serait toujours temps de vous détacher de lui. En attendant, soyez tranquille et confiante, croyez à l'expression de son amour. — Vous pesez 3 ou 4 livres au-dessus du poids normal.

PETITE DECOURAGÉE DE 15 ANS. — Vous avez tort de ne pas confier votre chagrin à votre père; il aurait, puisqu'il vous aime, des paroles de reconfort et d'espoir. Il a une expérience de la vie qui vous serait utile.

Voyez la réponse que j'ai faite plus haut à Une qui a hâte de savoir. Quant à vous conseiller une diète pour maigrir, cela dépasse ma compétence. Aussi bien demander à un forgeron de confectionner un aménagement de salon. Les questions de santé relèvent du médecin, de l'hygiéniste. Je ne suis ni l'un ni l'autre. S'il y a une Unité sanitaire dans votre comté, consultez la garde-malade visiteuse. Elle sera heureuse de vous aider. Bonne chance, et puissent vos larmes se sécher bien vite.

BLONDE AUX YEUX BLEUS. — Si le jeune homme châtain vous plaît, invitez-le à venir vous reconduire après la soirée en lui disant que vous avez une question à éclaircir avec lui. Avec une bonne explication en reprenant tous les points mentionnés dans votre lettre et demandez-lui de vous répondre avec sincérité et de vous dire ses intentions. Bonne chance.

Q. — On se trouve le Noviciat des Oblates de Marie? Est-ce à Trois-Rivières? Nommez-moi deux communautés de sœurs enseignantes de la S.V., outre la Congrégation Notre-Dame, les Sœurs de l'Assomption et de la Présentation de Marie. Où se trouve leur Maison-Mère? — Je connais des mamans qui, dans un moment de colère nerveuse, réprimandaient leurs enfants de tous les âges en les accablant stupidement de quolibets. Ces enfants sont devenus insensibles et n'écoutent plus. Cependant, dans la sérénité, plus tard, les mamans regrettent leur attitude. Quelle est la solution? — Que pensez-vous des œuvres de Sue, Montpelier, Dely, Richard; du livre "Le chemin des larmes".

Une qui admire votre courrier

R. — Au Canada, les communautés de Sœurs Oblates sont les suivantes: la Congrégation des Oblates de Béthanie, la Pointe du Lac, près des Trois-Rivières; les Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, qui ont plusieurs maisons au Manitoba et dans la Saskatchewan, mais une seule à Québec (un jardin de l'Enfance); la Société des Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, dont la Maison-Mère est à 11439, avenue Bois de Boulogne, Bordeaux, près Montréal.

J'imagine que les lettres S.V. désignent la Sainte Vierge. Si oui, voici des communautés enseignantes qui lui sont dédiées: les religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, dont la maison-mère est à Angers, Maine-et-Loire, France; les Sœurs de Lorette, Institut de la Bienheureuse Vierge Marie; la maison-mère est l'Abbaye de Lorette, Armour Heights, Toronto 12; la Congrégation de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, Rimouski, P.Q.; les Servantes du Saint-Cœur-de-Marie, dont la maison-mère est située à 37, avenue des Cascades, Beauport, P.Q.; les Sœurs de Notre-Dame-de-la-Croix, noviciat à Forget, Saskatchewan.

Une maman qui se reconnaît nerveuse à ce point et qui se rend compte de l'étrange exemple qu'elle donne à ses enfants a déjà fait le premier pas vers la solution de son problème. Elle serait peut-être aidée par un tonique pour les nerfs. Ensuite, il lui faudrait suivre la discipline ordinairement employée dans la correction d'un défaut: examen, journalier, résolution, prières.

Les romans de Sue sont condamnés en vertu d'un décret de l'Index. Voici le jugement de l'abbé Bethléem, dans "Romans à lire et à proscrire", sur les romans mondains de Xavier de Montepin: "Malgré leur faible style et leurs péripéties invraisemblables, ils font les délices des concierges. Plusieurs sont répu-

gnants."

Les œuvres de Dely sont classées dans les romans pour tous. A mon avis, si ces romans ne présentent qu'un divertissement léger pour les plus de trente ans, ils ne sont pas sans danger lorsqu'ils constituent la nourriture intellectuelle exclusive d'une adolescente, déjà inclinée vers le sentimentalisme et aimant à s'évader de la réalité quotidienne pour se réfugier dans le rêve.

A vivre intérieurement dans les situations idéales et introuvables, on perd contact avec la saine réalité.

Pour le dernier auteur cité, je ne puis répondre, car j'ignore à quel Richard vous faites allusion.

Q. — J'ai 14 ans. J'ai quitté l'école l'an dernier en 6^e année. Je désirerais être garde-malade, à quel âge puis-je commencer et suis-je assez instruite? Est-ce vrai qu'il faut 3 ans d'études? Je ne voudrais que soigner les malades.

Qui a hâte de savoir

R. — Pour soigner les malades, il faut un entraînement et des connaissances en anatomie, en pharmacie, en psychologie, etc., qui ne peuvent s'acquérir sans enseignement. Comprenez-vous les prescriptions que le médecin inscrit au dossier si vous n'en comprenez pas les termes? Savez-vous ce qu'il faut surveiller chez un grand opéré pour qu'il ne vous passe pas entre les mains? Comment faire les pansements, préparer une piqûre, un lavement, une désinfection, un lavage d'estomac, etc. Et combien d'autres choses de plus simples et de plus compliquées! Vous voyez que la préparation est très nécessaire. Il est exact qu'elle dure trois ans. Avant d'aborder le cours, il faut avoir terminé la 11^e ou la 12^e année. Si vous ne pouvez le faire, vous pourriez donner suite à vos projets de dévouement en devenant aide-garde-malade. Voyez ce que j'en disais dans les courriers précédents.

Les patrons Belges et le syndicalisme.

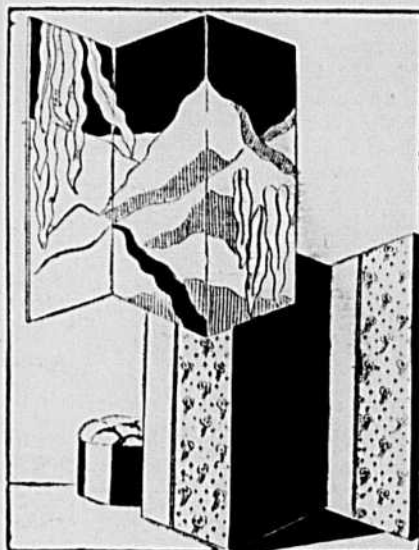
Les industriels catholiques de Belgique ont tenu leur congrès annuel de 1952 sur le syndicalisme. C'était une initiative audacieuse. Que diraient les patrons de cette force, sinon ennemie, du moins souvent adverse, et de plus en plus puissante? Or voici ce qu'en rapporte l'organe de la Confédération des syndicats catholiques de Belgique: "Dans toute cette campagne menée autour des syndicats, nous avons vu cependant se manifester un élément plus réconfortant: le congrès des Patrons catholiques à Liège, qui avait pour sujet: "Le patronat en face du syndicalisme". Nous devons reconnaître sincèrement que nous n'étions pas rassurés quand nous avons su qu'un congrès patronal allait discuter un pareil sujet. Mais quand nous avons pris connaissance des rapports, quand nous avons eu l'occasion d'observer par nous-mêmes l'esprit qui régnait à ce congrès et d'entendre la lecture des résolutions adoptées, nous avons été agréablement surpris. On ne doit pas en conclure que nous approuvions chaque mot des rapports qui ont été présentés. Mais nous rendons hommage à l'esprit d'objectivité, de réalisme et de large compréhension qui s'est manifesté au congrès. Nous regrettons seulement qu'un fait d'une portée aussi considérable ait eu aussi peu de retentissement dans la presse. Nous ne doutons pas de la sincérité de l'Association des Patrons catholiques de Belgique, et nous croyons que ce congrès a largement ouvert la voie à la collaboration entre les patrons catholiques et nous." Un bon point pour le patronat belge; un bel exemple à suivre pour les patronats des autres pays.

Décoration des paravents

Voici deux idées assez intéressantes et d'un caractère tout différent. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce genre de décoration doit s'harmoniser avec ment si l'on ne veut pas le reste de l'aménagement créer une fâcheuse discordance.

S'il s'agit d'une pièce moderne, garnie de meubles aux lignes nettes, on adoptera la première décoration présentée par notre croquis. On a utilisé une peinture laquée bleu foncé et bleu ciel; les montagnes sont d'un bleu plus clair et comportent des reflets d'or. Les feuilles sont bleu clair entourées d'un trait d'or.

Si la pièce est meublée à l'ancienne, on peindra le paravent en gris trianon ou en couleur crème et on appliquera ensuite sur chaque feuille des panneaux de crétonne avec impression dans le même style. Ils seront cloués tout autour et les clous seront dissimulés par un galon de couleur assortis aux dessins de l'étoffe utilisée.



PATRONS

par ANNE ADAMS



R4721

PATRON R-4721

Jolie robe aux lignes classiques. Fait paraître jeune et svelte. A remarquer l'élégante et originale garniture au corsage. Grands 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 requiert 3 $\frac{3}{8}$ verges de tissu de 35 pouces; $\frac{7}{8}$ de verge de tissu contrastant.

Prix: \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement.



R4602

PATRON R-4602

Pimpante et fraîche tenue estivale. Les manches avec simples bandes finies de dentelle s'harmonisent au col roulé. Rayonne, coton ou soie. Les demi-grandeurs offertes sont 14 $\frac{1}{2}$, 16 $\frac{1}{2}$, 18 $\frac{1}{2}$, 20 $\frac{1}{2}$, 22 $\frac{1}{2}$, 24 $\frac{1}{2}$. La grandeur 16 $\frac{1}{2}$ requiert 4 $\frac{1}{4}$ verges de matériel de 35 pouces.

Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Tous aiment les gâteaux 'MAGIC'

GÂTEAU AUX ÉPICES GLACÉ

Mélangez et tamisez 3 fois 2 $\frac{1}{4}$ tasses farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 2 tasses farine blé dur tamisée une fois), 2 $\frac{1}{2}$ c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', $\frac{1}{2}$ c. à thé sel, 1 $\frac{1}{2}$ c. à thé cannelle moulue, $\frac{1}{4}$ c. à thé chacun de clou, gingembre, muscade, allspice, et macis moulus; incorporez $\frac{1}{2}$ tasse raisins secs sans pépins, lavés et séchés, et $\frac{1}{4}$ tasse d'amandes hachées. Baissez en crème $\frac{3}{4}$ tasse beurre et incorporez 1 $\frac{1}{4}$ tasse cassonade légèrement pressée; ajoutez en battant 3 jaunes d'œufs bien battus et $\frac{1}{2}$ c. à thé vanille. Ajoutez les ingrédients secs au mélange crémeux en alternant avec $\frac{2}{3}$ tasse lait. Étendez la pâte dans une tôle carrée de 9" préalablement graissée et garnie au fond d'un papier graissé. Baissez ferme 3 blancs d'œufs et quelques grains de sel; incorporez graduellement en battant 1 tasse cassonade légèrement pressée et étendez sur le gâteau; parsemez le dessus de $\frac{1}{4}$ tasse amandes hachées et cuisez durant 1 $\frac{1}{2}$ à 1 $\frac{3}{4}$ heures à four lent, 325°F., couvrant d'un papier brun durant la dernière demi-heure.



• Se faire secourir à la maison par sa grande fille... •

L'Union Catholique des Fermières

Chénéville (Papineau)

Le 12 juin, avait lieu l'assemblée du cercle de l'U.C.F. de Chénéville sous la présidence de Mme Armand Diné; 18 membres et 15 visiteuses y assistaient.

M. l'aumônier, étant occupé à préparer pour le 30 juin le 25ème anniversaire de prêtrise de M. le curé, ne put assister à l'assemblée. La présidente parla de l'exposition locale et de celle de Papineauville, de la préparation des légumes et fruits qui seront exposés.

Nous avons eu une démonstration de couture par des représentants de la compagnie Singer, M. Pitre, de Buckingham, et Mme A. toinette Charron, de Hull. Il fut question des différents ouvrages qui peuvent être faits avec cette machine et ses accessoires.

Dix membres ont apporté des ouvrages confectionnés durant le mois. Le tissage a été à l'honneur. On remarquait aussi quelques tabliers tissés avec garniture de couleur à même le tablier, 4 tapis tissés, des napperons de couleurs différentes, faux draps et taies d'oreillers brodés, gilet brodé pour bébé, jolie robe de soir garnie de

dentelle, poignées, couverture de carrosse de deux couleurs, napperon brodé, etc.

On décida de tenir des réunions mensuelles en juillet et août afin de préparer les expositions et discuter le programme de la prochaine année.

La prochaine réunion aura lieu le 10 juillet.

Mme P.-A. BELANGER,
secrétaire.

Ste-Cécile de Mashom

Trente-six fermières assistèrent à l'assemblée mensuelle de l'U.C.F. de juin. Il y eut étude du guide. On insista sur l'union des familles par la prière. Ensuite, la présidente expliqua les parties les plus essentielles de la messe: l'Offertoire, la Consécration et la Communion. La justice était le troisième sujet d'étude.

Quelques travaux seulement furent exposés. Le ménage du printemps et les jardins occupent beaucoup nos fermières. Mme Louis-M. Gauvreau remporta le prix en présentant une robe de bébé. Le prix de présence fut gagné par Mme Henri Moynier.

La prochaine assemblée aura lieu le 8 juillet.

Mme A. BELANGER,
secrétaire.

La campagne de souscription de la Croix-Rouge a moins rapporté en 1952

La Croix-Rouge du Québec, qui a recueilli \$30.000 de moins qu'elle n'attendait de sa récente campagne de souscription pour subvenir aux besoins de ses activités en 1952, a été forcée d'interrompre ses cliniques ambulantes médicales et dentaires.

La nouvelle a été annoncée par le président de la Croix-Rouge du Québec, M. A.-L. Phillips.

Les quatre cliniques mobiles, composées chacune de deux médecins, deux dentistes, deux infirmières et un chauffeur-mécanicien ont desservi, depuis la guerre, les populations isolées des régions de colonisation.

L'année dernière, les cliniques s'étaient occupées de 14.580 patients et avaient pratiqué 680 interventions chirurgicales. En 1950, il y avait eu 8.030 patients et 1.281 opérations.

Nous espérons, a déclaré M. Phillips, que la campagne de souscription de l'an prochain permettra à la Croix-Rouge de remettre ses cliniques sur la route. "Mais, comme tout individu ou comme toute compagnie, la Croix-Rouge ne peut pas fonctionner sans argent. Nous sommes fort déçus d'avoir à priver les colons d'un tel service, mais nous sommes obligés d'économiser de quelque manière d'ici la fin de cette année pour ne pas dépenser plus que nous n'avons reçu. De toutes les activités de la Croix-Rouge, les cliniques mobiles nous ont semblé celles dont la suppression entraînerait les conséquences les moins graves pour la population."

Cette économie, a expliqué M. Phillips, nous permettra, entre temps, de laisser continuer à plein rendement le service gratuit de transfusion de sang, les secours aux victimes de désastres, l'aide aux anciens combattants, les avant-postes infirmiers, le bureau d'enquêtes, la sécurité aquatique, etc.

Les dépenses de cette année, com-

me celles des trois années dernières, seront encore supérieures au montant recueilli par la Croix-Rouge dans cette province.

En 1951, les dépenses dans le Québec se sont élevées à \$868.000, alors que les recettes ne se chiffraient que par \$353.000. Au cours de la récente campagne, l'objectif de Montréal a été manqué par plus de \$65.000.

Une foule...

(Suite de la page 11)

celone, fit à son tour un vibrant appel à la dévotion à Jésus-Hostie. "Des centaines de milliers de congressistes, dit-il, se réunissaient le mois dernier, à Barcelone, pour demander au Dieu de l'Eucharistie de redonner la paix au monde. Ce soir, c'est à votre tour de faire un triomphe à ce Dieu. Lui seul peut nous donner la paix véritable que le monde recherche dans cette période troublée que nous traversons".

Après l'allocution de Mgr Vachon, il y eut un salut solennel du Très-Saint-Sacrement. La chorale de Mont-Laurier exécuta le chant.

A 10 h., au reposoir même, les Compagnons de St-Laurent interprétèrent le grand jeu scénique: "Le Mystère de la Messe", de Ghéon.

Cette représentation fut fort goûtée de l'assistance et les Compagnons ne démentiront pas de la haute réputation qu'ils se sont acquise dans tout le Canada.

Vendredi matin, Son Exc. Mgr Vachon a célébré une messe pontificale au reposoir. Le sermon a été donné par Son Exc. Mgr Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

JOURNAL D'UNE CAMPAGNARDE

Les vacances en France

Par Madeleine-J. Mariat

Depuis des années, les parents français, qu'ils soient citadins ou paysans, implorent du ministre de l'Education nationale que la fin de l'année scolaire soit fixée au 1er juillet.

Et depuis des années, inexorablement, les vacances ne commencent qu'après le 14 juillet. La plupart des examens ont lieu en juin, le programme est terminé, et ces quinze jours supplémentaires, ne riment à rien et sont la cause d'une fatigue et d'une nervosité extrême pour les élèves et les professeurs, qui souffrent de la chaleur si élevée en cette saison.

Ces quinze jours ne profitent à personne, pas même aux hôteliers dont les établissements sont à peu près vides, et qui du 15 juillet au 1er septembre, sont obligés de refuser du monde. Les trains bondés, les plages encombrées, les prix si élevés (les hôteliers disent pour s'excuser de l'élévation des tarifs, qu'ils y sont forcés, tant la saison est courte...), rien de tout cela ne semble peser sur la décision du ministre.

Mais c'est pourquoi, notre village, qui n'est qu'une petite commune rurale, où les bois de châtaigniers et de chênes alternent avec les guérets et qui, avant la guerre, était fort dédaigné des citadins, voit revenir chaque été la horde des transfuges de la terre, de tous ceux qui sont partis, des parents qui vivent en ville. Tous se souviennent en cette saison où l'asphalte des trottoirs se liquéfie et où l'air des cités devient irrespirable, combien il fait bon sous les futaies, que les fruits cueillis à l'arbre sont exquis et que les vieilles fermes familiales ont bien du charme...

Mais il me semble parfois que la guerre qui, dans d'autres domaines, a eu une action si démoralisatrice, a comblé le fossé qui se creusait entre citadins et paysans. Avant, il existait chez les habitants des villes une sorte de morgue, mêlée de mépris pour ceux qui continuaient le travail de la terre. Et les gens de mon village éprouvaient de la colère, quand ils voyaient des estivants vêtus de neuf, observer avec une curiosité apitoyée leurs rudes travaux de la saison estivale.

Aujourd'hui, des années de privations ont appris aux citadins la nécessité, la grandeur du métier de paysan. Les villes savent, pour l'avoir appris à leurs dépens, que sans la campagne on peut bien crever devant des boutiques élégantes, des rues propres. Et chacun, lorsqu'il vient en vacances dans mon village, loin de se targuer de ses mains blanches, met la main à la pâte. Les plus petits vont avec leurs cousins garder les troupeaux. Les grands empoignent la fourche ou le râteau pour aider à rentrer les foins, ou mettre en tas les gerbes... Devant ma porte vient de passer une jeune élégante, en sandales à la mode, avec du vernis rouge sur ses ongles... Elle portait deux seaux et venait de puiser de l'eau pour sa grand-mère. Elle les portait non pas comme une corvée, mais avec un radieux sourire...

En somme, un mois par an, les transfuges de mon village retrouvent avec plaisir les gestes antiques et le vrai sens de la vie.

Et leurs récits, qui parlent de la fatigue, du bruit harcelant, de la précipitation, des journées trop remplies, si vainement parfois, ramènent un peu de raison au cœur de celles qui rêvent, elles aussi, de partir à la cité.

Un mois par an, mon village sent que son bonheur est bien réel et mérite qu'on lui accorde son prix.

Le Saint-Père et...

(suite de la page 2)

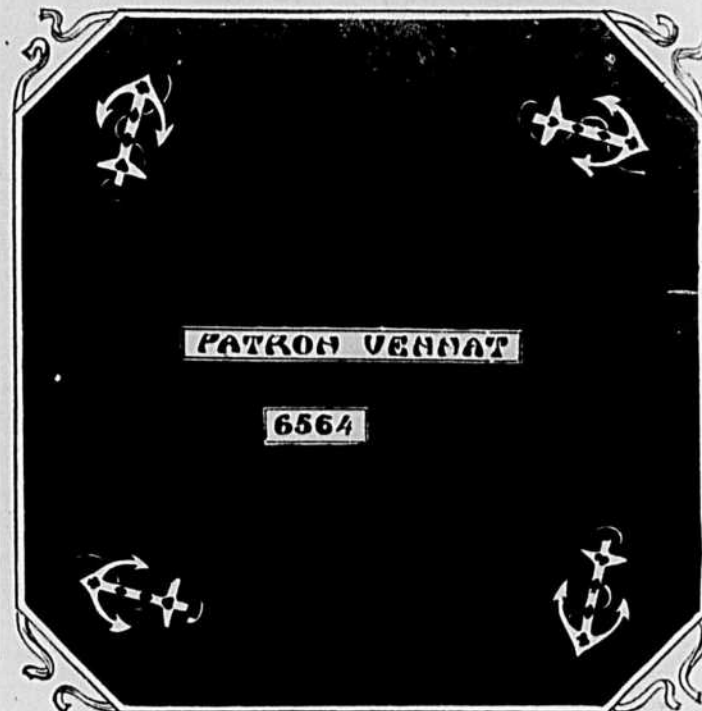
faits qui sont dans le sens de l'instauration d'un ordre corporatif. Pie XI l'a dit à une époque tragique de son pontificat: "La conscience des peuples, comme celle des individus, finit toujours par revenir à elle-même et à rechercher les voies perdues de vue un moment et abandonnées depuis un temps plus ou moins long."

Georges HUBER.
(La Liberté de Fribourg - Suisse).

Service des

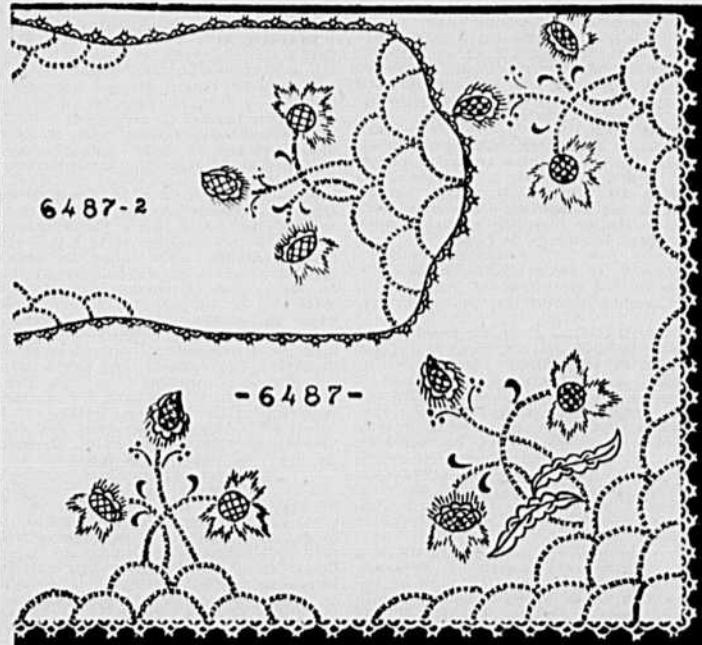
PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



PATRON NO 6564 : TAPIS A CARTES, motif très simple, fort original. Patron à tracer au crayon, 50 cents. Etampé sur simili-toile verte, \$1.50. Nous conseillons de broder le contour en blanc, carreau et coeur rouge, pique et trèfle jaune. Fil à broder, 30 cents.

TAXE de 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal, à ajouter.



PATRON NO 6487 : NAPPE DE TABLE au point de Croix. Motif très décoratif, mais bien facile à faire. Bordure vert tendre, tiges brun or, feuillage vert vif. Fleurs, les unes jaune citron et orange, les autres gros bleu et jaune or. Employez le coton perlé lustré, garanti au lessivage. Pour la nappe, \$1.50.

PATRONS à tracer au crayon, 65; au fer chaud, nappe de 54 x 72 pcs, avec centre, \$1.25 (serviettes comprises). Carbone bleu grande feuille, 30 cents, ou 2 pour 50 cents.

ETAMPE sur coton blanc, bonne valeur, ou coton jaune fini toile, 54 x 72 pcs. \$3.75 (6 serviettes, 85 cents).

TAXE de 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal, à ajouter.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Les deux sont délicieux
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Les contes de la "Terre de Chez Nous"

LE RÊVE DE LA CHARRUE

Par Claire AUBERIVE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France.)

Dégoûtée de son métier, une charrue, neuve encore, se rongait de tristesse.

Elle avait, ce jour-là, retourné très péniblement d'anciennes jachères. Les chevaux, glissant sur les mottes compactes, entrelacées de racines, s'étaient emportés dans leurs traits et l'avaient culbutée.

Le laboureur furieux n'avait cessé de jurer, les corbeaux mêlant à ceux de l'homme leurs cris funèbres.

Puis, au bout du champ, l'attelage prenant une trop vive allure, notre charrue s'était mise à danser follement, quittant la raie par deux fois, comme une égarée qui ne sait pas marcher droit.

Enfin, comme elle s'en revenait cahin-caha par la grande route, les mancherons poisseux, le soc crotté de terre rouge, une moto pétaradant l'avait narguée :

— Non, mais !... Il faut deux canassons pour te trainer, grosse flemmarde ! Allons, range-toi sur l'accotement, plus vite que ça ; je veux passer.

Naturellement conciliante, la charrue s'était détournée et n'ayant pas l'élocution facile elle n'avait rien répondu.

Maintenant, dans la grange, à sa place ordinaire, parmi de vieux harnais et des instruments rouillés, elle songeait :

— A quoi bon mon oeuvre barbare ?... Pourquoi creuser des sillons à perte de vue ?... Pourquoi trancher et fouir la terre ?... L'herbe, la mousse, les fleurs disparaissent où j'ai passé et je ne laisse derrière moi qu'un sombre désordre... On m'a parlé de moissons... d'épis qui deviendraient pain pour nourrir les hommes... Mais je n'ai jamais vu ni gerbe, ni miche... Contes, chimères que tout cela !... Mon rude labeur est parfaitement inutile. Ah ! que ne suis-je une de ces machins nées pour dévorer l'espace ou fendre les airs !... Capable d'écrire, coudre, calculer comme les êtres doués de raison !... Que ne suis-je... moins encore : une pompe... une allégre baratte... une humble brouette !... Il n'est pas de sot métier... si j'en excepte le mien.

Ainsi divaguait la charrue hors de sens et recrée de fatigue... On l'écouait aux quatre coins

de la grange.

— Non, la moisson n'est pas un mythe, lui dit une faulx. Autrefois, dans ma prime jeunesse, j'ai coupé le blé.

Mais quel témoignage attendre d'une faulx ?... Ce qu'elle affirme, et du ton le plus tranchant peut-il être vrai ?...

La herse, agressive parce que toujours sur les dents, s'empessa de contredire :

— Le blé !... Heu ! Heu ! Ni vu, ni connu.

— Pardon, grogna le rouleau, cette herbe existe.

Déjà, cependant, la charrue s'assoupissait ; bientôt, elle s'endormit tout à fait. Après les labours d'automne, dans nos froides contrées, le sommeil des charrues, comme celui des marmottes dure plusieurs mois. Elles ne se réveillent qu'au printemps. Jusque-là, que souris et rats mènent leurs danses à travers les greniers, que le chant du coq vibre dans l'air glacé du matin, que hulule la bise ou grincent les girouettes, rien ne secoue la torpeur des charrues dormantes. Mais, l'appel de la glèbe travaille leurs coutres immobiles. En songe, elles voient les parcelles familières : chaume... vieilles luzernières... morceaux de pré... et l'attelage qui fume dans le sillon.

Notre machine, elle, rêva de tout autre chose :

Elle n'était plus charrue, mais bicyclette. Le facteur du village l'avait achetée. Portant le sac postal, d'une roue légère, elle courait les routes.

Aux métairies, aux bourgades, elle distribuait lettres et journaux. On l'attendait dans les carrefours ; on la guettait au seuil des portes. Si d'aventure, elle ne s'arrêtait pas, les visages se rembrunissaient :

— Rien pour nous ?...

Elle se jugeait avec orgueil un petit centre dans le grand monde affamé de nouvelles ; elle éprouvait le sentiment de participer aux joies de l'esprit, aux inquiétudes du cœur, à cet immense appétit de savoir et de comprendre qui dans certaines époques, torture les hommes. Et cette gloire lui donnait des ailes.

Toujours alerte, toujours dispose, sous la poussière de juillet ou la neige de décembre, elle franchissait flaques et fondrières.

Mauvais chemins, durs voyages, oui, certes... mais, à chaque étape, presque une ovation. La petite machine, crottée, malmenée, jamais en repos, touchait immédiatement son salaire.

Dans les relais, elle entendait plus de discours en une journée que dix charrues n'en ouïraient jamais pendant toute leur carrière : propos sensés quelquefois... et fariboles bien souvent.

A la porte du cabaret, de quelques buveurs qui magistralement domptaient la soif, elle apprit un jour avec étonnement l'existence de la faim.

— Du pain, murmuraient-ils, nous en avons trop peu. En manquerons-nous davantage encore l'année prochaine ?

Et l'on redoutait la défection des charrues...

Si par hasard, elles restreignaient leur effort ?...

Si quelque mauvaise politique triomphait de ce noble souci du bien commun sur lequel repose la vie même de toute une nation ?

L'ex-charrue prêtait l'oreille. Dans ses membres d'acier s'insinuait je ne sais quel remords ou quelle nostalgie.

— J'ai déserté, pensait-elle.

A pédale ralentie, tout au long de ses randonnées, elle scrutait le pays. Non, les charrues ne renonçaient pas. De très loin, à travers la campagne, elle reconnaissait leurs silhouettes fraternelles. Menées quelquefois par une main d'enfant, attelées de bœufs épais ou de "bourdons", ces vaillantes ouvrières élargissaient sur les guérets le vaste lit du blé.

Un mythe, la moisson ?... Qui donc prétendait cela ?...

Bientôt une robe somptueuse, une robe sans couture, drapée de ses plis dorés l'épaule des collines et le sein des vallons.

Surprise, puis fascinée, la petite bicyclette en oubliant de rouler ; elle s'attardait, feignant une extrême lassitude aux moindres montées et pour avoir le droit de contempler

plus longtemps ce spectacle, parfois, subrepticement, crevait son pneu.

— Dieu soit béni ! disaient les hommes rassurés. Le pain sera moins rare cette année... le pain, gage de paix qui chasse la discorde.

... Solide, joyeuse de toute sa foi retrouvée, notre charrue s'éveilla doucement.

Un rayon de soleil printanier jouait sur le vantail de la grange ; de gais tirelis d'alouettes montaient dans le ciel pur ; Mars gonflait des bourgeons parfumés sur les rameaux. Ce n'était plus le temps du rêve mais du travail.

Et les chevaux déjà tout harnachés dans la cour hennissaient, appelant leur compagne de labeur.

Alors, acceptant sa tâche auguste et monotone, sa tâche pleine de mystère qu'il lui faut, sans jamais en voir le fruit, croire féconde, l'ouvrière du pain reprit le geste millénaire dont vivent les hommes.

La Corporation des ...

(suite de la page 5)

casion, M. Couture a demandé aux agronomes de faire de la propagande en faveur de l'oeuvre de l'établissement rural.

"Le Canada français, dit-il, restera tel dans la mesure où il continuera de conquérir. Et si les possibilités d'établissement et de conquête sont près d'être épuisées dans la province de Québec, il faut savoir utiliser celles qui existent dans le reste du Canada. Au lieu de laisser nos jeunes aller mourir dans les villes, dirigeons-les vers les centres français agricoles du reste du Canada où l'on réclame notre aide depuis trente-cinq ans et plus."

Félicitant la Corporation des Agronomes du Québec de son action efficace, le conférencier a exprimé le vœu qu'elle étende bientôt son rayonnement à tous les secteurs agricoles français du pays.

"C'est une faiblesse de la Corporation des Agronomes, dit-il, de restreindre ses opérations à la province de Québec, quand ailleurs on se meurt de recevoir des renforts du berceau du Canada catholique et français."

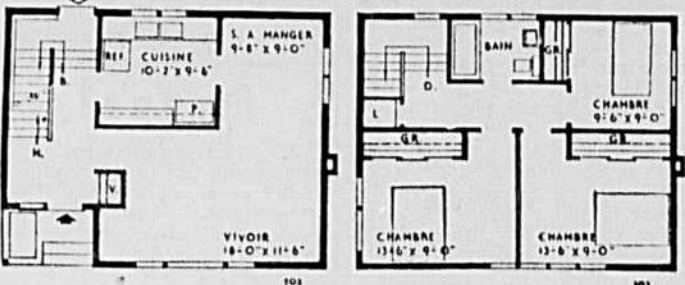
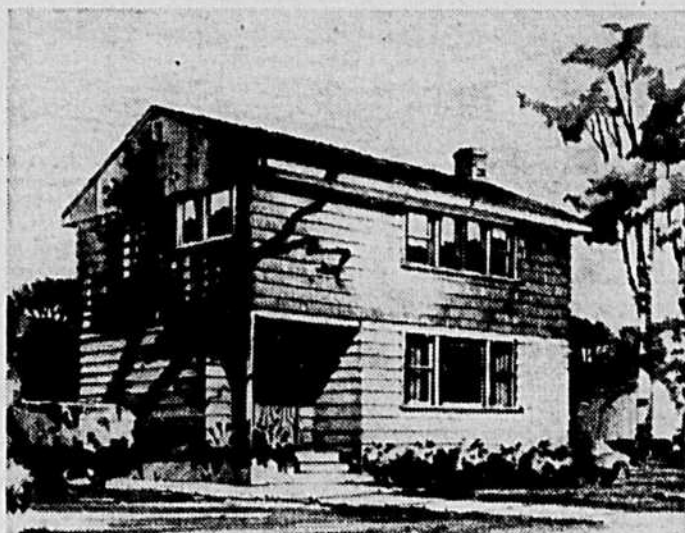
A la fin de 1952, la Société canadienne d'établissement rural aura dirigé vers les centres français des autres provinces plus de 200 familles rurales, de quoi constituer une bonne paroisse catholique et française."

Ce dîner fut servi au Cercle universitaire de Laval, à Québec. Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait le R. P. Engelbert Lacasse, S.J., M. Georges-Noël Fortin, représentant de la Corporation des Agronomes au Conseil d'administration de la S.C.E.R., M. Ls-de-G. Fortin, vice-président de la Corporation, M. René Monette, secrétaire général de la Corporation, M. J.-Alphonse Lapointe, secrétaire-gérant de la S.C.E.R., MM. les agronomes Lucien Ruelland, Alphonse Brassard, Albert Rioux, Paul Boucher, Yvan Ménard, Gilles Lasnier, J.-R. Saint-Arnaud, P.-Armand Gélinas, Herma Lajoie, J.-A. Bélanger, Donat Grégoire, et quelques autres.

La Fédération des femmes catholiques

La Fédération internationale des associations de femmes catholiques a tenu son congrès à Rome. Elle a décidé de transporter son siège social d'Utrecht à Paris. La raison principale en est qu'une Française, Mlle du Rostu, remplace comme présidente une Hollandaise, Mme Stenbergh-Engeringh, qui occupa ce poste durant trente ans. La Fédération compte actuellement 45 millions de membres. Elle est reconnue par l'Assemblée des Nations Unies. Une des décisions prises au congrès fut d'adresser une protestation au Comité des Droits de l'homme, contre la violation de ces droits dans les pays situés derrière le rideau de fer.

LA MAISON D'AUJOURD'HUI



Ce modèle de maison de deux étages, aux proportions modestes, offre tout de même trois chambres à coucher, un très grand vivot ainsi qu'une salle à diner et une cuisine. L'architecte Edwin Rames, de Winnipeg, a su concevoir un extérieur attrayant et bien balancé. L'entrée principale, si bien éclairée, saura certainement plaire à plusieurs.

La division des pièces au rez-de-chaussée donne l'effet d'ampleur. L'entrée de service est bien disposée, conduisant directement au sous-sol et à la cuisine. Les garde-robes des chambres à coucher, munies de portes à glissières, sont plus grandes que la normale.

Les dimensions de cette maison sont de 28 pieds par 22 pieds avec une superficie totale de plancher de 1,192 pieds carrés, contenant 16,260 pieds cubes.

On peut obtenir les épreuves de ce modèle de maison numéro 503, pour un prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, Ottawa.

"Je ne me borne pas à dire que l'union est "une bonne affaire." J'appuie l'union en payant ma cotisation et en recevant régulièrement la "Terre de Chez Nous."

Ecouter ne suffit pas

PARLER NON PLUS
IL FAUT LIRE

Choisissez vos lectures ! L'U.C.C. édite chaque année plusieurs ouvrages qui sont de nature à rendre de grands services aux cultivateurs, dans tous les domaines de leur activité. De plus, le Service de Librairie de l'U.C.C. s'efforce de retenir pour vous certains livres publiés ailleurs et qui intéressent grandement la classe agricole. Consultez la liste qui suit et faites votre commande.

- L'U.C.C. (Histoire de l'U.C.C.), par Firmin Létourneau \$1.25 l'exemplaire franco.
- Histoire de l'Agriculture (Canada français) par Firmin Létourneau \$2.00 l'exemplaire franco.
- La Coopération (Questions et réponses pour équipes d'étude, par M. l'abbé J.-Arthur Nadeau) 25 sous l'unité \$2.50 la douzaine, franco.
- Le Chrétien dans l'Economie, par Marcel Clément 10 sous l'exemplaire \$1.00 la douzaine, franco.
- Comment rendre une exploitation agricole profitable (Cours à domicile de 1947-48), par Albert Gosselin 25 sous l'unité \$2.50 la douzaine, franco.
- Eléments d'économie sociale rurale (Cours à domicile de 1949-50), par Louis-Philippe Poulin 25 sous l'unité, \$2.50 la douzaine, franco.

Le Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger,

Montréal (34)

La Terre doit chanter

Dans nos bourgades rurales
Pas un jour sans chansons,
Prenons l'archet des cigales,
La flûte des pinsons,
Dans ces vallons enchantés,
Tral, la, la, la riette, ô gué !
Sur les chemins,
Sous les sapins,
La Terre doit chanter !

* * *

On se figure à la ville
Que le cœur paysan
Trouvant sa besogne vile
Et son sort trop saint
Ne connaît plus la gaité
Tral, la, la, la riette, ô gué !
On ver... bien
Qu'il n'en est rien.
La Terre doit chanter !

* * *

Chantons les blés et la vigne
Nos fermes, nos troupeaux
Et l'humble clocher qui signe
Le front de nos hameaux.
Chantons les féconds étés,
Tral, la, la, la riette, ô gué !
La Terre doit chanter !

* * *

Si devant cette abondance
Que t' mets en nos mains
Nos voix, à nous, font silence,
O Père des humains !
Qui l'antera tes bontés ?
De l'aurore au soir argenté
Alleluia !
Surson corda !
La Terre doit chanter.

Claire AUBERIVE.

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France.)



Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

La guerre est-elle une punition de Dieu?

Monsieur le Directeur,
La "Terre de Chez Nous",
Montréal.
Monsieur,

Je n'ai pas entendu la conférence de M. Couture à laquelle Joly-Yette emprunte l'essentiel de son article: "Le vrai but du retour à la terre". Je ne m'attarde pas sur la conception un peu simpliste qu'un optimisme de commande dans les conversations paternelles soit suffisant pour conserver aux fils le goût d'un métier aussi ingrat qu'il est noble. "Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie..." dit un personnage des *Plaideurs*. Quelle que soit la beauté de la vocation paysanne, il lui faut assurer à ses fidèles un minimum décent si elle veut survivre et se propager. Tel n'est pas le cas dans les conjonctures présentes.

Il est difficile de considérer comme équitable la part du cultivateur: il investit son propre capital, il court seul les risques qui échappent à un contrôle purement humain, il travaille 14 heures par jour dans un métier qui requiert un apprentissage plus long et plus ardu qu'aucun autre... Au bout du compte, il gagne moins que n'importe quel ouvrier, fonctionnaire ou député. Envoyer ses fils à l'Université dépasse de beaucoup ses moyens... et pourtant d'avantage de techniciens issus de la classe agricole et capables de revenir sur la terre munis d'un bagage scientifique moderne et de conceptions sociales plus larges feraient plus pour le pays que tant d'autres pseudo-solutions.

Mais je m'écarte un peu de l'objet de ma lettre. Je veux surtout protester contre l'assertion de M. Couture que la guerre soit une punition de Dieu. C'est là une affirmation conforme à la conception hébraïque du Seigneur et tout à fait opposée à l'enseignement chrétien. Dieu est tout Amour et Il n'envoie pas la guerre pour punir un peuple qui, quels que soient ses péchés, comporte toujours une majorité d'innocents. Si M. Couture avait comme moi fait la guerre, s'il avait vu tant d'enfants écrasés par les bombes, tant de jeunes hommes déshérités, qui pourtant étaient de vrais chrétiens, peut-être reviserait-il son jugement et ne verrait-il pas dans cette horreur la main de Dieu.

Dieu éprouve ceux qu'il aime et peut-être est-ce sous cet aspect qu'il faut considérer Sa volonté dans la guerre.

Les souffrances sans nom qu'elle entraîne sont comparables à celles des premiers chrétiens livrés aux bêtes. Elles purifient, elles décantent, elles suscitent des dévouements et une charité que ne connaissent jamais les médiocres. En aucun cas la guerre ne peut être considérée comme une manifestation de justice immanente. C'est là prêter à Dieu des sentiments par trop médiocres humains.

Si je prends la France, par exemple, j'ai souvent entendu dire que la dernière guerre lui avait été envoyée pour ses péchés. Quels péchés plus graves que ceux d'aucun peuple? Avait-elle plus de mauvais riches que l'Amérique du Nord? Plus d'ivrognes? Plus d'usuriers, plus de travailleurs misérables? Je ne le pense pas. Mais cette guerre qu'elle a subie a suscité chez elle un renouveau chrétien indéniable, un désir constructif de vivre vraiment sa foi (prêtres-ouvriers, etc.).

Comment expliquer, si M. Couture disait vrai, qu'un pays comme la France, qui n'a rien à envier aux autres en fait de saints, de martyrs et de héros, soit confrontée par une guerre tous les 25 ans environ?

Croire que l'Amérique du Nord s'est vu épargner les affres d'une

guerre depuis des décades à cause de ses seuls mérites dénote une satisfaction de soi difficilement compatible avec aucune progression spirituelle. Cette assurance et cette satisfaction appellent fort le Pharisien en prière dont nous parle l'Evangile. Dieu sait ce qui lui est arrivé!

Si, pour son bonheur matériel, l'Amérique n'a pas connu de guerre, M. Couture, il faut surtout en remercier sa situation géographique et, pour me référer encore aux textes sacrés, c'est "qu'à brebis tondue Dieu mesure le vent".

Un paysan néo-canadien.

Rappel

Certains correspondants adressent des lettres à l'Opinion rurale et ne signent que d'un pseudonyme. Nous rappelons qu'ils doivent s'identifier auprès de la rédaction de la "Terre de Chez Nous". Autrement, leurs lettres ne peuvent être publiées. C'est la coutume établie dans tous les journaux et suivie de puis toujours par le nôtre. Une lettre peut être signée d'un pseudonyme dans la rubrique de l'Opinion rurale, bien que le nom réel soit préférable, mais son auteur doit être connu, à tout le moins, de la rédaction du journal.

LA REDACTION

Suggestion pour éviter la misère

La "Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.
Monsieur le Directeur,

Comment se fait-il que des gens se privent de manger lorsqu'il y a des surplus de vivres?

Veillez m'accorder une petite place dans les colonnes de l'Opinion Rurale pour me permettre d'exprimer mon opinion à ce sujet.

Nous avons trop de vivres et une partie du peuple est contraint de s'en priver! C'est un non-sens. Comme il est juste que chacun travaille pour mériter ce qu'il doit se procurer, le problème serait donc de voir à faire travailler ceux qui chôment et mettre en circulation l'argent nécessaire pour payer leur travail.

Il faudrait que nos gouvernants veillent à ce que les travailleurs des différentes classes de la société, cultivateurs et autres, reçoivent pour une journée de travail raisonnable un salaire assez rémunérateur pour vivre convenablement. Il faudrait aussi qu'ils violent à donner de l'ouvrage à tous ceux qui ont la force et le cœur de travailler.

Il y a pourtant assez de travaux qui peuvent être entrepris. Combien d'endroits dans le pays où l'on a besoin de collèges ou autres maisons d'éducation, de lieux d'amusements honnêtes (pour combattre ceux qui ne le sont pas), travaux d'embellissement, l'amélioration des routes, etc.

Mais qu'est-ce donc qui empêche nos gouvernants de rendre possible à tous de travailler quand il y a de l'ouvrage à faire et de quoi nourrir tout le monde, si ce n'est pour faire d'une partie du peuple l'esclave de l'exploitant?

Comme un père de famille qui oublie ses devoirs envers ses enfants, qui dépendent surtout de lui pour leur avenir, et se laisse aller par égoïsme soit à l'ivrognerie, ou à des amusements qu'il ne doit pas se permettre, de sorte qu'il les abandonne, sinon totalement, du moins essentiellement. Ainsi, certains gouvernants oublient leurs devoirs envers le peuple pour toucher certains argentiers qui les empêchent d'exercer leur pouvoir.

Je souligne que je n'attaque personne en particulier car celui qui fait son possible ne mérite pas

que l'on mésestime ses services et son dévouement. Non seulement les gouvernants ont des devoirs envers la société, mais chaque individu a sa part de responsabilité.

Pour nous, cultivateurs, un de nos devoirs est de faire partie de l'U.C.C. dont les trois grands buts sont d'éduquer, d'organiser et de protéger. Mais pour que notre association professionnelle atteigne ses buts, il faut que chacun fasse sa part. Des hommes loyaux et généreux se sont dévoués et se dévouent encore pour le développement de notre association.

S'acquiesce-t-il de tous ses devoirs envers lui-même et ses semblables celui qui peut connaître et faire partie de l'U.C.C., et qui attend tout cela des autres? Le moyen est à la portée de tous, il suffit d'un peu de son temps et quelques sous par jour.

Faire partie de l'U.C.C., c'est contribuer à restaurer la justice et la paix dans la société. Merci, Monsieur le Directeur, de m'avoir permis de présenter quelques opinions.

Léo-Paul CERE,
Ste-Famille d'Aumond.

Le côté moral des chantiers coopératifs

Ste-Hedwidge, 1er juin 1952
La "Terre de Chez Nous",
Montréal.

Monsieur le Directeur,
Les chantiers coopératifs? Ah! c'est bien beau, mais le côté économique n'est pas encore rendu à la perfection, diraient quelques-uns (je l'ai déjà entendu dire).

Y a-t-il le côté économique seul qu'il faut considérer? Et le côté moral, lui, qu'en fait-on? Ne vaut-il rien ou vaut-il tout?

Ecoutez plutôt ceci et vous trouverez la réponse à cette question.

Un dimanche après-midi — chez les "habitants", c'est bien le seul temps où M. le Temps nous donne la permission de discuter sans se presser, — donc, un dimanche, la discussion s'engage sur les chantiers coopératifs. On en parlait avec intérêt, car j'ai deux frères qui y sont allés, l'un pendant deux ans et l'autre trois ans, ils y retourneront encore cette année et encore...

Voici que papa prend la parole: "L'U.C.C. a fait bien des choses, mais la plus belle c'est qu'elle a fait fleurir une fleur qui exhale un parfum exquis qui monte au ciel et qui en fait redescendre des bénédictions sur nous tous."

Ici finit son discours, mais très éloquent sans doute, car mon frère essuya des larmes du revers de sa main. Sans doute pensait-il à ce que les chantiers coopératifs ont fait pour lui.

Moi, j'étais très émue, et je pus articuler cette phrase: "Vous voilà devenu poète, père — il n'est pas très instruit —. C'est parce que moi je suis gênée quand il s'agit de dire ma pensée devant une assemblée, je vous le dis à vous pour que vous puissiez le dire aux autres quand vous en aurez l'occasion."

Je prends l'initiative de vous citer ce fait si vous croyez que ces paroles d'un père convaincu pourraient toucher les plus durs de compréhension: Eh bien! je vous donne l'autorisation d'écrire ce fait dans la "Terre de Chez Nous".

Leur soeur

Des pèlerinages pour vaincre le communisme

St-Hyacinthe, 12 mai 1952.
La "Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Monsieur le Directeur,
Je suis très heureux et très intéressé de me servir de vos colonnes de l'Opinion rurale, si vous voulez bien publier ma lettre de conseils à tous au sujet du

communisme.

Mes chers amis, qui êtes abonnés à ce très bon journal, "La Terre de Chez Nous", nous supposons que le communisme existe bien et qu'il exerce probablement des activités de propagande au pays. N'oublions pas qu'il faut absolument, sans faute, être anti-communistes actifs et non indifférents, parce que les indifférents font le jeu des communistes. Ils donnent le champ libre aux activités communistes. Alors si nous voulons garder, conserver notre liberté, notre foi, notre religion et notre Eglise catholique et notre forme de gouvernement, il nous faut sans faute agir pour prouver que nous ne sommes pas communistes.

Le temps est venu, je crois, d'agir et de ne pas laisser faire. Je crois que tous et chacun ont le droit et le devoir de faire leur possible. Car si nous laissons faire, nous courrons peut-être prochainement le grand danger de perdre nos droits et nos libertés morales et civiles, notre religion et nos propriétés, notre honneur et bonheur. Ne trouvez-vous pas qu'il faut agir le plus tôt possible, mettre sur pied les organisations indispensables, dans le but de nous instruire et nous donner de bons exemples sous la direction de prêtres autorisés et avec l'aide de bons livres, pour savoir vraiment là où nous en sommes avec le danger du communisme.

Pour ma part, je propose que nous nous groupions pour aller prier Dieu en pèlerinage pour que nous et nos dirigeants soient parfaitement éclairés à ce sujet et pour que nos dirigeants puissent trouver les moyens de résoudre le problème de la propagande communiste au pays. Ces pèlerinages seront aussi pour remercier Dieu des grâces reçues. Mes chers amis, je vous conseille de suivre les directives de Notre-Saint Père le Pape, des évêques, des prêtres et des personnes constituées en autorité. Avec votre coopération, on devrait organiser de nombreux pèlerinages. Cela compte beaucoup pour intéresser et encourager les personnes de bonne foi à suivre le bon exemple des honnêtes gens.

Pour qu'un pèlerinage soit fructueux, il faut prier Dieu avec ferveur, dévotion et attentivement, sans respect humain, et recevoir les sacrements respectueusement sur les lieux de pèlerinage.

Plus on fera de bons pèlerinages contre le danger du communisme, plus on aura de chances d'être exaucé et écouté par ceux qui défendent nos libertés. Nous aurons alors la paix dans l'ordre, la justice et la vérité.

Il ne faut pas dire "ce n'est pas de mes affaires, que les autres s'arrangent". N'oubliez pas que les "autres" ce sera peut-être les communistes. Si on les encourage par notre indifférence, ils nous arrangeront à leur façon en nous enlevant nos libertés.

Il ne faut pas dire non plus: "Je n'ai pas le temps". Pensez-y bien, il ne faut pas refuser un peu de temps au Maître de notre temps, si nous voulons toute notre vie être heureux et jouir de nos libertés. Il faut prendre le temps de bien vivre et de bien mourir. Notre divin Maître a pris le temps de nous sauver. Il peut nous châtier en nous donnant le communisme pour longtemps.

Il y en a qui peuvent dire: "J'aime à y aller seul en ces lieux." Seul, oui, très bien, c'est mieux que rien, mais remarquez bien qu'en groupe on fait un grand acte de charité parce qu'un pèlerinage bien organisé impressionne et encourage de nombreuses per-

À VOTRE SANTÉ



LE SOURIRE VAINQUEUR
DE JEAN.
LE DOIT AU SOIN
DE SES DENTS.
LES BROSSE APRÈS
AVOIR MANGÉ
SURTOUT S'IL A PRIS
DU SUCRÉ.
Ministère de la Santé nationale et du
Bien-être social

Augmentation des catholiques aux E.-U.

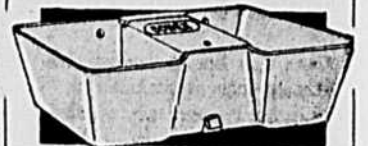
Les plus récentes statistiques catholiques aux Etats-Unis, telles qu'elles apparaissent dans l'Official Catholic Directory, qui vient de paraître chez Kennedy, à New-York, accusent une augmentation de 772.642 pour l'année écoulée. Les catholiques ont atteint le chiffre de 29.241.580. Les collèges et universités comptent 204.937 élèves; les high schools 558.490; les écoles paroissiales et privées 2.776.587.

sonnes sur le parcours à se joindre au groupe et à y participer.

Ecrivez-moi si vous voulez organiser de prochains pèlerinages en des lieux proches ou plus éloignés. Je vous répondrai si vous me donnez vos noms et adresses. Je tiens à remercier "La Terre de Chez Nous", espérant que ma lettre sera publiée très prochainement.

Votre tout dévoué,
Adrien QUINTAL
2295, avenue Sylva-Clapin
St-Hyacinthe

ABREUVOIR A COCHONS



L'abreuvoir le plus moderne sur le marché. Fonctionne aussi bien sur système à pression que par gravité. Vendu avec garantie de satisfaction ou remboursement.

Ecrivez pour renseignements supplémentaires. AGENTS DEMANDES

G.-E. SAINT-PIERRE
St-Germain de Grantham,
Co. Drummond, Qué.
Distributeur pour la province.

OÙ TROUVER LES REPONSES ?

- Pourquoi classifie-t-on les produits agricoles?
- Est-ce que Québec suffit à peu près à ses besoins en viande de porc?
- Qu'est-ce qui a limité chez nous la production ovine?
- Québec produit-il suffisamment de beurre?
- Quel est le plus avantageux: le marché domestique ou le marché extérieur?
- Comment découvrir de nouveaux débouchés?

Dans le vingt-cinquième cours à domicile de l'U.C.C. (1950-51)

intitulé

"L'ECOLEMENT DES PRODUITS AGRICOLES"

par Louis-Philippe Poulin, agronome

Une brochure de 150 pages que l'on peut se procurer pour la modique somme de 35 sous l'exemplaire ou \$3.50 la douzaine, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue VIGER

MONTREAL (24)



La Caisse populaire de Dalhousie se classe première pour la province dans le dernier rapport du concours d'épargne

Le dernier rapport du concours d'épargne de la Fédération des Caisses populaires acadiennes était celui d'avril.

La Caisse qui s'est classée première pour le mois, de toute la province, est celle de Dalhousie qui a accumulé le total de 2,415 points, répartis comme suit: 115 points pour l'augmentation de l'actif, 880 points pour la régularité de ses membres à l'épargne et 1,420 points pour les 71 nouveaux membres, à raison de 20 points pour chaque nouveau sociétaire.

Cette Caisse se classe cinquième pour toute la province avec le total de 17,643 points. Il se fait un très beau travail à Dalhousie et tous les responsables méritent nos plus sincères félicitations. Le curé de St-Jean-Baptiste, le R.P. Godbout, ainsi que ses deux vicaires, les abbés Gautreau et Monroe, ne ménagent pas leur dévouement à l'égard de cette organisation.

Le gérant, M. Robert Valoraire, qui travaille bénévolement pour cette Caisse, est sans contredit le grand responsable de ce succès. Il ne faut pas oublier non plus que les membres des différents comités sont tous à la hauteur de la situation.

ABOUJAGANE DANS WESTMORLAND

Rien de surprenant pour ceux qui suivent le concours de voir que la Caisse d'Aboujagane est encore première dans son comté pour le mois d'avril avec un total de 2,275 points et reste encore en troisième place pour la province avec l'imposant total de 24,706 points.

Cette Caisse se distingue tout particulièrement en ce qu'elle a obtenu que 100 pour cent de ses membres soient venus épargner au cours du mois.

Il va sans dire que l'abbé Richard et le gérant, M. Jacob Drisdelle, ainsi que les membres des comités de cette Caisse, qui depuis le début de ce concours ne ménagent pas leurs efforts pour se bien classer, méritent beaucoup d'éloges pour leur magnifique travail.

ST-ANDRÉ DANS MADAWASKA

La Caisse de St-André gagne encore une fois dans le comté de Madawaska avec le total de 1,980 points.

Cette Caisse demeure toujours en première place pour la province avec le beau total de 2,793 points. Tout semble indiquer qu'elle restera première dans le classement final.

Il ne faut pas oublier non plus que le curé, M. l'abbé Leclerc, offre un grand dévouement à cette Caisse et que la gérante, Mme Poitras, ne ménage ni ses peines ni son temps pour en assurer le succès et lui conserver son titre.

BEAVERBROOK DANS GLOUCESTER

Personne n'est surpris d'apprendre que Beaverbrook est encore première dans Gloucester avec 1,598 points, quand on connaît les résultats obtenus par cette Caisse depuis le début du concours.

Elle demeure toujours en deuxième place dans le grand classement avec le total de 25,419 points. De plus, cette Caisse a répété son exploit des deux mois précédents en obtenant encore que 100 pour cent de ses membres soient venus épargner au cours du mois.

Les succès obtenus par cette Caisse sont dus au fait que l'abbé d'Amours, curé de cette petite paroisse, n'a rien négligé depuis le début pour assurer le succès de cette Caisse. Depuis un an, elle a plus que doublé son actif et quadruplé le nombre de ses membres.

M. le curé est bien secondé par le gérant et les membres des comités, mais il reste tout de même le grand responsable de ce succès.

ST-ANTOINE DANS KENT

Dans le comté de Kent, c'est la Caisse de St-Antoine qui arrive première avec le total de 1,524 points.

Cette Caisse est montée en huitième place dans le grand classement avec le total de 12,583 points. Elle est la première dans Kent et probablement elle le restera dans le classement final.

La Caisse de St-Antoine s'est toujours distinguée dans les concours organisés par la Fédération. Le curé de cette paroisse, M. l'abbé Vautour, ainsi que le gérant, M. Euclide Légère, et les membres des comités, méritent des félicitations.

Voici dans l'ordre les douze premières Caisses: St-André, Beaverbrook, Aboujagane, Drummond, Dalhousie, Bertrand, Charlo, St-Antoine, Grand Sault, Kedgwick, St-François et Caraquet.

Un fait à signaler pour le mois d'avril, c'est que deux Caisses, cel-

les de Beaverbrook et Aboujagane, ont obtenu que 100 pour cent de leurs membres soient venus déposer leurs épargnes à la Caisse populaire.

En marge de . . .

(suite de la page 9)

bien cette année à un fort mouvement vers l'achat du surplus de vaches de bonne qualité dont disposent nos éleveurs. D'une part, la nécessité de rehausser les rendements moyens dans l'immense majorité des troupeaux s'impose avec autant d'insistance que jamais en face des difficultés à surmonter; d'autre part, les prix des bovins de marché sont restés bons malgré la baisse et favorisent encore une sélection rigoureuse pour faire place aux nouvelles acquisitions.

La Société des Éleveurs d'animaux de race a donc conscience de participer à un mouvement de progrès en invitant les cultivateurs à profiter d'une situation qui présente surtout des aspects décevants mais qui pourrait tourner à l'avantage de tous, si les quelques moyens que nous venons de suggérer étaient mis en pratique.

En résumé, il y a cette année un surplus de bonnes vaches laitières de race et croisées disponibles à des prix sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient les années dernières. En regard de ce surplus, il existe dans la province un besoin évident de rehausser le niveau de production des troupeaux, besoin qui pourrait être passablement atténué par l'introduction en aussi grand nombre que possible sur les fermes de chez nous des bêtes de qualité très supérieure à la moyenne que les Américains venaient chercher jusqu'à la fin de 1951.

Quoi faire maintenant pour localiser les sujets désirés? D'abord, l'intéressé peut communiquer avec les éleveurs de sa connaissance. Souvent il trouvera ainsi sans difficulté les animaux dont il a besoin. Dans bien des cas, il sera préférable de s'adresser à un club d'éleveurs de bovins de race comme il en existe pour les principales races dans toutes les régions de la province. Habituellement, le secrétaire est l'un des agronomes de la région et il ne demande pas mieux que d'établir de bonnes relations entre les éleveurs et les acheteurs éventuels. De plus, les groupements provinciaux d'éleveurs de bovins maintiennent chacun un secrétariat général où l'on est toujours désireux de fournir tous les renseignements nécessaires. Voici pour ceux qui ont bonne mémoire, les adresses des secrétariats des six sociétés d'éleveurs de bovins de race de la province: Les Sociétés Ayrshire, Holstein et Suisse-Brun ont leurs bureaux au numéro 152 est, de la rue Notre-Dame, à Montréal; la Société des Éleveurs de bovins canadiens, à Sweetsburg, comté de Missisquoi; la Société Jersey, à Huntingdon, et enfin l'Association des Éleveurs de bovins de boucherie, à Cookshire, comté de Compton.

Si l'amélioration de votre troupeau vous intéresse, vous pouvez en toute confiance vous adresser à l'une ou l'autre de ces associations selon la race que vous préférez. Vous y obtiendrez de très utiles renseignements et on vous indiquera les éleveurs qui sont en mesure de satisfaire vos besoins en animaux laitiers et de boucherie dont la qualité vous aidera sûrement dans la solution de vos problèmes d'élevage.

MANQUEZ-VOUS D'HUMUS?

Le manque d'humus de vos terres, dû à l'insuffisance de matière organique retournée au sol n'a plus sa raison d'être.

Grâce à BIOHUMUS "B", des quantités quasi inépuisables de matière organique telle que: les champs de tourbe, les montagnes de sciure de bois, les feuilles et les déchets des villes, les mulons de paille ou de toutes sortes de matières végétales que l'on voit tristement et trop souvent brûlés, peuvent être maintenant décomposés en un excellent fumier, dans les délais les plus courts obtenus jusqu'à ce jour. Mettez fin à la souffrance d'humus de vos terres en vous procurant BIOHUMUS "B" chez votre coopérative, votre marchand général ou de grain, votre quincaillier ou chez votre représentant pour la province:

LAURENT BEAUREGARD, B.A.
SAINT-PIE COMTE BAGOT

Agents demandés

Nous pouvons traiter par contrat toutes sortes de matières d'une quantité de 1,000 tonnes et plus.

La justice sociale telle que pratiquée durant quarante ans par les libéraux

EN 40 ANS DE
POUVOIR LES LIBÉRAUX
ONT AIDÉ À
ÉLECTRIFIER LES FERMES
DE LA PROVINCE
EN CONTRIBUANT SUR
UNE BASE DE

\$0.



Depuis la mise en vigueur de la
LOI DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE
(Duplessis, 1945)

93,892 cultivateurs bénéficient des
bienfaits de l'électricité grâce à
l'UNION NATIONALE qui a consacré à
cette fin une somme de

\$20,000,000.00

UM-70-8

C'est le même
PARTI, dit "libéral",
qui, en 1952, promène
la bannière de la
"justice sociale"
dans la province!

**LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER
SON OEUVRE**



ORGANISATION UNION NATIONALE

Convocations

DIMANCHE, LE 6 JUILLET

Montmagny,
La Bostonnaise, (Lavolette),
Laferté, (Abitibi), après l'heure
sainte,
L'Ascension, (Matapédia),
Launey, (Abitibi),
Notre-Dame de la Doré,
Sainte-Apolline, (Montmagny),
Saint-Juste du Lac,
Saint-Philippe, (Richmond).

LUNDI, LE 7 JUILLET

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Saint-Alexandre,
Saint-Gédéon, (Frontenac),
Saint-Germain, (Drummond),
Saint-Jude,
Saint-Luc de Vincennes,
Saint-Mathias, (Richmond),
Sayabec.

MARDI, LE 8 JUILLET

Broughton-Ouest, (Beauce),
Contrecoeur, (Verchères),
Lac-au-Saumon, (Matapédia),
La Patrie, (Compton),
Saint-Adrien de Ham,
Saint-Claude, (Richmond),
Saint-Henri, (Lévis),
Sainte-Louise, (L'Islet),
Saint-Pierre les Becquets,
Saint-Robert, (Richelieu),
Sainte-Thérèse,
Sainte-Cécile de Lévis, (Nicolet),
dans l'après-midi,
Saint-Timothée, (Beauharnois),
Stanstead,
Waterville, (Compton).

MERCREDI, LE 9 JUILLET

Bishopon, (Wolfe),
Boileau, (Papineau),
Broughton-Est,
La Rivière-Beau,
Loretteville,
Mont-Brun,
Saint-Basile-le-Grand, (Chambly),
Saint-Charles, (Saint-Hyacinthe),
Sully.

JEUDI, LE 10 JUILLET

Guérin,
Ham-Nord,
Notre-Dame de Ham,
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI, LE 11 JUILLET

Saint-Lambert, (Abitibi),
Sainte-Malachie,
Sainte-Geneviève de Pierrefonds.

SAMEDI, LE 12 JUILLET

Bury, (Compton).

La Coopéraive de
St-Nazaire se réunit

Augmentation du chiffre
d'affaires de \$21,861 —
Trop-perçu de plus de
\$1,000 — 1 de 1% versé
à l'U.C.C.

Le 16 juin, dans la soirée, la Coopéraive agricole de St-Nazaire tenait son assemblée générale. Une vingtaine de cultivateurs prenaient part aux délibérations. M. Paul-Emile Doré représentait la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, M. Georges-Aimé Girard, la Chaîne coopérative et M. Marcel Châteaufort, le Service coopératif de l'U.C.C.

Le chiffre d'affaire de la coopérative a augmenté de \$21,861, 46 cette année. De \$103,658.81 qu'il était l'an dernier, il est passé à \$125,520.33. Les opérations de l'année se terminent par un trop-perçu de \$1,078.08, alors que, l'an dernier, la coopérative subissait une perte.

Un montant représentant le 1 de 1% a été voté à l'U.C.C. de la façon suivante : le 1/3 au syndicat local et les 2/3 à la fédération de l'U.C.C. du Saguenay. La Coopéraive de St-Nazaire reconnaît par là l'U.C.C. comme organisme d'éducation professionnelle et coopérative.

Le Service coopératif de la Fédération du Saguenay fut choisi comme vérificateur.

Les membres élurent comme administrateurs MM. Léon Larouche, Eutrope Girard, Welley Tremblay, Ernest Carbonneau et Gédéon Bouchard. M. Roméo Girard occupera la charge de secrétaire-gérant.

Un prix-plancher...

(suite de la page 6)

fiés de demander l'aide de l'Etat par la fixation d'un prix-plancher, comme il en existe pour le beurre, le porc, le bœuf et les œufs.

Les prix recommandés par la Fédération Canadienne de l'Agriculture sont les suivants : (F.O.B. Montréal et Toronto - Vancouver, 1¢ de moins).



"Par la croix et la charrue"

L'U. C. C. du Saguenay donne son appui
à la Chaîne coopérative du Saguenay

Il y a plusieurs semaines déjà, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay prenait connaissance d'une résolution de la Chaîne coopérative du Saguenay à l'effet de demander au gouvernement provincial d'établir une politique d'octrois statutaires dans le domaine agricole.

La résolution se lisait comme suit : "La Chaîne coopérative du Saguenay demande à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay d'insister auprès du gouvernement provincial pour qu'il établisse une politique d'octrois statutaires dans le domaine agricole, politique, qui respecterait davantage les principes de l'association professionnelle et libérerait coopérateurs, députés et ministres de nombreux soucis."

Lors de la dernière réunion de son conseil d'administration, considérant que des entreprises semblables à celles de la Chaîne coopérative du Saguenay se construiront dans les autres régions de la province au cours des prochaines années et considérant qu'une telle demande est tout à fait conforme aux principes de l'association professionnelle, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay se prononce en faveur d'une politique d'octrois statutaires dans le domaine agricole. Elle en saisit immédiatement le comité exécutif de la confédération de l'U.C.C. pour obtenir son appui. La question sera mise à l'étude lors du prochain congrès régional de l'U.C.C. pour être ensuite transmise au congrès général de l'U.C.C.

Rajustement

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui a présidé à la fondation de la Chaîne coopérative du Saguenay et qui collabore directement à sa propagation depuis de nombreuses années ne peut se désintéresser de cette institution. Aussi, lors de la dernière réunion de son exécutif, elle a décidé de lui accorder son appui auprès des autorités gouvernementales provinciales dans l'obtention d'un rajustement d'octroi qu'elle croit très juste.

On sait que la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay est le porte-parole autorisé de la classe agricole de la région puisqu'elle est son association professionnelle.

Voyage d'étude d'un
groupe de cultivateurs

Le 18 juin, 42 cultivateurs, membres du club Holstein du comté de Lotbinière, ont participé à un voyage d'étude dans la région de Montréal.

Les éleveurs ont été reçus au Collège Macdonald par M. le professeur Ness et son assistant M. Massey. Après la visite des principales constructions de la ferme, les cultivateurs se sont rendus au pâturage pour y voir les troupeaux Holstein et Ayrshire. Le dîner fut servi au cafetaria du Collège.

Après le dîner, on se rendit à la ferme Raymondale, à Vaudreuil. MM. Hodge et Goodhue, co-propriétaires, accueillirent les visiteurs, qui furent émerveillés par l'imposant troupeau Holstein gardé sur cette ferme. Vingt-huit vaches étaient à l'étable pour la traite du midi et il y en avait un plus grand nombre encore au pâturage. A la ferme Raymondale comme au Collège Macdonald, les cultivateurs se sont intéressés à la mise du foin en silo.

MM. H. Lajoie et Proulx, respectivement secrétaire et propagandiste de l'Association provinciale Holstein, s'étaient joints aux excursionnistes.

Au retour, on arrêta à St-Hyacinthe visiter le Centre d'insémination artificielle. Les cultivateurs y furent reçus par M. L.N. St-Pierre.

Lors d'une assemblée spéciale tenue en mai, les membres du club Holstein de Lotbinière avaient décidé de faire cette excursion et en avaient confié l'organisation à leur secrétaire, M. Ludovic Garneau, agronome. Ce dernier ainsi que M. Gérard Labissonnière, propagandiste fédéral en industrie animale, accompagnaient le groupe.

POULETS	GRADE A	GRADE B
Plus de 5 lbs	45¢	40¢
3 1/2 à 5 lbs	41¢	34¢
Moins de 3 1/2 lbs	37¢	33¢

POULES		
Plus de 5 lbs	34¢	32¢
4 à 5 lbs	32¢	30¢
3 à 4 lbs	29¢	27¢

DINDES
Moins de 18 lbs 46¢ 42¢
Plus de 18 lbs 41¢ 39¢
Vieilles dindes (femelles) 41¢ 39¢
Vieilles dindes (mâles) 36¢ 34¢
T.E. BOIVIN, agronome.

Les créditistes et les
élections

La direction du Crédit social nous fait tenir le communiqué suivant :

Le mouvement créditiste officiel de la province de Québec a décidé de s'abstenir de toute participation à la campagne électorale actuelle, en faveur de l'un ou l'autre des candidats. Les directives à ce sujet ont été données en plusieurs occasions et publiées dans le journal "Vers Demain".

Les directeurs provinciaux et locaux du mouvement désavouent donc catégoriquement toute manifestation extérieure de créditistes connus comme tels, en faveur de n'importe quel parti ou de n'importe quel candidat.

En se déclarant publiquement pour le candidat libéral dans Drummond, M. Antonio Baril contrevient aux directives de l'Institut d'Action politique, il s'en exclut automatiquement et n'a absolument aucun mandat pour parler au nom du mouvement créditiste.

Dans la Beauce, en acceptant la candidature libérale, le Dr Eugène Fortin quitte le mouvement créditiste officiel, même s'il garde ses convictions au sujet du crédit social. Il entre dans le parti libéral, et notre comportement vis-à-vis de sa candidature est le même que pour tous les autres : abstention. Ce qui ne veut nullement dicter le vote des créditistes de la Beauce : chaque électeur créditiste est parfaitement libre de voter pour lui ou pour l'autre, ou de s'abstenir, ou de faire de son bulletin ce qu'il voudra. C'est sur la participation extérieure à la campagne que l'Institut se prononce : nous avons à protéger un bien supérieur au succès d'une candidature ou d'un parti.

Notre-Dame de la Paix
(Papineau)

Le 21 mai, en la salle de l'Ecole centrale, avait lieu l'assemblée du cercle de l'U.C.C. de Notre-Dame de la Paix, sous la présidence de M. Aldège Cloutier. Les directeurs, MM. Dieudonné Fournel, Lionel Lalonde, Donat Pilon et Omer Laplante, étaient présents.

M. l'aumônier présentait M. Séguin, agronome. Ce dernier fit un exposé sur l'industrie laitière. On procéda à l'achat d'agneaux pour fin d'élevage. Un groupe de cultivateurs donnèrent leurs noms pour au moins 92 agneaux et bœufs qui seront fournis par le gouvernement.

Ernest COTE, secrétaire.

Primes à l'Exposition des
Trois-Rivières

Sous les auspices de la Commission du Parc de l'Exposition de Trois-Rivières, la 47ème Exposition régionale aura lieu du 16 au 22 août prochain.

L'Exposition régionale est ouverte aux agriculteurs et éleveurs des comtés de l'Assomption, Montcalm, Berthier, Joliette, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Lavolette, Champlain, Nicolet, Yamaska et Lotbinière.

Plus de \$18,200 sont offerts en prix dans les classes suivantes : espèce chevaline, \$5,082; espèce bovine, \$7,244; cerceles des jeunes éleveurs, \$500; espèce ovine, \$2,090; espèce porcine, \$610; aviculture générale, \$2,363; produits de la ferme, \$666.50; produits de l'élevage, \$87; produits laitiers, \$300; industrie féminine, \$482; cerceles des fermières, \$161.

Tous ces montants forment les 653 sections pour une distribution de 4,065 prix.

Les détails de ces classes, sections et prix sont contenus dans la liste de primes de la 47e Exposition régionale qui est en circulation depuis plus d'une semaine.

Les renseignements généraux sont énumérés avec précision de même que l'horaire de l'expertise.

Les inscriptions pour l'élevage seront reçues à compter de maintenant jusqu'au 2 août et celles de l'aviculture et du général jusqu'au 9 août. Ces deux dates sont les dates limites pour participer à l'Exposition.

Toutes les personnes désireuses de se procurer une liste de primes pour prendre connaissance de tous les détails et prendre une part active en exposant à la 47ème Exposition régionale de Trois-Rivières, sont priées de communiquer avec le contrôleur des inscriptions, en s'adressant à casier postal 968, Trois-Rivières.

Concours d'expertise à
Ste-Anne le 8 juillet

Les concours d'expertise sur bovins laitiers des onze cerceles de jeunes éleveurs des comtés de Rimouski et de Rivière-du-Loup, district du Bas St-Laurent, auront lieu mardi, le 8 juillet prochain, à la Station expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Ce programme de l'année pour les jeunes éleveurs concernés prendra l'aspect d'un grand ralliement agricole pour eux et leurs parents, au total environ 600 personnes. Le but est de visiter ce laboratoire agricole et d'en tirer les leçons d'ordre pratique.

Un train spécial, de Mont-Joli à Ste-Anne, transportera tout ce monde, fait unique dans l'histoire de la Ferme expérimentale. On compte sur la présence du plus grand nombre possible de jeunes et moins jeunes éleveurs à cette très importante journée agricole.

L'Exécutif de

L'Union catholique
des cultivateurs

PRESIDENT GENERAL : M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER général adjoint de l'U.C.C. et aumônier général des bûcherons : le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 14 rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Jean-Baptiste LEMOINE, St-Robert (Richelieu), P.Q.

VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Samuel Audette, 319 rue St-Paul, Québec.

DIRECTEURS GENERAUX : Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319 rue St-Paul, Québec, P.Q.
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.

SECRETAIRE GENERAL : M. Thérèse BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Remerciements à
saint Isidore

Mme Léo Maheux, de Ste-Germaine de Dorchester, et Mme Hector Proulx, de St-Zéphirin de Courval, comté de Yamaska, désirent exprimer par la voie de la "Terre de Chez Nous" leurs plus vifs remerciements à saint Isidore, patron des cultivateurs, pour faveurs obtenues par son intercession. Il s'agit dans les deux cas de guérisons d'animaux qu'on attribue à saint Isidore.

Baie-des-Sables

Au cours de son assemblée mensuelle du mois de mai, le syndicat de l'U.C.C. de Baie-des-Sables a adopté les résolutions suivantes :

1. Que le prix-plancher du beurre soit porté à 63 cents la livre.
2. Que le prix-plancher du porc soit haussé à \$30 les cent livres.
3. Que le prix-plancher du bœuf soit augmenté à \$32 les cent livres.

Une copie de ces résolutions a été envoyée à l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture à Ottawa, à M. Philias Côté, député de Matane à la Chambre des Communes, au Bureau central de l'U.C.C. et à la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Rimouski.

Georges RATTE, président,
Charlemagne BINETTE, secrétaire.

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE

DESSINS de FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien

1510, rue Drummond

MONTREAL

Tél. HARBOR 2144

Jean-Paul VERSCHOLDEN
Maurice-D. GODBOUT

VERSCHOLDEN & GODBOUT

AVOCATS,

conseillers juridiques de l'U.C.C.

132 ouest, rue Saint-Jacques,

Montréal, P.Q.

A remplir au
bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom

Paroisse

Bureau de Poste.....

Comté

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement
est de \$2.00 par année ou de \$5.00 pour trois ans.

HORTICULTURE



Excursion de 450 maraîchers à Ottawa

Près de 450 membres des Sociétés d'agriculture des comtés de Laval et Jacques-Cartier ont visité la ville d'Ottawa, particulièrement la Ferme expérimentale centrale.

Ce voyage d'étude était sous la direction de M. l'agronome J.-A. Fontaine, des présidents des deux sociétés, MM. A. Larivière et Eugène Joly, de MM. les abbés Lionel Dupuis et Paul Desroches, et de MM. Léo Vaillancourt et Eugène Legal.

Il y avait itinéraire distinct pour hommes et femmes. Pendant que les premiers s'attardaient à la Ferme expérimentale, celles-ci visitaient l'Hôtel de la monnaie, le musée Victoria, diverses ambassades, Rideau Hall, le Driveway, Rockcliffe et Hull. Un banquet à l'Université d'Ottawa, avec un programme de l'Ordre de Bon Temps, sous la direction de M. L. Marleau, clôturait la journée.

A la Ferme expérimentale, les visiteurs furent présentés par M. J.-W. Delaney, agronome de Hull. Le Dr E. S. Hopkins a souhaité la bienvenue, de même que MM. Edgar Leduc et Léopold Demers, membres du Parlement. A l'Université, l'hôte était le R.P. Rodrigue Normandin, o.m.i., secrétaire général.

Parlant en français, le docteur Hopkins a souligné que les fermes expérimentales sont surtout, comme l'indique bien ce qualificatif, des endroits d'expériences et non des fermes commerciales. Québec compte six de ces fermes : quatre Stations — L'Assomption, spécialisée en tabac et horticulture, Lennoxville, Ste-Anne-de-la-Pocatière et Normandin, s'occupant plutôt de culture mixte; deux sous-stations existent à Ste-Clotilde (Châteauguay) et Caplan pour l'étude de problèmes spéciaux : cultures sur terres noires et productions spéciales à la Baie des Chaleurs et à la Baie des Chaleurs et à pour que tous les intéressés visitent ces fermes et se procurent les publications à leur disposition.

Parcourant la Ferme sous la direction de l'agronome J.-H. Leroux, les visiteurs ont entendu des explications de MM. H. Hill, J.-J. Jasmin, R. Martineau, F.-S. Browne, J.-N. Laliberté, J.-C. Fraser, J.-G. Provencher, A.-J. MacLean et autres.

Prenant la parole à la fin du banquet, le R.P. Normandin a été particulièrement cordial. "Ici, vous n'êtes pas des étrangers; vous êtes chez vous, car nos pères sont en majorité originaires du Québec... Et puis Ottawa est la troisième ville française du Canada, dépassée en population française seulement par les villes de Montréal et Québec." Insistant sur l'importance de l'instruction, le R.P. continue : "Dans la mesure du possible, poussez vos enfants vers les études supérieures, dans quelque domaine que ce soit. Il y a chez nous un besoin de survie et d'expansion. A Ottawa, nous devons nous appuyer sur le Québec, car une masse de 160 millions d'étrangers nous entourent en Amérique. Faites les sacrifices nécessaires pour donner à vos enfants la meilleure éducation. Il nous faut rayonner. C'est à ce prix que nous n'aurons tous ensemble aucune crainte quant à notre survie."

Dans de brèves allocutions, MM. les abbés Desroches et Dupuis ont remercié l'Université de son hospitalité et Mmes J.-B. Dagenais et A. Larivière ont félicité les directeurs des Sociétés d'agriculture d'avoir organisé cette journée d'étude. M. J.-A. Lafortune a agi comme maître de cérémonie.

LA PROTECTION DES PLANTES

LE DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Le doryphore ou "bête à patates", que tous les gens de la campagne connaissent bien, commence à faire ses dégâts annuels dans les champs de pommes de terre de la région de Montréal.

Le meilleur temps pour lutter contre les doryphores c'est avant que les adultes aient eu le temps de pondre une quantité d'œufs trop considérable. Le poison le plus efficace contre le doryphore de la pomme de terre est le D.D.T., qui peut s'employer sous forme de poudre ou de pulvérisation, au choix du producteur. Si on préfère poudrer, choisir une poudre de D.D.T. à 3%, spécialement préparée à cette fin. En pulvérisation, utilisez le D.D.T. 25% E. à raison d'une chopine par 50 gallons d'eau, ou le D.D.T. 50% W. à raison d'un livre par 50 gallons d'eau. La poudre mouillable de D.D.T. est compatible avec le cuivre et vous pouvez en ajouter, dans les proportions déjà mentionnées, à la bouillie bordelaise ou aux solutions de composés cupriques recommandées pour combattre les mildioux de la pomme de terre.

COMMENT COMBATTRE LA TAVELURE

Les pomiculteurs du sud-ouest de la province devront appliquer, vers le 5 juillet, un troisième traitement de couverture en vue de combattre la tavelure, la pyrale et la mouche de la pomme.

En ce qui concerne la tavelure, la situation continue d'être très sérieuse. C'est dire que les pomiculteurs doivent redoubler d'efforts et protéger leur récolte en maintenant, en tout temps, une bonne couverture de fongicide.

Les produits recommandés contre la tavelure sont toujours le Ferbam ou un soufre microfin. Le Ferbam doit cependant être préféré dans les vergers où la tavelure est abondante. Comme le Ferbam est un produit assez dispendieux, le pomiculteur peut réduire le coût des traitements en alternant les pulvérisations au soufre et au Ferbam. Il n'est pas prudent de pulvériser au soufre lorsque la température dépasse 85°F.

MOUCHE DE LA POMME

La pulvérisation du début de juillet a également pour but de combattre la pyrale et la mouche de la pomme. Contre ces deux insectes, on applique un arséniate. L'arséniate de chaux s'emploie à raison de 2½ lbs. plus 5 lbs de chaux fraîchement hydratée, et l'arséniate de plomb, à raison de 3¼ lbs par 100 gallons de liquide. Comme le Ferbam est incompatible avec la chaux ou les produits qui contiennent de la chaux, il faudra préférer l'arséniate de plomb si du Ferbam est employé lors de cette pulvérisation.

LA MITE ROUGE

Quant à la mite rouge, il est à conseiller de faire un traitement s'il y a environ 10 mites par feuille à l'intérieur de l'arbre. Les

Autres résolutions...

(suite de la page 6)

machines et beaucoup trop de mauvaises...

A la lecture des quelques notes qui précèdent, il est facile de se rendre compte du bien-fondé de la Conférence de l'Est. La Coopération Fédérale a cru bon d'en faire partie pour la bonne raison qu'elle ne veut manquer aucune occasion d'être utile et de rendre service aux coopérateurs agricoles qu'elle représente.

T.-E. BOIVIN, agronome.

miticides recommandés pour la combattre sont toujours le Parathion 15% W. à raison de ¾ à 1 livre, ou l'Ovotran 50% W. à raison de ½ à 1 livre par 100 gallons. Ceux qui utiliseront du Parathion devront continuer d'être très prudents dans l'emploi de ce poison dangereux et de suivre à la lettre toutes les mesures de précaution recommandées à son sujet.

Les 40 ans de la...

(suite de la page cinq)

services. Dans l'après-midi, il y a eu séance d'étude sur l'enseignement agronomique, l'action agronomique, l'agronome dans le monde des affaires et l'industrie laitière.

RECEPTION A LAVAL

Jeudi soir, le Conseil administratif de la Corporation a été reçu par l'Université Laval, à l'occasion de son centenaire.

Le corps agronomique, qui est, en somme, "le prolongement de l'université" dans les milieux agricoles, leur a déclaré, au cours de la réception, Mgr Ferdinand Vandry. Le recteur de Laval a fait de cette idée le thème de son allocution. L'université doit avoir comme but d'atteindre tout le peuple, a-t-il dit, et non pas de limiter ses enseignements aux étudiants qui se pressent au pied de ses chaires.

Elle a fondé un Centre de culture populaire à cette fin, mais elle ne peut pas accomplir toute sa mission par ses seuls professeurs, malgré leur grand dévouement. Aussi doit-elle compter sur des associations comme celle des

Blessures mécaniques aux pommes de terre

Les blessures mécaniques lors de la manutention sont l'un des plus grands obstacles à la qualité et au bon classement des pommes de terre. En fait, 70% des imperfections des catégories de pommes de terre qui atteignent le consommateur sont attribuables aux dommages mécaniques, souligne M. A.-I. Magee, de la division de la Grande culture à la Ferme centrale d'Ottawa.

Les derniers essais conduits à cette Ferme démontrent que, lors de la récolte au champ, on peut abaisser à 2.5% ou moins la proportion de ces dommages si l'on a soin de récolter les patates mûres et d'employer la machinerie à bon escient. Par contre, les dommages peuvent atteindre 15 à 30% de la récolte si l'on néglige les soins voulus dans l'usage de l'équipement. Le transport, la mise en entrepôt et le classement produisent aussi leur part de blessures mécaniques.

Pour réduire autant que faire se peut les dommages physiques, M. Magee conseille de prendre les précautions suivantes :

- Maintenir la pointe de l'arracheuse à une profondeur telle qu'elle ne coupe pas les tubercules;
- Garder le tracteur en petite vitesse, l'obturateur (throttle) à demi-fermé, et retenir une couche de terre sur l'élevateur à claire-voie;
- Recouvrir les aspérités de l'arracheuse et coussiner la plateforme du charriot ou du camion qui servent au transport des pommes de terre;
- Se servir de paniers de ramassage qui ne puissent avarier les patates.

Le bon fonctionnement de la machinerie, une protection adéquate contre les meurtrissures et la manutention soignée sont autant de conditions essentielles pour améliorer la qualité ou tout au moins réduire les pertes lors du classement.

agronomes, qui peut exercer un grand bien dans les milieux agricoles.

M. Gustave Toupin a remercié Mgr Vandry. Il a de plus assuré l'Université Laval de la haute estime qu'elle a su mériter des hommes de profession, particulièrement des agronomes et de la population entière.

PNEUS

Pneus usagés sur le pavé seulement, bonne semelle (garantis). Parfaite condition.

500x20, 500x19, 525x18	\$5.00
550x17, 670x15, 600x16	6.00
650x16	7.00
Tubes A-1 condition	1.50
700 x 16, 700x15, 710x15, 760x15	9.00
Tubes condition A-1	2.00

PNEUS DE CAMIONS

700x16 ou 700x17	\$14.50	Tubes \$2.00
750x16 ou 750x17	19.50	Tubes 2.00
600x20 8 plis	12.50	Tubes 2.00
600x20 6 plis	10.00	Tubes 2.00
650 x 20	14.50	Tubes 2.50
700x20 8 plis	16.50	Tubes 2.50
700x20 10 plis	22.50	Tubes 2.50
750x20 8 plis	18.50	Tubes 3.00
750x20 10 plis	25.00	Tubes 3.00
825x20 10 plis	27.50	Tubes 3.50
900x20 10 plis	28.00	Tubes 4.00
1000x20 10 plis	35.00	Tubes 4.50
1100x20 10 plis	40.00	Tubes 5.00

BATTERIES NEUVES

Garantie	Fraîches de la fabrique	
12 mois	13 plaques	\$11.95
15 mois	15 plaques	13.95
18 mois	17 plaques	15.95

GROSSES CHAINES DE TRACTEURS NEUVES

Demandez nos prix et épargnez 40%

PEINTURES

Blanc mat, ivoire crème, gris, vert jalousie, brun tabac, bleu ciel, rouge grange:

Le gallon	\$2.95
Aluminium, gal. \$3.95; pinte, \$1.15	

Léger dépôt requis; indiquez le point de livraison.

Beacon Tire & Automotive

292 York St., Hamilton 20, Ont.

Le journal agricole est indispensable en toute maison de campagne. Il n'y en a qu'un et c'est la "Terre de Chez Nous".

PENSEZ A DEMAIN



ACHETEZ DES HOLSTEINS AUJOURD'HUI

Le sage éleveur d'animaux de choix se prépare aujourd'hui à profiter de la prime qui sera payée sur les Holsteins de race pure, quand reviendront les conditions normales d'exportation vers les Etats-Unis.

La concurrence entre les acheteurs des Etats-Unis étant faible présentement, il y a de bons sujets de base disponibles à prix avantageux. Vous pouvez ainsi remplacer facilement certains de vos animaux par des sujets de race pure, faisant ainsi le premier pas vers l'établissement d'un troupeau de race pure. Le marché américain pour les Holsteins de race pure vous sera disponible pour tout sujet de surplus que vous aurez dans l'avenir.

NOUS VOUS RECOMMANDONS FORTEMENT D'AGIR SANS RETARD

Pour vous aider à choisir vos sujets ou pour renseignements additionnels, écrivez à :

L'Association HOLSTEIN-FRIESIAN du Canada
BRANTFORD

Section de Québec : M. Hermas Lajoie, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES Faites \$50 à \$75 par semaine. Vendez à domicile, articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

A CEUX QUI VEULENT une bonne agence à temps libre, voici l'occasion. Marchandise facile à vendre. Gros profits. Pour information, écrire à: Palsco Manufacturing Co., Cornwall, Ontario.

AIMERIEZ-VOUS prendre ligne plus intéressante pour une femme? Devenez Gérante d'Equipe de la plus belle ligne de cosmétiques au Canada et vous ferez vite un revenu colossal! Dordalain Cosmetics, Co., 1600 Delorimier, Dépt. B., Montréal.

AVEZ-VOUS besoin d'argent? Vous deviendrez Gérante d'équipes en peu de temps si ambitieuse. Jusqu'à \$90 par semaine commission. Belle-Valise-Etalon. Dordalain Cosmetics Co., 1600 Delorimier, Dépt. C., Montréal.

REPRESENTANTS dans la vente de vêtements sur mesures, de la manufacture à la clientèle. En partie ou plein temps, bas prix, commissions intéressantes. Bel assortiment d'échantillons tout laine. Expérience non nécessaire, nous vous enseignons. Occasion splendide. DAVENTRY TAILORS, Dépt. F., B. P. 515, Montréal.

AGENTS demandés pour vente et service de trapeuses et refroidisseurs, etc. Territoire exclusif. Donner expérience et tous détails dans première lettre. 228, rue St-Hubert, St-Jean, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

AINE RACICOT, MARCHAND d'animaux, peut offrir en tout temps, très bonnes vaches laitières Holstein fraîches vélées ou à la volée de veleur. Pour informations, téléphonez, soir: Boucherville 613.

DECORAGE

Produit pour décorer les veaux. Traitement pour 12 veaux, \$1.00, transport payé. Aussi tous accessoires d'usage courant chez l'éleveur: écorneur, castrateur, tondeuse électrique, tatouage, etc., etc. Paul Boutet, 319, avenue Walnut, St-Lambert, Cte Chamby, P.Q.

TRES BELLE GENISSE Ayrshire née en février, provenant de mère qualifiée au livre d'or. Verrats Yorkshire enregistrés classés XXX aussi jeunes truies 6 mois, à vendre, Romeo Valin, St-Augustin, Comté Portneuf, Qué.

TAUREAU 1 an, génisse 1 an, belle vache de 7 ans. Tout ce bétail est pur sang "Shorthorn" type laitier. Spécialisé dans l'élevage. Thomas Trepner, St-Ludger, Co. Frontenac.

POUR VOUS PROCURER en tout temps et toute quantité à bon marché des vaches à lait, de haute qualité, pur sang Holstein et croisées provenant Ontario. A. SCHNEIDER, Ferme Fort Lennox, St-Paul, Ile-aux-Neix, Tel. 3213.

A VENDRE 12 verrats "Yorkshire" enregistrés classés XXX de 7 mois prêts pour le service. Prix raisonnable, une visite et entendu. Georges Cadieux, Beloeil Ruisseau, Co. Verchères. Tél.: 622.

BETAIL Holstein pur sang enregistré de tout âge à vendre en tout temps. Troupeau contrôlé, accredité et vacciné. Aussi porc Yorkshire. Ferme St-Thomas, Lucien Gauthier, éleveur, St-Thomas D'Aquin.

TRES BEAUX veaux mâles et femelles de race Jersey nés en avril et mai, à vendre avec ou sans enregistrements. S'adresser à Conrad Prince sec. U.C.C., St-Wenceslas, Co. Nicolet, P.Q.

VACHES et **TAURES** "Holstein" de choix à vendre en tout temps, fraîches vélées ou devant veleur sous peu. Bétail pur sang Holstein enregistré de toutes catégories. S'adresser à Paul Adam, Beloeil, P.Q. Tél.: 4305.

VERRATS et taures Yorkshire enregistrés classés XXX descendant de parents qualifiés à l'enregistrement supérieur. Georges Ricard, St-Michel, Co. Napierreville, P.Q.

TAUREAUX Holstein descendant Ajax pur sang. Enregistrés et non enregistrés, âgés de 1 mois à 13 mois. Ferme Brunet, R.R. L., Oka. Tél.: 527.

A VENDRE jeunes vaches canadiennes de bon caractère laitier. Vélage en juin et en septembre. RR. PP. Oblats, Ste-Agathe-des-Monts.

A VENDRE 15 petits cochons de 2 1/2 mois. S'adresser à Aimé Lussier, St-Philippe Laprairie. Tél. 618 sonnez 3.

A VENDRE

SACS EN COTON

Sacs de sucre vides, lavés, blanchis, repassés, écriture enlevée, ni trou, ni déchirure. Satisfactions garanties ou argent remis. Prix: 29c chacun. Nous vendons seulement par douzaines ou par paquets de 50 sacs. 2% taxe en plus pour province de Québec. Demandez notre catalogue GRATUIT de marchandises sèches et de fil à tisser en coton. Foyer d'Economie, 3682 Blvd St-Laurent, Montréal, P.Q.

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Equivalents à 12 vgs x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleur lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dépt. T, 535 St-Urbain, Montréal.

BEAU FOIN de trèfle à vendre debout, Lucien Pénin, 6341, Boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul, Co. Laval.



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

COUPONS EN GROS

Aux magasins et aux "jobbers" seulement. Nous avons le plus grand choix de coupons de tissus aux plus bas prix. Soieries, lainages, cotonnades, nylon. Venez nous voir ou écrivez pour avoir notre catalogue gratuit. LA COMPAGNIE ABERTON LITE, 3682 Blvd St-Laurent, Montréal.

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre et de farine non lavés, 26c chacun, lavés, 29c chacun. TONNES de mélasse, \$2.75 chacune. DRUMS propres, \$5.50 chacun, C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS. LEBEL, 540, rue Villieray, Montréal.

COTON BLANC ET COUL. 65c LB.

COUPON DE COTON blanc et de couleurs 1 1/2 à 1 vgs, 65c la livre; de coton blanc 1 à 5 vgs 95c la livre; de coton mince (blanc et couleur) 1 à 4 vgs \$1.45 la livre. **TRICOT POUR SOUS-VÊTEMENTS** circulaire \$1.15 et \$1.50 la livre (blanc, rose, rouge) **BALLOTS** de crêpes, satin, coton, rayonne, coupons de 1/2 à 2 vgs, \$2.35 pour 3 livres; BalLOTS de 5 livres, \$4.35. **COTON JAUNE POUR DRAPS DE LIT** \$1.09 la livre. **MATÉRIEL POUR JUPES, SLACKS, etc.**, tout laine, 56 po. large, \$1.35 la verge, tout laine carreaux, 56 po. large, \$1.75 vgs. **MATÉRIEL POUR PANTALONS** \$1.60 la livre. **RAYONNE** pour robes d'été, 48 po. large, 43c vgs. (mauve, vert, rose, blanc) **MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS**: de laine, 2 lbs \$1.20 plus 15c de frais; de coton, frappe, flanelle, 2 lbs 90c plus 10c de frais. Demandez notre liste de prix gratuite. Pour commandes payées d'avance par mandat-poste (minimum \$4.) pas de frais de poste. **ROSE TEXTILES**, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulés bien tissés dans toutes les couleurs pastel, \$4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouvert de chenille avec dessin de fleurs \$7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS** 2995 rue Bleury, Montréal.

OCCASION UNIQUE

Epicierie-boucherie établie depuis 20 ans. Service automatique. Gros chiffres d'affaires. Centre loin des chaînes de magasins. Autres occupations nous obligent à quitter Montréal. Casier postal 8, 515 Viger, Montréal.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS, longueur de 1 1/2 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie. Crêpes Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'échantillon d'une lb. \$1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS, Dépt. T, 535, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

TOITURE METALLIQUE. Toiture côtelée galvanisée et aluminium pour granges, hangars, entrepôts, garages, au plus bas prix du marché. **NATIONAL METAL ROOFING**, 1101 Plessis, Montréal, tél. AM. 7325, M. André.

DIVERS

\$50 DE RECOMPENSE

PAIGE CREDIT JEWELLERS offrent \$50 de récompense pour n'importe quelle montre qu'ils ne peuvent pas réparer et garantir pour un an. Un des services de réparation de montres les plus importants et les plus rapides au Canada vite comme l'éclair. La plupart des réparations terminées le jour même. Chaque réparation de montre est vérifiée par le fameux "watermaster" électronique de PAIGE qui inspecte votre montre comme un cardiographe d'hôpital vérifie votre cœur, et en enregistre le fonctionnement sur papier spécial à une seconde près, en 24 heures. Au service des Canadiens depuis 1914. Mallez votre montre à PAIGE CREDIT JEWELLERS, 357 Yonge Street, Toronto. Incluez cette annonce et épargnez 10%. XLT.

DES TMOIGNAGES non sollicités, venus de toutes les parties du Canada, prouvent l'efficacité de TOBACCO ELEMENTAR pour libérer les habitudes de la cigarette, de l'usage du tabac. Pour livrer gratuit, écrivez à C. KING PHARMACAL LTD., Box 613, London, Ontario.

SURPLUS D'ARMEE. Combinaison - overall de l'armée légèrement usagée. Grandeur, 36 à 42 \$2.25. Chemise de l'armée légèrement usagée \$1.25. Pantalon d'armée kaki en coton légèrement usagé. Grandeur: 28, 30, 32, \$1.45. Salopette overall, bretelles larges. Très bonnes confection. Grandeur: 36 à 44 \$2.95. Froc overall, 36 à 44, \$2.95. Bottines neuves fabriquées en véritable cuir d'armée. Pointures: 6 à 11. **SPECIAL** à \$4.95. Satisfactions garanties ou argent remis immédiatement. Nous payons les frais de poste sur toute commande à partir de \$5. N'envoyez pas de chèque ou mandat. Vous payez sur livraison. Gros et détail. **LOUIS-G. VIGNEAULT**, 136, rue Cockburn, Drummondville.

ECOULEMENT DE MANUFACTURE

Des habits en "Worsted", sur mesures, non réclamés, neufs, tout laine, haute qualité, \$25.75, \$31.75, \$34.75 et \$39.75. Pantalons pure laine, \$8.00, \$9.75, \$11.75. Prix coûtants de la manufacture. Vaste assortiment de serges, "Worsted" et gabardines. Tissus garantis pure laine. Mentionner grandeur de poitrine, siège, taille, longueur de la jambe, modèle à devancer simple ou croisé. Expédition C.O.D. par malle affranchie. Satisfaction ou argent remboursé. Escort Clothes, Dépt. E., 7240 St-Hubert, Montréal.

CULTIVATEUR bien organisé louerait ou achèterait à terme: 10 vaches ou moins. Peut fournir références. Tel. 2102 Farnham.

VOTRE TOIT COULE-T-IL?

Les vieux toits qui coulent peuvent être remis à neuf avec le laminate li-quide, "Elastik Roof Kote". Facile à appliquer. Epargne de l'argent. Transport payé. Renseignements complets gratuitement. **DOMINION CEMENT PAINT COMPANY**, Dépt. F., 454 King West, Toronto.

REMERCIEMENTS à Marie Reine des Coeurs et Reine de l'Univers pour immense faveur obtenue. S. Valiquette.

SACS de sucre et de farine non lavés, 26c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 29c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. **LES AGENCES BELMONT ENRG.**, Casier Postal 31, Station R., Montréal 19.

CARDAGE DE LAINE

LAINE LAVÉE cardée en bobines pour filage, 10 livres ou plus 25 la livre. Clarendon Carding Mill, R.R. 2, Shawville, Québec.

FORMES DE SILO

En acier ajustable de 12 pieds à 18 pieds. S'adresser H. Martineau, St-Hermas, Tél.: 916-r-1-2.

3 vgs colon imprimé .98

10 vgs uni, imprimé ou flanellette carreaux, \$2.98. Vente fils à tisser nylon, lin, 4 livres \$2.75. Soie blanche 1/2-2 vgs, 47 pouces 2 livres 58, 10 livres \$4.58. Crêpe, taffetas, satin. LISTES sole mélangée, 20 livres -100, 5 ballots sole 98, Nylon 54" vgs. \$1.69. Catalogue gratuit.

Mme I. Schaefer

Boite 154, Drummondville, P.Q.

MM. LES CULTIVATEURS. Le prix des peaux étant encore très bas il est temps de refaire la provision de vos cuirs. Nous ferons avantageusement pour vous les tannages pour harnais, chaussures, gants, lacets, etc. Nos prix sont modérés et vous épargneriez beaucoup en réparant vous-mêmes vos articles en cuir. Nous vendons aussi tous ces genres de cuirs. **ARTHUR MARCOTTE & FILS**, Tanneurs, Portneuf, Co. Portneuf.

SURPRISE! La plus extraordinaire et intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. **EVANS**, 111 Station G., Montréal.

GARCONS, FILLES. Faites-vous des amis par correspondance. Informations gratuites. Mallez votre nom, adresse à Nosmas Agencies, Boite 144, Upton, Qué.

MIEL BLANC: \$6.75 chaudière de 35 lbs, \$13.00 bidon 70 lbs, Miel Ambré \$8.00 caisse de 48 lbs, Blanc \$9.25. Rûcher de 33 colonies avec la récolte. **ESSAIS D'ABEILLES** italiennes, rûcher grandeur 9 cadres \$8.00. Grandeur 10 cadres \$9.00 et \$10.00. Quelque cent hausse et demi-hausse avec rayons. J. B. Montambault, Batiscan, Qué. Abeilles et matériel apicole, contenants à miel. Catalogue sur demande.

POUR ROBES D'ETE

CROQUIS et Criskay dans les nouvelles teintes d'été 79c la vgs. Crêpon de nylon couleurs (jaune, rose, mauve, bleu et gris) \$1.29 la vgs. Ecrivez pour notre liste de prix gratis. Associated Converters Inc., 4103 Blvd. St-Laurent, Montréal.

INSTITUTRICES DEMANDEES

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNE PRATIQUES ENRG.**, Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

LA MUNICIPALITE scolaire de Canton Campbell demande institutrices diplômées pour écoles de campagne. Logées, chauffées et éclairées. Salaire raisonnable. S'adresser à Léo Hatlin, sec., Mont-Laurier, Co. Labelle.

INSTITUTRICES demandées pour écoles de villages et de rangs, salaire de \$1,000 à \$1,200, suivant l'expérience. Commission scolaire Ste-Sophie, Co. Terrebonne.

LA COMMISSION SCOLAIRE de Canton Loranger désire engager deux institutrices diplômées pour l'année scolaire 1952-53. Les soumissions devront parvenir au secrétaire, au plus tard, le 11 juillet 1952. Lionel Dumais, sec., Nominating, Cte Labelle, P.Q.

MACHINES AGRICOLES

GRANDE VENTE DE TRACTEURS USAGERS 2 Farmall "Cub" 1950, 2 Farmall "H" 1944, 2 Farmall "H" 1946, 1 Cockshutt "30" 1949, 2 Farmall "H" 1945, 1 Massey Harris 22 1948, 1 Case 1948, 2 Farmall "F-20" 1938, 1 John Deere "B" 1938, 2 Cockshutt "60" 1943, 1 Massey Harris "101" 1944, W. H. VIOLETTE, Grand Falls, N.-B.

CHAUDIERES, TRAVEUSES de toutes marques, presque neuves, \$35. en aluminium, et \$45. en acier. Complètes avec pulvérisateur, gobelets-traveuses, etc. Ovide Brouillette, L'Assomption, P.Q.

A VENDRE TRACTEUR International Farmall Cub hydraulique, un mois d'usage, avec charrue, faucheuse, lame niveleuse, aubaine à \$900. Vendeur autorisé de la Case Case, assortiment complet de tracteurs, moissonneuses-batteuses: 1 presse à foin sur le champ \$130. 1 an de service si vous avez assez d'argent. Donatien Houle, St-Cuthbert, Co. Berthier. Tél.: 922-14.

CHARGEUR à foin en très bon ordre, \$80. à vendre. S'adresser à M. Léo Venne, Lachenaie, P.Q.

A VENDRE arracheuse à lin combinée au tracteur. En bonne condition \$75. Roger Arpin, St-Ours, Co. Richelieu.

CHARGEUR A FOIN Massey Harris à fourches. En parfait ordre. S'adresser à Roland Dufresne, St-Benoit, Co. Deux-Montagnes.

A VENDRE silo 14 x 25. 1 charrue traînante Massey Harris. Conrad Fournier, St-Hermas, Deux-Montagnes.

A VENDRE silo en bois 16 x 30. Lieuse encluse à blé d'Inde. "Case". Gaston Daoust, St-Hermas, Deux-Montagnes.

TRACTEUR Ford avec charrue, comme neuf, vendra bon marché. Ubaldo Cousineau, Cte St-Martin, St-Martin, Co. Laval.

A VENDRE un moulin hydraulique de 7 pieds pour tracteur Ford, presque neuf, ayant fauché 50 arpents. S'adresser à Gustave Benard, 2, rue Ste-Anne, Varennes, après 5 heures.

SYSTEME d'arrosage comme neuf, pouvant arroser 25 arpents de terre, à coûté \$2,500. Vendrai pour \$1,500. Cause: manque d'eau. A. E. Laffitte, 9030 boul. St-Michel, Montréal. DU. 6021.

TRACTEUR COCKSHUTT 70 sur pneus, 4 ans d'usage que sur une ferme. En très bon ordre. S'adresser à 601 Lachenaie, L'Assomption.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOIT ENRG.**, 215, rue Dorchester, Québec, P.Q.

PLUME DEMANDEE

MEILLEURS PRIX pour plumes fraîches de canards. Nous payons \$1.25 la livre. Nous payons les frais de transport. Manchester Comforter Corp., 151-D, Georges St., Toronto.

JEUNE HOMME pour aider à travailler les abeilles. Aucune expérience requise. Sera logé, nourri, lavé. Donnez le prix au mois. Julien Lefebvre, apiculteur, Beauharnois. Tél. 2-4303.

POUSSINS - POULETTES

POULETTES en croissance, 3-4 semaines. Prompte livraison. Races de choix. L. J. Cavanagh, Glen Sutton, Qué.

POUSSINS, POULETTES. Si vous désirez des poussins pour les prochaines semaines ou plus tard durant la saison, nous pouvons vous vendre des poussins sexés ou mixtes provenant de nos grosses Leghorns blanches et aussi de nos Light Sussex de race pure. Nous nous spécialisons dans l'élevage des volailles et la production des poussins depuis plus de 20 ans et vous offrons des poussins provenant exclusivement d'œufs pondus sur notre ferme. Aussi à vendre, poulettes de 3 semaines et plus. Demandez notre catalogue. Cuvier certifié et approuvé, BOIRE & FREHE, Wickham, Co. Drummond, P.Q.

LIVRAISON IMMEDIATE

Achetez des poussins, de gros canards blancs et des dindes bronzées d'un jour. Mélangées coquets ou poulettes seulement. Grosse Leghorn blanche, Plymouth Rock Barré, N.H. Rouge R.I. Rouge, Hybride Sussex, Sussex Rouge et Jersey Géant blanc, ainsi que poulettes âgées de 2 et 3 semaines. Tous de qualité supérieure. Profit extra provenant de troupeaux ayant subi épreuve du sang. Demandez notre liste de prix. Venez les chercher ou envoyez \$2. et nous les expédierons par express. Wilfrid Lefebvre, 2025 rue Amherst, Montréal.

ATTENTION AVICULTEURS: Achetez vos poussins et dindonneaux d'un couvoir coopératif certifié et approuvé. Poussins de toutes races. Oeufs d'incubation. Dindonneaux Bronzer Broad-Brest et Standard, Betsville White, Canetons. Aucun réacteur dans nos troupeaux à la première épreuve. Nous faisons affaire dans 7 des 10 provinces du Canada. Les clients commandant leurs poussins à l'avance bénéficient d'un prix spécial. Demandez nos listes de prix. **COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIE**, Batiscan, Co. Champlain.

POUSSINS DE RACES LOURDES **PRIX:** mélangés .15, poulettes .22, coquets .10. Livraison immédiate; nous livrons 12 mois par année. Tous nos poussins sont soumis à l'épreuve du sang et garantis exempts de maladies. **GODDARD CHICK HATCHERY**, Britannia Heights, Ont.

POUSSINS, POULETTES EN CROISSANCE

Tous Ages. A prix spéciaux d'été. Grand choix de races. Livraison immédiate. Demandez les détails. Kitchener Big-4 Hatchery, King St. E., Kitchener, Ont.

ET POULETTES. Poussins — non-sexés — \$10.95 le 100. Poulettes, 2 semaines, \$23.90 — 3 semaines \$28.90 — 4 semaines \$33.90. Commandez d'après cette annonce, avec dépôt. Prompte livraison. **GALT CHICKERIES**, Galt, Ont.

A VENDRE 350 poulettes de 5 1/2 mois en ponte, Plymouth-Rock grises. S'adresser à Roger St-Vincent, St-Cannit, Tel.: 3176.

NOUS AVONS A VOUS OFFRIR des coquets, poussins mélangés, poulettes garantissant 100%. 100 poulettes T.R.D. 6 mois, 200 poulettes N.H. x T.R.D. 5 1/2 mois, 270 poulettes T.R.D. 5 1/2 mois, 400 poulettes M.H. x T.R.D. 4 mois et 1 semaine, 100 poulettes New-Hampshire x Light Sussex, 100 poulettes N.H. x T.R.D. 3 mois et 1 semaine, 1,180 poulettes N.H. x T.R.D. 2 1/2 mois, 2,400 poulettes N.H. x T.R.D. 2 mois moins 1 semaine. Tél. 602-11, Ferme agricole Yamachiche.

NE MANQUEZ PAS les meilleurs marchés des oeufs. Prompte livraison de poussins d'un jour et en croissance, troupeaux approuvés par le gouvernement, exempts de pullorose, et provenant de R.O.P. Aussi dindonneaux, Broad Breasted bronzés, blancs de Hollande, Beltsville blancs, Nebraska X Broad Breasted bronzés. Prix réduits. Catalogue, Broilers, poulettes plus âgées, dindonneaux en croissance, Top Notch Chick Sales, Guelph, Ont.

LES OEUFS MONTENT et ils monteront encore. Ne gardez pas vos nids à ponte vides cette année. Nous avons des éclosions chaque semaine et pouvons livrer promptement des poussins de haute qualité issus de R.O.P. Nous avons au delà de 4,000 coqs R.O.P. parmi nos reproducteurs. Aussi poussins en croissance, dindonneaux en croissance, poulettes plus âgées, poussins broilers spéciaux, dindonneaux. Catalogue. **Tweddle Chick Hatcheries Limited**, Fergus, Ontario.

IL N'Y AURA PAS autant de dindes fraîchement tuées cette année pour Noël, parce que les éclosions tardives sont moins abondantes. Les dindonneaux Tweddle de juin et juillet arriveront au bon moment pour les marchés de Noël. En élevant des bronzés Broad Breasted de Tweddle, vous dépensez moins en moulée, il suffit de 4 livres par livre de grain. Les dindonneaux arrivent à maturité après 22 à 25 semaines. Nous avons aussi des blancs de Hollande, Broad Breasted, Nebraska X Broad Breasted bronzés. Non-sexés, dindes et dindons. D'un jour ou en croissance. Demandez nos prix spéciaux sur dindons Broad Breasted âgés de 2 semaines. Prompte livraison. Guide sur l'élevage du dinde. **Tweddle Chick Hatcheries Limited**, Fergus, Ontario.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINES PARCHEMIN, SERVICE UMEME JOUR. Films développés, imprimés, 30c. IMPRESSION 40, AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.**, Station Hochelaga, Dépt L, Montréal.

(Suite à la page 21)

Petite annonce

(suite de la page vingt)

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 35c chacun. Impressions n'importe quelle grandeur, 4c chacune. Agrandissement gratuit avec chaque commande de 40c. **STUDIO RAPIDE.** Dépt. "C.N." Station E. Mont-Réal.

REMEDES

ETES-VOUS CHEVES? Nouveaux levés-patentés tiennent comme la main humaine. Ecoutez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS,** 146 King Street East, Kitchener, Ontario.



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos. L. GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames d'acier. Ecoutez à **SMITH MANUFACTURING CO.** Dépt. 200, Preston, Ont.

CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. Pourquoi laisser souffrir votre cheval? Pourquoi ne pas obtenir un meilleur rendement? Oui, Messieurs, vous pouvez guérir votre cheval de la toux, gourme, souffle, etc. La **MIXTURE YOR** a fait ses preuves. Votre cheval peut continuer de travailler en prenant ces remèdes. Commandez un gros format pour un traitement complet et seulement pour le prix de \$1.10 frais de transport compris. **YOR CHEMICAL & CIE, Estcourt, Temiscouata.**

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau \$1.25 la boîte. **ABBAYE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

TERRES A VENDRE :

120 ARPENTS, très bonne terre, toute en culture, grande maison moderne, 4 granges, poulailleur pour 1,500 poules. Garage double, ainsi que beaucoup d'autres bâtiments. Toutes ces constructions sont peinturées et en très bon ordre. Instruments aratoires modernes à compléter, verger, rucher, fraiserie, animaux. Deux milles voie Wilfrid-Laurier, Trans-Canada sur chemin Drummondville, Sorel. **ANACI et LECLAIR, St-Germain de Grantham, Co. Drummondville.**

TERRE A VENDRE : 186 arpents répartis comme suit : 10 arpents, sucrerie environ 500 érables, bien équipée avec tous les accessoires. 40 arpents de savane comprenant différentes sortes de bois tels que cèdre, épinette blanche et rouge, frêne et orme. 136 arpents cultivables. S'adresser à **DION & FRIERES INC., Ste-Thérèse de Blainville, P.Q.** No de téléphone 4274.

FERME AVICOLE et APICOLE située au village de St-Alexandre d'Iberville à proximité du couvent, école et route nationale conduisant à St-Jean, Qué., contenant 3 arpents avec maison, garage et poulailleur pouvant contenir 2,000 poules, 20 ruches et matériel pour 100 ruches. Petit verger. **OCCASION EXCEPTIONNELLE.** S'adresser à **C. P. 209, Iberville, Qué.** Tél.: 3880 ou 3702.

TERRE A VENDRE — 100 acres, située 2 1/2 milles du village de La Reine. 70 acres, bonne culture, bien clôturée, bien entretenue. Ecurie-grange 35 x 75 pi., fondations en béton, eau courante, abreuvoirs pour animaux. Grande maison 14 appartements intérieur, extérieur bien fini, cave ciment, eau à la chaudière aux deux étages. Eclairage électrique dans toutes les bâtisses. Autres dépendances. A vendre avec ou sans rouler. Bonnes conditions à prompt acheteur. **OVILA LADOUCEUR, La Reine, Abitibi.**

VENTE DE TERRE 150 acres et 25 acres bois avec sucrerie, 14 vaches, 1 boeuf, 2 taures, 2 chevaux. Tracteur Ford avec accessoires, etc. \$7,500 comptant, balance facile. 3 milles de Mt-Laurier, sur rivière du Lièvre. **Léonard Longpré, Mt-Laurier, Co. Labelle, P.Q.**

TERRE A VENDRE 200 arpents, 160 cultivables, 40 en bois. Les deux bien bâtis, 2 chevaux, tracteur et tout l'équipement. Route de Montréal à Huil. S'adresser à **MM. Téléphore Prud'homme, 4555, St-Félicien, P.Q.**

VENTE DE TERRE 150 acres et 25 acres bois avec sucrerie, 14 vaches, 1 boeuf, 2 taures, 2 chevaux. Tracteur Ford avec accessoires, etc. \$7,500 comptant, balance facile. 3 milles de Mt-Laurier sur rivière du Lièvre. **Léonard Longpré, Mt-Laurier, Co. Labelle.**

A VENDRE terre et bâtiments bien construits, 150 arpents cultivables. Animaux. A cinq milles de Drummondville. Cause maladie. S'adresser à **Jos Bergeron, St-Germain de Grantham.**

TERRE en bon ordre, 160 arpents en culture, 20 en bois. Sur route nationale, église et couvent à 2 1/2 de mille. Maison et grange neuves, autres bâtiments en bon état. 30 bêtes à cornes, autres animaux. Pour renseignements, s'adresser à **Ernest-François Fournier, R.R. 1, St-Fabien, Co. Rimouski, Qué.**

Le service de Librairie de l'U.C.C. fournit aux cultivateurs de langue française toutes les publications dont ils ont besoin. **L'ADRESSE :** 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Un centenaire à St-François du Lac

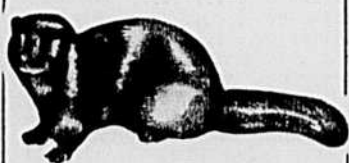
Le Conseil d'administration de la Société d'agriculture du comté d'Yamaska est à mettre la dernière main à l'organisation des grandes manifestations populaires et agricoles qui souligneront de façon mémorable la célébration du centenaire de l'exposition de St-François-du-Lac, tenue pour la première fois en octobre 1852.

La fondation de la Société d'agriculture remonte à 1846. Ce n'est toutefois que six ans après la création de cet organisme de propagande, après avoir organisé divers concours en vue de promouvoir la production de diverses céréales, pommes de terre et d'améliorer les élevages, principalement l'élevage du cheval de trait, pour qui le siècle dernier fut en quelque sorte l'âge d'or, que la Société adopta comme mode d'encouragement à l'agriculture la tenue d'une exposition annuelle qui devait s'avérer un stimulant efficace d'émulation entre les cultivateurs, en vue de l'amélioration des produits du sol et de l'élevage.

Le programme des fêtes n'est pas encore arrêté définitivement. On sait cependant que l'exposition s'ouvrira le 7 août pour se terminer le 9, alors qu'aura lieu la bénédiction solennelle et l'inauguration officielle d'un spacieux immeuble réservé aux exhibits industriels, agricoles et autres, ainsi que d'une vaste salle de réception et de spectacles avec bureaux de l'administration. Le nouvel immeuble a été érigé grâce à un subside du ministère provincial de l'Agriculture de Québec. La cérémonie donnera lieu à un grand dîner officiel qui groupera plusieurs dignitaires religieux et civils.

La Société d'agriculture a délégué de publier un album-souvenir abondamment illustré contenant, outre plusieurs notes historiques sur chacune des paroisses du comté d'Yamaska, une démographie de ce comté essentiellement agricole et un historique de la Société d'agriculture. On pourra se procurer cette intéressante publication-souvenir à prix modique. Chaque exemplaire portera un numéro donnant droit au tirage de magnifiques prix de présence.

TRAPPEURS CULTIVATEURS



RAT MUSQUE, jusqu'à 3.00

SPECIAL — Carabine 303 Ross, garantie comme neuve, \$25.00 seulement.

PEINTURE

intérieur — extérieur
reluisant et mat
S.-W. et C.I.L.

Le gallon 3.50

Couche de fond blanc 2.50

Gris bleu 1.50

Lacquer Paint, le gall. 2.00

Crème, brun, jaune, noir.

EXPEDIEZ et COMMANDEZ
AUJOURD'HUI

L'ASSOCIATION DES
TRAPPEURS

LA BAIE, CTE YAMASKA, P.Q.
Licence MRS 273

Meilleures variétés de fraises à cultiver

Le fraisier, qui semble très bien s'accommoder du climat du Lac St-Jean, occupe une place de plus en plus importante dans les jardins familiaux. Au Canada, la fraise se place la première en ordre d'importance parmi tous les petits fruits cultivés du fait que sa culture est de nature souple et répond facilement aux soins qu'on accorde à sa production.

Les principales causes de variations dans le rendement des fraisières trouvent leur explication dans les deux points de départ suivants : le sol et la variété.

Pour ce qui a trait au sol, il semble que le problème se résout dans la facilité d'accès des racines à puiser les éléments nutritifs que favorise un terrain bien aéré. Un terrain baignant d'humidité en un temps quelconque de l'année, un sol que durcit le piétinement ou l'action de la pluie, une terre qui craque dès le moindre signe de sécheresse, un espace peuplé de mauvaises herbes, voilà autant d'incompatibles voisinages à fuir. Comme aide, une bonne couche de fumier à le double avantage de fournir au sol la porosité et les éléments désirés.

Quant aux variétés à rechercher, il faut reconnaître la nécessité du choix. Ainsi à la Station expérimentale de Normandin, on en est venu à attendre de la variété Sénateur Dunlap une récolte annuelle presque assurée et toujours supérieure à celles des autres variétés en essai. Par bonheur, cette variété est actuellement la plus répandue dans la province et ses plants se trouvent très facilement sur le marché commercial. Même on peut se les procurer à des prix plus bas que ceux des autres variétés. Cette même Station expérimentale, ajoute M. L. C. Larose, chargé de l'horticulture, ne préconise pas l'utilisation des variétés Quatre-Saisons dont il existe plusieurs lignées. La lignée Mastodonte, par exemple, s'est montrée très inférieure à toute autre variété mise à l'essai. La fraîcheur du climat ne semble pas permettre l'obtention de quantités appréciables de fruits répartis sur toute la saison, comme on voudrait le souhaiter.

Vu que la fraisière n'a généralement pas un caractère de permanence et que la transplantation est le seul moyen de propagation, il convient donc de choisir des plants très prometteurs. Ceux-ci auront une racine blanche, signe de jeunesse, et viendront de plants originaux très productifs, très vigoureux et d'un feuillage très sain. C'est donc par le choix de la variété et par la sélection des plants que s'assureront les meilleures récoltes.

Sommaire de "Relations" pour le mois de juillet

EDITORIAUX :

Un jugement favorable à la justice. — Le double jeu de Brock Chisholm.

ARTICLES :

La valeur doctrinale des allocutions pontificales, Richard Arès; Limitation et régulation des naissances, Jules Paquin; Responsabilités morales des autorités civiles, Marie-Joseph d'Anjou; La vocation de l'Université Laval, Ferdinand Vandry.

COMMENTAIRES :

Examen de conscience. — Le logement au Canada. — L'Eglise et le logement. — Les Juifs à travers le monde.

AU FIL DU MOIS :

S. Exc. Mgr Desranleau. — Le P. Césaire Ruten. — Quand comprendrons-nous? — Après vingt ans. — Place au français!

ARTICLES :

L'intellectuel devant le message du Christ (II), Marcel Clément; Les catholiques ontariens et l'enseignement secondaire, Albert Plante; La mission de France, Louis Augros; Horizon international, Joseph H. Ledit.

LES LIVRES :

Le sens de l'Eglise. — Gouverner, c'est... aimer. — Guide to the Documents of Pius XII (1939-1949). — Pourquoi catholiques et non protestants? — Carnets du cardinal Suhard. — Le Bienheureux Pie X. — Une martyre de

Les exploits de Taupinet



(Tous droits réservés, Presse-Services, Canada)

Syndical laitier fondé à Notre-Dame-de-la-Doré

La fondation d'un nouveau syndicat à Notre-Dame-de-la-Doré, sous le nom de Syndicat des produits laitiers de Notre-Dame-de-la-Doré, est le fruit de l'étude que les cultivateurs ont faite au sein de leur syndicat paroissial de l'U.C.C., comptant l'an dernier au-delà de 300 membres. A Notre-Dame-de-la-Doré, il existe depuis plusieurs années déjà un syndicat coopératif d'achats et de ventes, un syndicat de mécanisation agricole, un chantier coopératif et un syndicat de frais funéraires.

Les officiers du nouveau syndicat sont M. Gérard Poirier, président; M. William Rochefort, vice-président; MM. François Dubois, Sylvio Naud, Joseph Ouellet, Paul-Henri Gobeil et Gabriel Asselin, directeurs.

Les membres du Conseil de surveillance sont MM. Edgar Dallaire, Paul-Emile Boulianne et Ludger Ouellet.

Ce syndicat, fondé le 24 avril dernier, comptait alors 30 membres. Sa fondation a coïncidé avec le passage dans la paroisse d'un propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, M. Rosaire Bouchard. M. Bouchard, accompagné du président local de l'U.C.C., M. Alidor Murray, a tenu des assemblées dans tous les rangs. A l'occasion de cette fondation, M. Georges-Aimé Girard, de la Chaîne coopérative du Saguenay, traita de la situation du marché des produits laitiers dans la région et dans la province.

La lutte aux mauvaises herbes dans les céréales

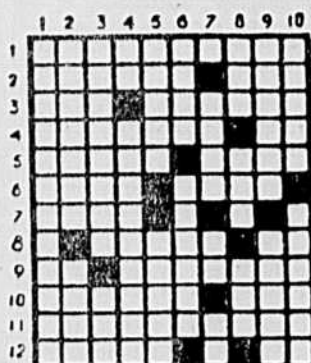
Il y a moyen de réprimer les mauvaises herbes vivaces comme le laitron lisse et le chardon du Canada dans les champs de grain qui ne sont pasensemencés de légumineuses (trèfle et luzerne). Un arrosage à basse pression de 2-4 D constitue un moyen à la fois économique et rapide de les détruire. On recommande une demi-livre d'acide à l'acre dans 5 à 7 gallons d'eau.

Les résultats d'essais conduits à six stations d'illustration dans la région de la Baie Georgienne et à l'île Manitoulin indiquent que la quantité optimum d'acide DDT varie de 4 à 8 onces à l'acre. Au moment de l'arrosage, les céréales

douze ans, sainte Marie Goretti. — Deux histoires d'amour chrétien. — Matt Talbot. — Un homme sortit pour semer. — Le R.P. Frédéric Jansonne. — U.C.C. d'aujourd'hui. — Compendium Ethicae socialis.

avaient de 4 à 8 pouces de longueur et venaient de former leur troisième feuille. La pression de l'appareil d'arrosage fut maintenue à 40 livres de façon à appliquer environ 7 gallons d'eau à l'acre.

Les mots croisés de La Terre de Chez Nous



HORIZONTALEMENT

- Il modifie et rajoute ce dont il s'occupe.
- Dans les Pyrénées françaises — Employa.
- Fut contraint — Nécessaire à la marche d'une automobile.
- Instrument de musique — Note.
- Briguer — Espace.
- Dieu scandinave — Tira à grand-peine.
- De noble famille.
- Convenable — Pronom.
- Préfixe — Qui a les tons d'une précieuse matière animale.
- Peril — Audacieux.
- Surprenantes.
- Préparat sa future récolte — Note.

VERTICALEMENT

- Fantasmagoriques.
- Tire au clair — Jour exact.
- Etablis par devant un officier ministériel — Partie d'état civil.
- Etacon — Fit cesser l'ignorance.
- Rejeter — Précède Noël.
- Jeune habitant de la ferme — Accord à titre de distinction.
- Meurtrit — Symbole de chimie — Lac.
- Possédée — Boisson — Mets.
- S'empara sans y avoir aucun droit — Déposer son enjeu.
- Qu'on ne voit pas tous les jours — Partie de la Bible.

(Voir solution en page 23)

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$3.00 le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

EN-O

2161 Avenue

MONTREAL-15

Importance nationale de l'industrie laitière

Parlant ces jours derniers au Club Richelieu-Montréal, M. Paul Bégin, agronome et directeur des études à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, s'est appliqué à montrer l'importance nationale de l'industrie laitière.

Le but principal de l'agriculture, a-t-il dit, est la production d'aliments destinés à assurer l'alimentation des populations. Les industries alimentaires dérivées de l'agriculture possèdent une valeur incommensurable et jouent un rôle d'importance vitale dans la vie quotidienne des peuples. Au sein de cette grande famille des industries alimentaires, l'industrie laitière est la plus importante, non seulement à cause de la quantité et de la valeur économique de ses produits, mais surtout à cause de la nature particulière, de l'indispensabilité, de la valeur inimitable de sa matière première, le lait, et de ses dérivés, dans la nutrition humaine.

L'industrie laitière est un ensemble de procédés agricoles, industriels et commerciaux, ayant pour objet la production, la transformation et la distribution du lait et de ses produits laitiers. D'où trois secteurs principaux qui sont strictement interdépendants, ne peuvent s'ignorer, doivent se connaître, se comprendre, se compléter et surtout collaborer étroitement pour assurer la prospérité de l'industrie laitière.

Les personnes non initiées à la science agricole semblent comprendre difficilement pourquoi l'industrie laitière est l'objet d'une attention et d'une protection spéciales de la part des pouvoirs publics. Or l'industrie laitière s'impose pour les quatre raisons suivantes: 1) Le lait et les produits laitiers sont indispensables dans la diète quotidienne des humains et, par conséquent, sont des facteurs puissants d'un haut niveau de la santé publique; 2) La vache est un transformateur efficace et économique d'aliments bruts en aliments comestibles de haute valeur pour les humains; 3) L'industrie laitière favorise la fertilité du sol; 4) L'industrie laitière est une entreprise stable, permanente et sûre.

Pour toutes ces raisons, l'industrie laitière mérite sans contredit l'encouragement, l'attention et la protection des pouvoirs publics. Elle pourrait même être considérée comme une industrie nationale. On estime qu'environ un sixième de la population canadienne et environ un tiers de celle de la province de Québec tirent leur subsistance de l'industrie laitière. Les capitaux engagés dans cette industrie se chiffrent approximativement à 4 milliards de dollars, et pour la province de Québec, à près d'un milliard. La valeur brute de la production laitière, à la ferme, a atteint, en 1951, la somme de \$150,508,000, soit environ 27% de la valeur agricole totale. Cette industrie est aussi la principale source de revenus d'environ 80% des cultivateurs québécois et près de 130,000 fermes gardent des vaches (1,130,000 vaches d'une valeur de \$224,771,000). Dans le domaine industriel et commercial, l'industrie laitière occupe une place importante. Les usines laitières du Québec, au nombre d'environ 940, emploient environ 8,000 personnes et paient en salaires et gages approximativement \$14 millions de dollars annuellement. La valeur totale des produits laitiers (produits finis) s'est chiffrée, en 1951, à \$193,476,000.

Après avoir constaté que le prix du lait a peu augmenté, comparativement à celui des autres produits, M. Bégin souligne que l'industrie laitière est indispensable à notre agriculture. En effet, il est admis qu'une agriculture à base d'exploitation laitière est le seul moyen le plus économique et le plus pratique de conserver la fertilité des sols arables.

Le conférencier a été présenté par M. Léonard Roy, secrétaire des distributeurs de lait du Québec, et remercié par M. Pierre Charest.

Prix du beurre et du fromage

Lundi dernier, le 30 juin 1952, le prix du beurre à Montréal s'établissait à 58 1/2 cents. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de vente,

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payé lundi, le 30 juin, aux deux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal).

Porcs abattus	
A	26.00
B1	25.60
B2	25.35
B3	25.00
C	24.00
D	23.75
Légers	24.00
Lourds	23.50
Extra-lourds	18.00-21.00
Semi-castrats	19.50
Truies	15.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification

Vaches	
Choix	22.00-23.00
(Type à boucherie)	
Bonnes	21.00-22.00
(Type laitier)	
Moyennes	18.20-20.00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont: la Co-operative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher, E.H.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; Rodolphe Tasse agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 (Witbank 6363).

Communes	16.00-18.00
(cutters)	14.00-15.00
(canners)	10.00-14.00

Taureaux	
Choix	21.00-22.00
Bons	19.00-21.00
Communs	14.50-19.00

Veaux de lait	
Bons et choix	25.00-27.00
Lots mélangés (veaux de chaudière et teteux)	15.00-24.00

Moutons	
Vieux moutons	10.00-17.00
Agneaux du printemps	23.00-25.00

Taures	
Vendus à la livre	
Bons	35cts
Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	22.00-26.00
Communes	16.00-21.00

Bouvillons	
Choix	28.00-28.50
Bons	27.00-28.00
Moyens	25.00-27.00
Communs	20.00-24.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 2 juillet

Inclusivement

POULETS ABATTUS (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	46c-50c
A	45c-49c
B	37c-42c
C	28c-32c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	39c-42c
A	37c-41c
B	31c-36c
C	23c-28c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	37c-39c
A	36c-38c
B	30c-35c
C	20c-25c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	34c-38c
A	32c-35c
B	30c-34c
C	21c-27c

POULES ABATTUES (Au-dessus de 5 livres)

Spécial	35c
A	33c-34c
B	31c-32c
C	24c

La production de fraises est suffisante

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable J.-G. Gardiner, a déclaré, ces jours derniers, aux Communes, que tout indique que le Canada produira assez de fraises pour subvenir à ses besoins.

Le ministère de l'Agriculture a fait enquête ces dernières semaines, après avoir reçu des plaintes selon lesquelles les prix des fraises de Hollande avaient pour conséquence de diminuer les prix des fraises mises en vente par des Canadiens.

M. Gardiner a dit que, selon ses renseignements, aucune commande de fraises de Hollande n'a été donnée à Montréal ni à Québec et que "diverses petites commandes" ont été données en Ontario. Une importante conserverie de la Colombie canadienne a dit douter que les conserveries de cette province en achètent vu l'abondance de la production locale.

d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le prix du fromage à la même date s'établissait à 27 1/2 cents.

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(De 4 à 5 livres)

Spécial	33c
A	31c-32c
B	29c-30c
C	22c

(Moins de 4 livres)

Spécial	31c
A	29c
B	27c-28c
C	20c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus	26c-27c
De 4 à 5 livres	22c-24c
Moins de 4 livres	20c-22c

Poulets

5 livres et plus	32c-34c
De 4 à 5 livres	28c-30c
De 3 à 4 livres	26c-28c
Moins de 3 livres	26c

La Nouvelle-Zélande vendra du boeuf aux E.-U.

La Nouvelle-Zélande prévoit qu'elle expédiera environ 30,000 tonnes de boeuf aux Etats-Unis durant l'exercice se terminant le 30 septembre.

La quantité précitée sera expédiée à condition que le Canada fournisse un volume identique au Royaume-Uni. Les envois se font en vertu d'une entente grâce à laquelle la Grande-Bretagne accepte de la viande canadienne, interdite aux Etats-Unis en raison de la récente épidémie de fièvre aphteuse. La viande de la Nouvelle-Zélande qui aurait été normalement expédiée en Angleterre prendra la route des Etats-Unis.

Congrès de commerçants de denrées alimentaires

Les commerçants de denrées alimentaires de l'Ontario, du Québec et des Maritimes ont tenu leur septième congrès annuel au Seignior Club, la semaine dernière. Plusieurs délégués de l'est du Canada et des Etats-Unis y assistaient. Parmi les principaux conférenciers qui ont porté la parole au cours du congrès on remarquait le Dr J.-R. Pelletier, de la ferme expérimentale du Canada, à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

OEUFS

Semaine finissant le 2 juillet

Inclusivement

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés

(caisses gratuites)

Extra gros	52c
A-Gros	52c
A-Moyens	50c
Petits	39c
B	34c
C	25c

Prix aux producteurs à Montréal

Oeufs non classés (caisses retournées)

A-Gros	46c-47c
A-Moyens	44c-45c
Petits	33c-35c
B	26c-29c
C	20c-22c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (en vrac)

Extra gros	55c-58c
A-Gros	53c-56c
A-Moyens	52c-55c
Petits	43c-48c
B	37c-40c
C	29c-30c

Prix aux détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra gros	62c-67c
A-Gros	60c-65c
A-Moyens	58c-60c
Petits	46c-49c
B	42c-45c
C	35c-38c

Vieilles dindes et vieux dindons

Moins de 18 livres	32c
Plus de 18 livres	25c

CANARDS

	30c
--	-----

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture, Bureau des inspecteurs, 434-A, Place Jacques-Cartier, lundi le 30 juin 1952

FRAISES. — Cageots de 36 chopines, \$2.50-\$3.25 le cageot.

ANIS. — 30-35 cents la douz. de paquets.

ASPERGES. — 24-25 cents la livre.

BETTERAVES. — 50-60 cents la douz. de paquets; petites, 50-60 cents.

CELERI. — \$1.25-\$1.50; petit, 60-75 cents la douz.

CHOUX. — \$3.00-\$3.25 pour 3 douz.

CHOUX-FLEURS. — \$1.75 la douz.

CONCOMBRES. — \$1.40-\$1.50 la douz.

EPINARDS. — \$1.00 le minot.

LAITUE. — Frisée, 40-50 cents; petite, 25 cents la douz; Iceberg, \$2.50-\$3.00 pour 3 douz.

NAVETS. — No 1, beaux, lavés; \$3.00; No 2, \$1.75-\$2.00 pour 50 livres; nouveaux, 60-75 cents la douz.

OIGNONS. — 35-50 cents la douz.

PATATES. — \$4.75-\$5.00 les 75 livres.

PERSIL. — 45-50 cents la douz.

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Les arrivages aux deux marchés à bestiaux de Montréal, lundi le 30 juin, se chiffraient comme suit: 1470 bovins, 96 agneaux et moutons, 1567 porcs et 1364 veaux.

Les transactions sur les bêtes à cornes ont rencontré une assez bonne demande, les prix demeurant stables pour les bouillons et les taures, tandis que les vendeurs devaient accepter une baisse d'environ \$1. sur les vaches et les taureaux. Les bouillons de choix ont rapporté de \$28 à \$28.50 et les bons, de \$27 à \$28. Les taures, de qualité moyenne pour la plupart, se vendaient de \$22 à \$25, tandis que les bonnes vaches valaient de \$21 à \$22, et quelques choix à \$23.

Les meilleurs taureaux ont rapporté de \$19 à \$21.

Les veaux ont débuté lentement et les prix se sont maintenus à peu près stables pour les bons et les choix avec une légère tendance à la baisse sur les qualités plus communes.

Les meilleurs veaux de lait variaient de \$25 à \$26, les choix à \$27.

Les porcs sont demeurés stables comparativement à la semaine dernière soit \$26 pour ceux de la catégorie A, avec environ 50 vendus à bonne heure lundi, à \$26.75. Les truies enregistrent un gain de \$1. se vendant à \$15 abattues.

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noël Hénault, inspecteur régional division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le marché des oeufs, qui a montré un ton accommodant pendant quelques jours, lequel avait entraîné une baisse d'environ 1/2 cent sur les catégories A, s'est raffermi et les cours ont monté d'un demi-cent, à comparer avec ceux apparaissant sur notre dernier rapport.

La demande s'est améliorée quelque peu, tandis que les offres sont plutôt faibles.

Les prix ont de nouveau monté en ce qui a trait aux poules abattues qui sont l'objet d'une excellente demande soutenue de la part des détaillants, en regard d'offres peu abondantes.

Les poulets, eux aussi, jouissent d'une bonne demande, mais les approvisionnements sont suffisants pour répondre aux besoins immédiats.

Le marché des volailles vivantes fait preuve de fermeté à l'endroit tant des poulets que des poules. Les livraisons de celles-ci diminuent graduellement et il semble que le niveau actuel des prix des oeufs soit un encouragement pour les producteurs à garder leurs poules. En fait on rapporte manquer de poules chez certains commerçants.

Les prix des pommes de terre

Lundi, le 30 juin, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches du Québec (75 livres)	\$4.75 à \$5.00
Blanches de l'Île-du-Prince-Edouard	\$4.75 à \$5.00
Blanches du N.B.	\$4.75 à \$5.00
Blanches de Californie, nouvelles, 100 lbs	\$7.25 à \$7.50
Blanches du Maine (50 livres)	\$3.00 à \$3.25

de paquets.

POIS. — \$2.50-\$2.75 les 20 livres.

RADIS. — 25-40 cents la douz. de paquets.

RHUBARBE. — 60 cents; moyenne, 25-30 cents la douz.

La situation de...

(suite de la première page)
pilé tout l'argent recueilli en juin dans les différentes régions du pays.

La réunion du 26

A la réunion conjointe du lendemain, M. Lemoine souligne qu'on s'est surtout borné à étudier l'avenir de l'industrie laitière, les difficultés qu'elle rencontre actuellement et celles qu'elle aura peut-être à affronter, dans un avenir rapproché.

Les représentants des producteurs de lait et du commerce des produits laitiers ont d'abord jeté un coup d'oeil sur ce qui se passe aux Etats-Unis. Dans au moins dix Etats américains, on utilise à l'heure actuelle des huiles végétales pour fabriquer, outre la margarine, du lait évaporé et, en très grande quantité, pour faire de la crème glacée. On tend à remplacer totalement le gras de beurre par des huiles végétales pour fabriquer les fromages fondus.

Cette situation, explique M. Lemoine, peut se concevoir aux Etats-Unis parce qu'il y a, surtout dans les Etats du Sud, un nombre considérable de cultivateurs qui cultivent les plantes dont on tire les huiles végétales, notamment la graine de coton, la fève soya, etc. Ces cultivateurs sont donc très intéressés à écouler leurs produits. Les deux productions — laitière et huile végétale — sont très importantes dans l'économie américaine. Ce sont deux genres de productions du pays.

Mais au Canada ?

La situation est bien différente au Canada. On réussit à peine à produire 10 à 15% des huiles végétales employées d'une façon ou d'une autre au pays. Le reste, on doit l'importer de l'étranger.

Rien n'empêche qu'à l'heure actuelle ce qui se produit aux Etats-Unis intéresse certaines gens au Canada. On en discute sérieusement en Ontario.

Devant des faits comme ceux-là, on ne peut rester indifférents. Les producteurs de lait comme les commerçants de produits laitiers sont unanimes là-dessus. Il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Après discussion, on s'est arrêté sur les trois moyens suivants de faire face à la situation :

1 — il faudrait utiliser une plus grande partie de l'argent recueilli grâce à la publicité pour faire comprendre au public le rôle de l'industrie laitière dans toute l'économie canadienne;

2 — en collaboration avec les intéressés au commerce des produits laitiers, il faudrait dépenser quelques milliers de dollars en recherches pour établir la valeur du gras de beurre par rapport au gras végétal. Ce qui n'a jamais été fait d'une façon méthodique ou de façon à apporter des conclusions définitives;

3 — un jour ou l'autre il faudrait considérer une réorganisation de base de notre industrie laitière, parce qu'on peut prévoir le jour où l'on attachera une plus grande importance aux solides non gras du lait. Ce qui pourrait compenser pour les prix plus bas du gras de beurre.

En attendant, il faut que le producteur de lait vive et touche un prix raisonnable pour son produit. Il a droit à une protection adéquate, au moins égale à celle qu'on accorde aux autres producteurs qu'on considère comme importants au Canada.

Les huiles végétales

Quant à l'importation des huiles végétales, quand on parle de protection, on veut dire protection efficace qui nécessite le rajustement de certains tarifs et une législation

plus appropriée qui contrôlerait la fabrication des produits fabriqués avec ces huiles.

Il faudrait probablement prendre d'autres mesures appropriées pour donner à l'industrie laitière une protection comparable à celle qu'on accorde à d'autres industries moins importantes qui peuvent, grâce à elle, vivre à l'abri de la concurrence injuste venant des produits de l'étranger.

D'autre part, un rajustement des structures de notre industrie laitière ne peut se faire brusquement, mais auquel on doit tendre, garantira la stabilité qu'on cherche avant tout.

Malgré les difficultés qu'on prévoit pour l'avenir, grâce à l'augmentation de la population et donc de la consommation, on reste convaincu que l'industrie laitière demeurera, principalement dans Québec et l'est du pays, l'industrie de base, la production qui garantira le plus de stabilité et le plus de revenus à nos cultivateurs.

M. Lemoine a souligné enfin qu'on a exprimé l'avis à Toronto qu'on ne peut garder la fertilité à notre sol sans le concours de l'industrie laitière. Elle est à la base de la conservation du sol, par conséquent de la production agricole. L'oublier voudrait dire que nous deviendrions un pays déficitaire dans la production des denrées alimentaires. Et il est toujours dangereux ou au moins onéreux pour un pays de compter sur l'étranger pour son approvisionnement en denrées alimentaires.

L'agronome et le...

(suite de la première page)

toujours à son poste de nourricier de l'humanité. "Si les cultivateurs se croisaient tous les bras durant seulement six mois, il mourrait plus de gens que par la guerre". Il appartient au conseiller normal que vous êtes de diriger et d'instruire la classe agricole.

Mgr Roy félicite ensuite les agronomes de leur bel esprit professionnel et aborde le sujet principal de son allocution. L'industrialisation de cette province a provoqué un changement d'équilibre économique dont les répercussions à la campagne sont graves. Il existe un double danger contre lequel il faut réagir: une plus grande circulation de l'argent, qui amène la tentation du gaspillage, et de meilleurs moyens de communications qui affectent le climat de la vie rurale.

L'archevêque de Québec s'attarde à montrer la mission particulière des agronomes sur chacun de ces plans. "C'est à vous, agronomes, qui êtes le conseiller normal du cultivateur, de montrer à ce dernier que si, comme dans toute profession, il y a des difficultés sur la terre, il faut savoir faire effort et faire grand quand même. Il vous faut les empêcher de se décourager et les conduire à un niveau de compétence professionnelle qui leur donnera confiance en leur profession. Vous devez faire comprendre au cultivateur le privilège d'être son propre maître. Il faut que le cultivateur comprenne que, quand on lui parle d'indépendance, ce n'est pas seulement de grandes phrases, mais un grand privilège que les gens des villes n'ont pas".

Mais c'est dans le domaine de l'enseignement que Mgr Roy voit surtout la mission de l'agronome. "L'enseignement que l'on donne dans les écoles est toujours trop court. Il sera vite oublié s'il n'y a pas quelqu'un qui le rappelle tous les jours. C'est là le rôle de l'agronome à la campagne. Il rend l'enseignement plus individuel et l'adapte au milieu. L'agronome qui connaît dans le détail le problème de la terre doit profiter de toutes les occasions pour faire réfléchir les jeunes et leur rappeler qu'ils doivent toujours vivre dans la perspective d'un foyer". Mgr Roy s'en prend ici à l'habitude de gaspiller de la jeunesse moderne et met en garde les agronomes contre ce penchant qui peut faire de notre peuple "honnête et économe", un peuple insouciant.

Quant au troisième remède indiqué dans la Lettre pastorale collective, c'est celui qui est recommandé par toute l'Eglise: l'association professionnelle. Vous avez vous-mêmes, dit Mgr Roy, votre association professionnelle. Les cultivateurs ont besoin eux aussi d'une association professionnelle. Vous le savez bien, et c'est votre devoir de le leur faire comprendre.

Ils ont l'U.C.C., mais elle est loin de compter tous les cultivateurs de la province. Cette association, les Evêques la veulent catholique, pas par une sorte d'influence indue, pas davantage pour en faire simplement une association pieuse,

mais parce qu'elle porte sur les activités qui occupent une large part de la vie du cultivateur, parce que la profession doit être inspirée par la doctrine sociale de l'Eglise qui constitue une manière de vivre.

Certes, il y a moyen de travailler au bien commun en dehors de cela, comme le communisme l'entend par exemple, mais c'est très dangereux. L'Eglise s'y prend infiniment mieux en ne séparant pas le bonheur terrestre de celui de l'au-delà. "Nous comptons sur les agronomes catholiques pour faire comprendre cet idéal aux cultivateurs. Ayez de votre profession une très haute idée. Vous n'êtes pas seulement chargés de répandre des techniques, mais aussi des idéaux, des aspirations sociales et morales."

L'agronome est, par vocation, le chef, l'instructeur, le conseiller, et il doit s'élever au-dessus des contingences matérielles, voir le plan de Dieu.

"Vous serez, ajoute Mgr Roy, comme autrefois le médecin ou le notaire de campagne qui prodiguaient leur temps, sympathisaient, savaient consoler, aider et semer du bonheur. Il vous faut aussi savoir diriger vers les terres neuves des énergies qui souvent se perdent."

"Il faut, dit Mgr Roy en terminant, que la classe agricole soit prospère, instruite, distinguée. Vous avez dans la société, tout près du prêtre, une magnifique mission à remplir pour garder à la plus ancienne des professions la force et le charme de la jeunesse".

Mgr l'archevêque avait été présenté à l'auditoire de quelque 600 convives, par M. Napoléon Leblanc, président de la section de Québec de la corporation, et il fut remercié par M. le Dr Gustave Toupin, de l'Institut agricole d'Okla, président général de la corporation.

A la table d'honneur, aux côtés de Mgr Maurice Roy et des personnalités déjà nommées, on remarquait Mgr Ferdinand Vandy, recteur de l'Université Laval, Mgr A. M. Parent, vice-recteur, Mme Toupin, M. U. Caumartin, échevin, et Mme Caumartin, M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de la faculté d'Agriculture de Ste-Anne, le R. P. Nobert, directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Okla, le R. P. G.-H. Lévesque, O.P., doyen de la faculté des Sciences sociales, MM. René Trépanier, sous-ministre de l'Agriculture, Stanislas Bégin, sous-ministre de la colonisation, Me René Paré, président du conseil de la coopération, M. Peter Nadeau, président de l'Association des laitières, M. et Mme R. Lespérance, vice-président, M. et Mme Ls de G. Fortier, M. Nolasque April, M. J.-Chs. Magnan, M. René Monette, secrétaire général, M. le notaire Poirier, président de l'Office du Crédit agricole, et nombre d'autres.

Les agronomes et...

(suite de la première page)

les plus récentes attribuent au gras du lait des vertus nutritives uniques. Jeter actuellement du discrédit sur le gras du lait serait, au surplus, du point de vue économique, un geste des plus malfaisants, allant à l'encontre des intérêts de l'industrie laitière canadienne et surtout québécoise.

Les solides non-gras

Le rapporteur aborde ensuite la question des solides non gras et rappelle que pour des raisons historiques et économiques bien connues, on a, jusqu'à présent, accordé une attention primordiale au gras du lait, mais les solides non gras ont aussi une très grande valeur alimentaire. Notre comité, affirme M. Lespérance, n'hésite pas à déclarer que le lait écrémé devrait, en principe, servir dans la plus large mesure possible à l'alimentation humaine, et non pas principalement, comme à l'heure actuelle, à l'alimentation animale.

La crise actuelle

L'étude des facteurs économiques constitue une importante partie du document soumis aux congressistes. Ce sont, en effet, ces facteurs qui, dans le Québec, sont responsables du développement de l'industrie laitière commerciale. Bien que les marchés extérieurs aient perdu beaucoup de leur importance depuis 1900, ils influencent encore de façon non négligeable sur l'activité de certains secteurs de l'industrie laitière canadienne, notamment les secteurs du lait entier condensé et de la poudre de lait entier. La crise que traverse actuellement l'industrie laitière canadienne résulte de deux principales contingences: 1) la perte du

marché britannique pour l'exportation du fromage Cheddar; 2) l'embargo américain, imposé à la suite de la découverte, au tout début de 1952, de l'existence de la fièvre aphteuse au Canada, embargo qui nous fruste de la vente annuelle outre frontière de quelque 60.000 vaches laitières. La question des marchés est donc d'importance primordiale.

Marchés américain et canadien

Le rapport souligne une différence très marquée entre le marché national américain et le marché national canadien. Il n'existe qu'une vache pour 6 personnes aux Etats-Unis, alors qu'il en existe une pour 4 personnes au Canada. La production est de l'ordre de 840 livres de lait par personne aux Etats-Unis et de 1.160 livres au Canada. La consommation per capita des divers produits laitiers en équivalence de lait entier est beaucoup plus élevée au Canada qu'aux Etats-Unis. La consommation canadienne du lait en nature a atteint 1.02 chopine par jour et par personne en 1945, pour redescendre à 0.90 chopine en 1950. Or, le consommateur, par le jeu des subsides de guerre, ne payait le lait que 10½ cents la pinte, en 1945, mais le payait 18½ cents en 1950.

On peut invoquer la "résistance au prix" comme la cause principale de l'abaissement de la consommation du lait nature, au Canada, depuis la période de pointe, en 1945. Toutefois, le revenu per capita n'a cessé de s'élever depuis 1945 et, au 1er décembre 1951, une heure de salaire moyen payé dans les industries manufacturières permettait d'acheter 6.04 pintes de lait, contre seulement 3.89 pintes en 1939.

D'où la nécessité d'une campagne d'éducation permanente sur la valeur nutritive et l'économie de la consommation du lait et des produits laitiers en général.

Le rapport passe alors en revue les différents secteurs de l'industrie laitière: industrie fromagère, industrie beurrière, laits desséchés et concentrés, distribution du lait en nature. Le trop grand nombre de fabriques de beurre et de fromage, particulièrement dans certaines régions, par rapport à la densité laitière du territoire, est la faiblesse fondamentale des industries beurrière et fromagère du Québec.

Les différents points de vue agro-



Pluie trop fréquente retarde les travaux

La pluie des dernières semaines a retardé considérablement les travaux des champs partout dans la province et l'on estime que, selon les rapports reçus, l'on n'a ensemencé que 50 à 60 pour cent des superficies cultivables.

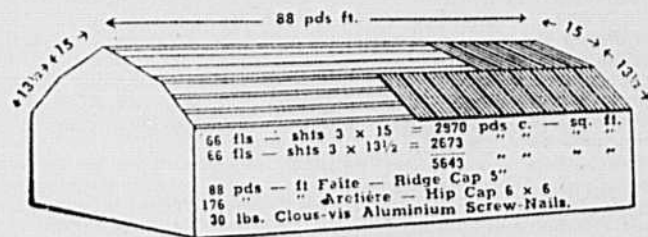
Avec les orages et pluies la germination ne promet rien qui vaille et il se pourrait que dans plusieurs cas, l'on ait à reprendre les semences. Par contre on note que les prairies sont d'excellente qualité: l'herbe y est tendre et bien fournie et les réserves de fourrage sont encore abondantes pour le temps ce qui aide le bétail laitier.

Dans les jardins, les travaux aussi vont au ralenti et les horticulteurs doivent attendre le beau temps pour se lancer à la culture véritable. Dans Shefford, Brome et comtés environnants, on note que les grains semés tôt ont belle apparence mais on constate que 25 pour cent des travaux saisonniers sont à peine terminés.

Durant le mois de mai, il n'est pas une journée qui n'ait vu la pluie ou la brume. Si l'on en juge par la floraison, les vergers devraient rapporter de l'or cette année aux pomiculteurs de la région. Mais eux aussi ils doivent compter sur la nature et ses caprices. Les pomiculteurs s'inquiètent un peu de la "tavelure" du pommier que la pluie propage avec rapidité. Aussi se préparent-ils à combattre le fléau. Les mulots sont en plus forte quantité cette année dans les vergers et les pépinières et certains dégâts ont été causés à ces arbres par les petits rongeurs. Mais, en somme, d'une façon générale, les pluies ont été le gros handicap de la saison.

nomiques sur l'industrie laitière ont donné lieu à un forum des plus intéressants et des plus instructifs. Ils servirent de base à certaines résolutions qui ont été débattues à la séance de samedi du congrès annuel de la Corporation des Agronomes.

TÔLE GAUFREE "ROYAL"



Voici un bâtiment à comble français en voie d'être recouvert avec de l'aluminium gaufree "Royal". A remarquer qu'il y a avantage à employer des longueurs de feuilles appropriées à la longueur des chevrons.

LA TÔLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment :

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufree d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 24 pouces de largeur net ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga, absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Nous pouvons aussi fournir de la tôle gaufree galvanisée "Royal" en longueurs allant jusqu'à 15 pieds.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empressons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — SERVEZ-VOUS DU COUPON CI-DESSOUS. DEMANDEZ NOS ESTIMES AUJOURD'HUI ET BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!

A. L. GONNEVILLE

Dépt. T. CHARETTE CO., ST-AURICE, P.Q.

A.-L. Gonneville, manufacturier, Charette, Co., St-Maurice, Qué.

S.V.P. m'envoyer estimé pour couvrir ma bâtisse qui mesure _____ pieds de longueur; les chevrons mesurent _____ pieds. Je désire couvrir un ou deux côtés _____.

NOM _____

PAROISSE _____ COMTE _____

Téléphone _____

Solution des mots croisés de la page 21

HORIZONTALEMENT. — 1. Rénovateur. — 2. Oloron; Usa. — 3. Dut; Moteur. — 4. Ocarina; Ré. — 5. Mirer; Laps. — 6. Odin; Ha-la. — 7. Nées. — 8. Séant; Me. — 9. Ad; Ivorin. — 10. Danger; Osé. — 11. Etonnantes. — 12. Semat; Ré.

VERTICALEMENT. — 1. Rodomontades. — 2. Elucide; Date. — 3. Notariés; Nom. — 4. Or; Renseigne. — 5. Vomir; Avent. — 6. Anon; Honora. — 7. Tala; Ti. — 8. Eue; Ale; Rot. — 9. Usurpa; Miser. — 10. Rares; Genèse.

LE BÛCHERON

Journée forestière dans dans trois comtés

Tous les propriétaires forestiers des comtés de Montmagny, L'Islet et Kamouraska, désireux de se renseigner sur la culture de leurs érablières et terres à bois, sont cordialement invités aux journées forestières que le Bureau de renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts tiendra les 8 et 10 juillet prochain.

Le 8 juillet (le 9 s'il pleut le 8), la journée sera tenue, pour les comtés de Montmagny et L'Islet, dans le magnifique massif forestier, aménagé partie en érablière, partie en terre à bois, de M. Maxime St-Pierre, d'Anse à Gilles, paroisse du Cap St-Ignace, comté de Montmagny.

Le 10 juillet (le 11 s'il pleut le 10), la journée se tiendra, pour le comté de Kamouraska, dans la terre à bois de M. Joseph Thiboutot, et l'érablière de M. Joseph Morin, respectivement du 2ème rang de St-Hélène, comté de Kamouraska.

Les journées débuteront à 10 h. 30 de l'avant midi, par un exposé de principes, suivi immédiatement de démonstrations dans les érablières et terres à bois des propriétaires préalablement mentionnés. Tous sont priés d'apporter leur lunch et de s'habiller pour la marche à travers bois.

M. Roch Delisle, ingénieur forestier et directeur du Bureau de renseignements forestiers, dirigera la journée, assisté de M. Marc Thiboutot, ingénieur forestier et arpenteur-géomètre, chef de la division de Ste-Anne-de-la-Pocatière du bureau précité. Seront également présents, MM. Pierre St-Hilaire et Jos Albert, agronomes.

Animaux domestiques et boisés de ferme

Voici la deuxième tranche d'un article de M. Percy Whissel, i.f., chef de la division des Trois-Rivières du Bureau de renseignements forestiers de Québec. La première partie de cet article a paru la semaine dernière sans la signature de l'auteur. Nous prions M. Whissel de nous excuser de cette involontaire omission.

Quoique déjà des milliers de boisés aient été fermés aux animaux domestiques grâce aux conditions économiques, à l'amélioration des pâturages, surtout aux campagnes menées par les techniciens agricoles et par les techniciens forestiers, ce travail de mise en défens des boisés de ferme ne devra cesser tant et aussi longtemps qu'il restera une seule érablière ou une seule terre à bois utilisée comme pâturage, car travailler à la mise en défens des boisés ce n'est pas seulement travailler à l'amélioration de la forêt, au bien-être des animaux domestiques et à la richesse des cultivateurs, mais c'est aussi collaborer au bien général de toute l'agriculture; car il existe une relation très grande entre la partie forestière et la partie agricole de la ferme. Rappelons seulement que les boisés atténuent la force des vents et, de ce fait, rendent le travail dans les champs moins pénible, réduisent le danger de dessiccation du sol et mettent la partie agricole de la ferme plus à l'abri de l'érosion par le vent; les boisés concourent à l'approvisionnement de la ferme en eau en jouant le rôle de réservoirs naturels qui assurent aux sources leur existence et aux champs l'humidité nécessaire; ils contribuent à maintenir le débit des cours d'eau grâce à la bonne infiltration de leur sol; aident à réduire les risques d'inondation en interceptant une partie de l'eau qui leur parvient, en retenant le sol en place, et au printemps, en laissant fondre leurs neiges plus lentement que les terrains découverts; enfin, les boisés diminuent les dangers d'érosion et de ravinement du sol par l'eau en réduisant la vitesse d'écoulement

Plus de 200 personnes assistent à la soirée sociale du chantier de St-Méthode

Présentation du film de l'U.C.C. "La montée—Etude du bilan dans l'après-midi — Un actif de plus de \$5,600 — Elections et nominations

A l'occasion de son assemblée annuelle, le Chantier coopératif de St-Méthode organisait une soirée sociale qui devait réunir plus de 200 personnes. Les conférenciers invités étaient MM. Louis Boucher, du Service forestier de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, Marcel Villeneuve, président diocésain de la J.A.C., et Fernando Girard, gérant de la Fédération des Chantiers coopératifs.

La paroisse de St-Méthode a toujours manifesté beaucoup d'intérêt à la solution du problème forestier. Elle fut parmi les trois premières qui organisèrent un chantier coopératif paroissial dans la région, avec celles de St-Joseph d'Alma et de St-Augustin. Elle fut donc une pionnière dans le mouvement coopératif. Il faut noter, de plus, que ce chantier coopératif fut fondé avec une quarantaine de membres. Ce qui se voyait pour la première fois et ne s'est pas répété depuis dans la région.

Au cours de cette soirée sociale, M. Boucher traita du rôle du syndicat de l'U.C.C. devant le pro-

blème forestier. M. Marcel Villeneuve, du problème forestier vu par la J.A.C., et M. Fernando Girard, du recrutement au chantier coopératif. A la fin de la soirée, le film "La montée de l'U.C.C." fut présenté à l'assistance.

L'assemblée générale avait débuté dans l'après-midi par l'étude du rapport financier. La situation financière de cette institution est solide. Après trois années d'opérations seulement, le chantier de St-Méthode possède un actif de \$5,635.68 et son passif n'est que de \$377.58. Le capital, se composant de capital ordinaire, de réserves et de trop-perçus accumulés, s'élève à \$5,258.10.

Le service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, qui avait présenté les états financiers, fut choisi à nouveau pour la vérification des livres.

Les fils de cultivateurs bûcherons suivants furent élus administrateurs: MM. Léo Painchaud, Jean-Marie Mailhot, Julien Darveau, Jean-Baptiste Villeneuve et Raymond Painchaud.

Les surveillants pour la prochaine année seront MM. Yvon Baril, Bertrand Mailhot et Georges-Henri Doré.

L'assemblée a nommé responsables pour la campagne de recrutement, MM. Julien Darveau et Bertrand Mailhot.

Les délégués à l'assemblée générale de la Fédération des chantiers coopératifs seront MM. Jean-Marie Mailhot et Julien Darveau.

Le chantier coopératif de St-Méthode compte encore 44 membres. Plusieurs profitèrent de l'assemblée générale pour signer leur contrat d'opération pour la prochaine année.

Le 29 mai, le Chantier coopératif de St-Prime tenait son assemblée générale à laquelle assistaient un grand nombre de membres. Le soir même, ce chantier organisait un forum populaire sur la question forestière. La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay était représentée par M. Louis Boucher, directeur du Service forestier, la Fédération des chantiers coopératifs, par M. Fernando Girard, gérant, et la J.A.C., par M. Marcel Villeneuve, président. M. l'abbé Marcel Gauthier, vicaire à St-Prime, assistait aux délibérations.

Le Chantier coopératif de St-Prime en était, l'hiver dernier, à sa deuxième année d'existence. Il opérait sur les limites de la "Lake St-John", conjointement avec les Chantiers de St-Méthode, St-Augustin et St-Coeur de Marie. Ils ont rempli ensemble un contrat de 4,500 cordes.

La situation financière de ce chantier est enviable si on considère qu'il compte seulement deux années d'existence. L'actif est de \$2,539.25 et le passif de \$222.61. Son capital, composé de parts sociales, de réserves, de trop-perçus accumulés, s'élève à \$2,316.64.

Les administrateurs élus pour la nouvelle année sont MM. Simon Bilodeau, président; André Gagnon, vice-président; Cyrille Bilodeau, Fernand Gagnon, Louis-Marie Gagnon, directeurs. Ce dernier assume en même temps la charge de secrétaire.

On procéda aussi à la nomination des surveillants. Ce sont MM. Lionel Gagnon, Jean-Jacques Lapierre et Jean-Marie Lapierre.

L'assemblée générale désigna MM. Fernand Gagnon et Simon Bilodeau pour assister aux délibérations annuelles de la Fédération des Chantiers coopératifs.

Une bonne partie des membres signèrent leur contrat d'opération pour la nouvelle année.

(A suivre)

blème forestier. M. Marcel Villeneuve, du problème forestier vu par la J.A.C., et M. Fernando Girard, du recrutement au chantier coopératif. A la fin de la soirée, le film "La montée de l'U.C.C." fut présenté à l'assistance.

L'assemblée générale avait débuté dans l'après-midi par l'étude du rapport financier. La situation financière de cette institution est solide. Après trois années d'opérations seulement, le chantier de St-Méthode possède un actif de \$5,635.68 et son passif n'est que de \$377.58. Le capital, se composant de capital ordinaire, de réserves et de trop-perçus accumulés, s'élève à \$5,258.10.

Le service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, qui avait présenté les états financiers, fut choisi à nouveau pour la vérification des livres.

Les fils de cultivateurs bûcherons suivants furent élus administrateurs: MM. Léo Painchaud, Jean-Marie Mailhot, Julien Darveau, Jean-Baptiste Villeneuve et Raymond Painchaud.

Les surveillants pour la prochaine année seront MM. Yvon Baril, Bertrand Mailhot et Georges-Henri Doré.

L'assemblée a nommé responsables pour la campagne de recrutement, MM. Julien Darveau et Bertrand Mailhot.

Les délégués à l'assemblée générale de la Fédération des chantiers coopératifs seront MM. Jean-Marie Mailhot et Julien Darveau.

Le chantier coopératif de St-Méthode compte encore 44 membres. Plusieurs profitèrent de l'assemblée générale pour signer leur contrat d'opération pour la prochaine année.

Le 29 mai, le Chantier coopératif de St-Prime tenait son assemblée générale à laquelle assistaient un grand nombre de membres. Le soir même, ce chantier organisait un forum populaire sur la question forestière. La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay était représentée par M. Louis Boucher, directeur du Service forestier, la Fédération des chantiers coopératifs, par M. Fernando Girard, gérant, et la J.A.C., par M. Marcel Villeneuve, président. M. l'abbé Marcel Gauthier, vicaire à St-Prime, assistait aux délibérations.

Le Chantier coopératif de St-Prime en était, l'hiver dernier, à sa deuxième année d'existence. Il opérait sur les limites de la "Lake St-John", conjointement avec les Chantiers de St-Méthode, St-Augustin et St-Coeur de Marie. Ils ont rempli ensemble un contrat de 4,500 cordes.

La situation financière de ce chantier est enviable si on considère qu'il compte seulement deux années d'existence. L'actif est de \$2,539.25 et le passif de \$222.61. Son capital, composé de parts sociales, de réserves, de trop-perçus accumulés, s'élève à \$2,316.64.

Les administrateurs élus pour la nouvelle année sont MM. Simon Bilodeau, président; André Gagnon, vice-président; Cyrille Bilodeau, Fernand Gagnon, Louis-Marie Gagnon, directeurs. Ce dernier assume en même temps la charge de secrétaire.

On procéda aussi à la nomination des surveillants. Ce sont MM. Lionel Gagnon, Jean-Jacques Lapierre et Jean-Marie Lapierre.

L'assemblée générale désigna MM. Fernand Gagnon et Simon Bilodeau pour assister aux délibérations annuelles de la Fédération des Chantiers coopératifs.

Une bonne partie des membres signèrent leur contrat d'opération pour la nouvelle année.

(A suivre)

Les chemins de fer et les feux de forêt

On a maintes fois rappelé aux Canadiens que le feu devient souvent l'associé anonyme de l'inflation, a déclaré M. W.A. Mather, président du Pacifique Canadien, s'adressant à l'Association forestière canadienne. "Cet avertissement, a continué M. Mather, prend tout son sens quand on songe aux pertes causées par la destruction de la forêt. Dans le domaine préventif le succès peut être assuré d'avance si l'on peut compter sur la coopération du public.

"Le Pacifique Canadien reconnaît la nécessité de l'appui des groupes et des individus dans le domaine de la prévention des feux de forêt. Cette société accorde son entière collaboration aux organismes qui ont pour mission d'attirer l'attention du public sur les pertes que les feux de forêt peuvent faire subir à notre riche patrimoine forestier.

"Nous savons pertinemment que la protection de nos forêts signifie non seulement un commerce accru pour les chemins de fer, mais elle constitue un facteur très important par rapport à nos besoins en traverses, bois de charpente, de construction, etc."

SPECIAL



PAPIER

Imitation de Brique en rouleau. Première qualité

Couleur Rouge ou Vert un rouleau couvre 50 pi. carrés

Prix \$1.75 le rouleau

ce Spécial est valable pour un temps limité seulement.

Aussi papier à couverture lère qualité, granulé rouge ou vert en largeur de 18 pouces couvrant 50 pieds carrés, pesant 30 livres par rouleau, au prix réduit de \$1.60 le rouleau

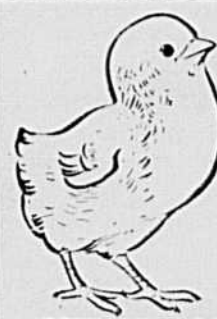
Conditions 25% avec la commande, Balance sur réception

A. L. Gonneville Mfg.

Charette

Cité St-Maurice,

P. Qué.



Attention Aviculteurs

Très beau choix de poulettes âgées de 4 semaines et plus, dans toutes les races.

Demandez votre liste de prix et commandez immédiatement.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE

B.P. 477, St-Raymond,

Tél. 16

Co. Portneuf

PUITS ARTESIENS

6 à 12 pouces de diamètre

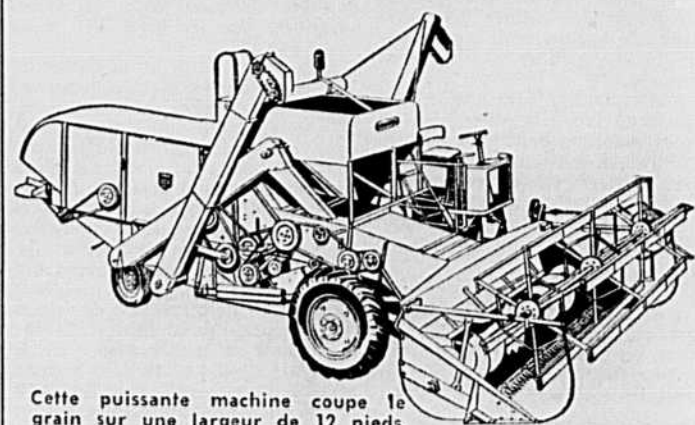
THEOPHILE PROULX, puisatier

St-Pierre de Montmagny

Tél.: 588-w-4

LA COMBINE AUTOMOTRICE No 33

OLIVER-FEDEREE



Cette puissante machine coupe le grain sur une largeur de 12 pieds.

Les cultivateurs pourront la voir au travail cet été dans les comtés de BERTHIER, VAUDREUIL, SOULANGES, TROIS-RIVIERES, ST-AURICE, NICOLET, CHAMBLAY.

CARACTERISTIQUES: 6 vitesses d'avant, contrôle indépendant des vitesses de battage et de marche, lamelles verticales sur le rouleau qui évitent des dommages au grain.

LES COMBINES AUTOMOTRICES OLIVER-FEDEREE SONT RAPIDES, ROBUSTES, ECONOMIQUES. Elles récoltent TOUT le grain. Elles réduisent au minimum les pertes de grain.

Le travail est MIEUX FAIT et COUTE MOINS CHER avec une COMBINE qu'avec une moissonneuse-lieuse et une batteuse. VOYEZ-LES... COMPAREZ... CALCULEZ!

Consultez votre représentant local ou écrivez à

La Coopérative Fédérée de Québec

105 EST, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL